VOLUME XII. — No 122 MONTREAL, VENDREDI 27 MAI 1921 TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA.. .. .. $6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $8.00
MONTREAL ET BANLIEUE. $10.00

Édition hebdomadaire

CANADA.. .. .. $2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $3.00

LE DEVOIR

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: *Main 7460*
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Trucs et réformes

On a pu lire hier dans une dépêche de Londres adressée à la *Gazette* que la province d'Ontario vient de cesser dans le Royaume-Uni toute publicité pour attirer chez elle des émigrants anglais ou écossais. *"The Ontario government has taken the step of completely closing down its publicity work in Great Britain"*, dit en substance cette information (*Gazette*, 26 mai, première page). Par ailleurs, le gouvernement fédéral, il y a quelques semaines, a refusé d'abroger un règlement vieux de plusieurs mois déjà, interdisant l'accès du Canada à quiconque n'est pas un agriculteur de bonne foi, ou n'a pas une somme de $250 en sa possession, au port de débarquement. Bien des gens intéressés, d'une façon ou de l'autre, à ce que le Canada se peuple au plus tôt par l'immigration, quelle que soit la qualité de celle-ci, ont protesté contre une pareille politique d'exclusion; mais le cabinet fédéral l'a maintenue. Il a sagement agi.

Il n'empêche, cependant, que de nombreux immigrants, venus surtout de l'Europe continentale, s'ingénient à détourner la loi et réussissent à pénétrer au Canada, où ils s'installent dans les grandes villes, compliquant de toutes sortes de façons la crise du logement, retardant le retour à des prix normaux, dans le commerce et l'industrie, et formant des groupements ethniques plus ou moins désirables.

* * *

Un journal de Québec a publié là-dessus, dans un récent numéro, l'intéressante entrevue d'un fonctionnaire supérieur de l'immigration, à Québec même. Celui-ci y signale quelle piteuse classe d'immigrants nous continuons de recevoir, et quels trucs ils prennent pour s'introduire au Canada.

Un règlement leur interdit l'accès du Canada, s'ils ne viennent en ligne directe de leur pays d'origine. Dans des cas isolés, pareille disposition donne lieu à des injustices. En thèse générale, néanmoins, ce règlement est raisonnable. Toute une catégorie d'immigrants en éludent l'application, en faisant des déclarations mensongères à leur arrivée à Québec, ou à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). *"Ce sont des Russes et pour la plupart des Juifs"*, dit le fonctionnaire québécois, qui ajoute: *"Chassés de leur pays par la révolution russe, ils se sont établis dans les pays avoisinants, en Pologne, en Tchéco-Slovachie, en Roumanie, partout où ils ont pu. Ils cherchent maintenant à s'établir dans des pays de paix comme le nôtre, si éloigné pourtant du leur. Et c'est ici qu'ils violent la loi : ces immigrants jurent qu'ils sont nés dans le pays qu'ils habitent depuis quelque temps, ce qui est faux. Ils se disent Polonais, Roumains, Slaves, etc. Ils sont Juifs russes, tout simplement."*

Peu importe, du reste, qu'ils soient Juifs, ou Russes, ou Slaves. Ce qui importe plutôt, c'est qu'ils font, dès leur entrée au Canada, un faux serment. S'ils méprisent ainsi la loi du pays, sitôt qu'ils touchent la terre canadienne, quelle garantie cela donne-t-il de leur respect des autres lois, pour le temps qu'ils y demeureront? Car ils s'en viennent pour vivre ici à perpétuité.

Ce truc du faux serment n'est pas le seul. D'après les mêmes règlements d'immigration, les nouveaux venus doivent avoir en leur possession à leur entrée au Canada une somme d'au moins $250. Le fonctionnaire supérieur québécois dont l'*Evénement* (24 mai 1921) rapporte les paroles, déclare que, sur ce point aussi, les nouveaux venus trichent le gouvernement. *"On a tort de laisser montrer seulement cet argent, lorsqu'on devrait le garder six mois ou un an, ce qui en empêcherait un grand nombre d'avoir recours au stratagème suivant.... Lorsqu'un Russe ou un Juif veut immigrer au Canada, il s'adresse à une agence qui lui prête l'argent, moyennant un petit intérêt, probablement. On lui envoie aussitôt, de cette compagnie, le montant requis et cela lui permet de traverser, quitte à rembourser les obligeants prêteurs en débarquant du navire."* Pour quiconque sait comment on s'organise, dans certains milieux, pour faciliter la venue, en Amérique, de certaines classes d'émigrants de l'Europe continentale, ce truc n'a rien de surprenant. Il est passé dans les moeurs cosmopolites, peut-on croire, au même degré que le commerce des faux passeports parmi les émigrants de l'Europe centrale à destination des Etats-Unis.

* * *

Tels sont deux des nombreux trucs pratiqués au cours de la contrebande des immigrants. Comment arriver à les déjouer l'un et l'autre, à protéger le Canada contre une invasion désastreuse à plusieurs points de vue?

Aux autorités chargées de la surveillance de l'immigration d'y voir. Mais il semblerait que si l'on exigeait de chaque immigrant une déclaration du lieu de sa naissance, déclaration officielle et assermentée par un fonctionnaire authentique de son pays, on pourrait réussir dans quelque mesure à empêcher la fraude que commettent les gens dont parle le fonctionnaire québécois. Au surplus, comme cela n'offre qu'une garantie relative, il faudrait punir avec la dernière rigueur tout individu convaincu d'avoir prêté un faux serment à son arrivée au pays et déclarer qu'on pourra le déporter légalement, à cause de cette fraude, n'importe quand, dans dix, quinze, vingt ans, lui et toute sa famille, même ceux de ses enfants qui seront nés au Canada. Pour ce qui est des prêts d'argent faits à des émigrants afin qu'ils entrent au pays en contravention de l'esprit de la loi, on devrait en statuer la confiscation, doublée du paiement d'une amende considérable par le prêteur, s'il est au Canada, ou de l'emprisonnement du violateur de la loi. Au législateur d'aviser à des moyens plus effectifs de châtier le prêteur et l'emprunteur, si ceux-là ne suffisent pas.

Par ailleurs, signalons encore, au chapitre des réformes, celle que propose, au sujet de l'examen des immigrants, M. l'abbé Casgrain, le dévoué directeur de l'*Oeuvre des Emigrants*, au port de Québec. *"Le gouvernement canadien devrait insister*, dit-il, *pour que tous les gens qui veulent venir d'Europe s'établir au Canada s'embarquent à l'un de ces quatre ports de mer européens : Liverpool, Southampton, Anvers et le Havre"* (Le *Star*, 26 mai, dernière page). Cela diminuerait singulièrement les difficultés matérielles auxquelles se heurtent les immigrants examinés à Québec ou de ce côté-ci de l'Atlantique et trouvés inaptes à l'admission au pays. Un examen subi outre-mer serait à leur avantage tout comme à celui du Canada.

* * *

Si l'on trouve que le *Devoir* revient fréquemment sur ce sujet de l'immigration, c'est que le problème des nouveaux venus au Canada se complique de toutes sortes d'aspects, tient par tous les côtés à l'avenir du pays. Nous avons plus intérêt que jamais à ce que celui-ci ne devienne pas le dépotoir de l'Europe, le lieu de refuge d'éléments peu désirables et qui rendraient après-demain la situation des anciens groupes canadiens, d'origine française comme d'origine saxonne ou celte, moins bonne qu'elle l'est aujourd'hui, de toutes façons. Les vrais Canadiens sont chez eux, ils n'entendent pas être noyés par des étrangers qui ne se *canadianiseront* jamais. On ne soulignera jamais assez cette vérité.

Georges PELLETIER.

Billet du soir

Il vente

Parlons-en, du vent! Il vente, depuis trois jours, un terrible vent d'ouest à ne pas se tenir debout. Si quelqu'un connaissait quelqu'un qui voulût se perfectionner en acrobatie, il pourrait le diriger vers la Baie sans crainte de le désappointer Ici, en ce pays libre de toutes barrières urbaines, sujet à toutes les fluctuations de temps, il est aussi facile, je crois, de marcher sur la tête que sur les pieds quand il vente d'aoûesse! Pour un rien, avec une paire d'ailes rapportées, on pourrait faire l'aéroplane, monter, descendre, planer et finir par un enlevant loop-the-loop. *En somme, que pesons-nous, en comparaison de la force du vent? Si jamais des Américains prennent le bord de la Gaspésie ils inventeront cet égoplane tout comme ils trouveront moyen de placer un ascenseur dans le rocher Percé.*

Il vente: quelle cure d'air pour les consomptif, les blasés, les surmenés intellectuels! Il y a de quoi dessécher tous les poumons et rendre tous les cerveaux "secs comme des mâchoires de fossiles". Il vente! et quel vent parfumé, qui mêle ensemble l'arôme des sapins de Miguasha, le stimulant énergique des vagues marines, l'humidité saline, piquante des champs de goëmour.

J'imagine ce vent traversant, à un moment donné, la rue Sainte-Catherine. Je vois d'ici l'ébahissement, la joie, la quasi-extase des pauvres citadins empoussiérés, jusqu'au moment où leurs chapeaux prendraient la direction du fleuve où iraient se placer sous l'ombre d'un tramway. Les joies sont si éphémères partout!

S'il vous prenait fantaisie, — très louable d'ailleurs, — de venir aspirer le bon vent de la Baie, voici les conseils que je pourrais vous donner: S'il vente du Nord, mettez un manteau fourré; s'il vente du Su, sortez votre chapeau de paille; s'il vous faut combattre le cruel vent d'Esse, sortez le parapluie ; mais si le beau vent d'aoûesse vous caresse, mettez votre plus joli sourire.

SUZON.

Baie des Chaleurs.

Bloc-notes

C'est fait

Au Long-Sault, mardi, M. l'abbé Groulx invitait son enthousiaste auditoire à déclarer *"le 24 mai, fête de Dollard, l'une des fêtes nationales de l'Amérique française"*. Les pièces qui commencent à nous arriver d'un peu partout indiquent qu'en acclamant cette déclaration, les trois mille auditeurs du Long-Sault ne faisaient qu'exprimer un sentiment général, commun, en effet, à toute l'Amérique française.

De l'Est à l'Ouest, dans notre province et dans les provinces voisines comme dans la Nouvelle-Angleterre, les journaux et les lettres privées nous apprennent que le souvenir de Dollard a été partout pieusement évoqué. Nous recevons ainsi côte à côte — le défaut d'espace empêche malheureusement de les publier — le récit des manifestations de Saint-Boniface et de Woonsocket, d'Ottawa, d'une paroisse rurale comme Saint-Casimir de Portneuf, etc. Dans les écoles — dans des centaines, sinon des milliers d'écoles — particulièrement, la fête a été célébrée avec entrain, et c'est un gage de son succès futur.

A Ottawa, une innovation est à signaler: après l'*Angelus* du midi, les cloches des différentes églises ont tinté dix-sept coups et carillonné cinq minutes en souvenir des héros.

La fête est maintenant entrée dans les moeurs. En même temps qu'elle honore les héros de 1660, elle suscite sur les devoirs d'aujourd'hui de fécondes leçons. Il suffira l'an prochain d'un nouvel effort pour que personne n'échappe au mouvement.

Sur les calendriers

Et notons tout de suite que les fabricants de calendriers feraient très bien de mettre tout de suite en oeuvre la proposition que leur faisait l'autre jour l'un de nos correspondants et d'inscrire sur tous les calendriers de l'an prochain, à la date du 24 mai, les mots *fête de Dollard*.

Ce serait constater l'existence d'un fait et contribuer à le généraliser encore.

Les révélations Crozier

Les dépêches de la *Presse Associée* disent fort peu de chose des révélations du général Crozier, l'ancien commandant en second des *Black and Tan* d'Irlande, mais les correspondances spéciales de certains journaux américains indiquent qu'elles ne sauraient manquer d'avoir, sur une partie au moins de l'opinion anglaise, un effet considérable. Elles viennent s'ajouter au fameux rapport du parti *travailliste* et la personnalité du général ne permet guère de les traiter par le dédain. Ajoutons que le délai qui s'est écoulé entre la démission du général et le commencement de ses révélations dans le *Daily News* peut indiquer ou qu'il a pris le temps de réunir un dossier considérable ou qu'il a vainement essayé d'agir par d'autres voies que celle de la presse.

Les accusations dont parlent jusqu'ici les dépêches sont d'un caractère varié et fort grave: assassinat, incendie, falsification de témoignage, vol, mais l'une de celles qui ouvrent les plus singulières perspectives est bien celle-ci, que publiait le *Mail and Empire* du 25 mai:

"Le général Crozier affirme que des Auxiliaires [soldats de l'armée anglaise] *déguisés en membres d'une compagnie de l'armée républicaine irlandaise ont attaqué le bureau de poste de Kilkenny en septembre dernier. Ils ont droqué et attaché ceux qui assortissaient le courrier, ouvert une vingtaine de sacs de malle et tout l'argent qu'ils trouvèrent, sauf vingt-cinq louis retournés aux quartiers-généraux de la police, fut volé. Les lettres furent jetées dans la rivière."*

Si cela est vrai, et l'on a peine à croire qu'un officier général de l'armée anglaise formulerait une telle accusation contre des soldats de son pays s'il n'en avait la preuve assurée, on admettra qu'il faut y regarder à deux fois avant de donner plein crédit aux dépêches d'Irlande qui mettent en cause les *Sinn Feiners*.

Des journaux anglais fort respectables affirmaient qu'on a fabriqué de faux *Irish Bulletins* pour mettre au compte des *Sinn Feiners* des textes compromettants. Voici maintenant qu'un général anglais affirme que des soldats anglais se sont déguisés en soldats irlandais pour piller un bureau de poste.

Il importe évidemment, suivant le conseil que nous avons plus d'une fois donné, de *se méfier*.

Les livres de prix

Voici les vacances. Dans trois semaines, ce sera un peu partout la distribution des prix. Faut-il une fois de plus insister sur l'importance de donner aux enfants des livres choisis avec soin?

Pour beaucoup ces livres constitueront dans l'avenir le gros de leur bibliothèque, tous les liront avec un attrait particulier et il faut se rappeler sa jeunesse pour bien se rendre compte de la profondeur de l'impression que causent ces premières lectures.

Donnons donc des livres de haute inspiration morale, donnons, avec les chefs-d'oeuvre de la littérature française, des livres qui parlent du pays, qui fortifient chez les enfants l'amour du Canada et la fierté de leur race.

Le choix ne manque pas.

O. H.

La session fédérale

On nettoie le feuilleton

Les députés veulent finir la session—Bills adoptés, bills écartés — Les comptes rendus des procès par les journaux — La Commission de Conservation

(PAR LEO-PAUL DESROSIERS)

Ottawa, 26. — Il n'y a pas bien longtemps que le parlement a commencé à travailler, après avoir parlé pendant de longues semaines sans résultat appréciable pour le pays. Aussi le programme législatif qui comprenait de nombreux articles s'allège-t-il chaque jour à vue d'oeil, et les députés de l'opposition s'informent-ils avec inquiétude des projets du gouvernement et lui rappellent-ils ses oublis.

Cet après-midi, M. Mackenzie King demande à M. Meighen s'il a l'intention de mettre à l'étude la loi concernant le Lac-des-Bois, loi adoptée par le sénat. Ce bill suscite beaucoup d'intérêt dans les provinces d'Ontario et du Manitoba, puisqu'il donne au gouvernement fédéral le droit de contrôler le niveau de ce lac, et conséquemment des rivières qui viennent s'y jeter. Le groupe Backus est mêlé à toute cette affaire, et l'on dit que les travaux qu'il a entrepris seraient préjudiciables à la navigation sur certaines rivières. Le cabinet fédéral aura droit de nommer des commissaires pour surveiller la construction des digues, et même ordonner la destruction de celles qui seraient nuisibles. Ce bill a subi sa première lecture.

* * *

Le rapport du juge Sneider qui a fait une enquête sur la destruction de documents précieux à l'Imprimerie nationale n'a pas encore vu le jour. Les libéraux en demandent la production, depuis le commencement de la session, espérant y trouver des preuves de maladministration et un scandale qui les servira devant leurs électeurs. On ne compte plus les demandes qu'ils ont adressées au gouvernement à ce sujet. Aujourd'hui M. Lemieux revient à la charge, pour recevoir la même réponse dilatoire; M. Doherty réplique, en effet, que le rapport final n'a pas encore été reçu. M. Lemieux demande alors la publication du rapport intérimaire avant la prorogation. M. Meighen ne veut pas en entendre parler, parce que ce ne serait pas agir avec justice envers certaines personnes dont il est fait mention dans les deux. M. Meighen ajoute, de plus, qu'il fera tous ses efforts pour déposer le rapport final sur la table avant la fin de la session. Cette procédure est remise depuis assez longtemps, et les réponses du gouvernement portent à croire qu'il ne veut pas l'éclatement de la bombe immédiatement, mais qu'il le réserve pour les jours plus tranquilles, où les députés sont retournés dans leur comté.

* * *

Le bill Young-Fordney, qui attend actuellement la signature du président Harding, à Washington, constituera, en fait, un embargo sur plusieurs produits de la ferme canadienne. Un calcul sommaire porte à plus de $150,000,000, la valeur des exportations canadiennes aux Etats-Unis qu'il interdira. C'est ainsi un de nos débouchés les plus larges fermé à l'agriculteur canadien pour un certain temps. Le Canada, qui a déjà une balance de commerce très défavorable, la verra donc s'augmenter durant les mois qui vont suivre.

M. Henry Drayton, ministre des finances, a répondu à M. Lemieux que le gouvernement canadien n'a rien à proposer à la Chambre, immédiatement, qui soit une mesure de représailles et de protection. Ainsi nous serons laissés à l'abandon entre les mains des Américains qui hurlent toutes les fois que nous prenons une mesure utile aux Canadiens, si elle a le malheur de limiter un peu les privilèges de nos voisins. De cet incident, il n'est pas nécessaire de tirer des conclusions démesurées. Mais les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral apprendront qu'ils doivent protéger leurs industries et leurs ressources naturelles contre les ambitions trop rapaces, sans faire montre de trop de scrupules et de remords de conscience. Un mauvais procédé ne doit pas amener toujours un autre mauvais procédé; mais il doit remettre en mémoire à la partie lésée que la lutte pour la vie est dure et qu'on ne trouve pas toujours la reconnaissance où on l'attendait. Les Américains s'approvisionnement de matières premières, en quantités considérables et surtout en bois à pulpe, chez nous. Ils ont obtenu contre nous de notre métropole des avantages signalés. Ils prouvent encore une fois que la reconnaissance n'est pas un produit commercial sur lequel on puisse tabler avec certitude.

* * *

Le débat sur l'oléomargarine s'est terminé ce matin, alors que le bill a subi sa troisième lecture. Un amendement introduit à la dernière minute par le Dr Manion, permet la fabrication, l'importation et la vente de ce produit pour une autre année seulement. M. Fielding a très justement reproché au gouvernement de ne pas régler cette question une fois pour toutes, comme il en avait d'abord eu l'intention. L'an prochain, il faudra recommencer le même débat, et ce sera une perte de temps. La majorité que le cabinet a obtenue sur le vote d'hier soir, ne laisse pas planer de doute sur les intentions de la Chambre, puisqu'elle atteint près de 100 voix, recrutées dans tous les parties. Ces tergiversations marquent que le gouvernement a reculé devant certains de ses partisans ou devant certains intérêts, contre la volonté de la très grande majorité de la Chambre. Il a manqué de fermeté et d'assurance; et les députés devront subir une autre discussion périodiquement sur un sujet à l'ordre du jour depuis 1917.

* * *

Les cinq provinces canadiennes qui ont adopté récemment des lois de tempérance absolue ne verront pas valider, sans objections, les proclamations qui imposent la prohibition. Un bill à ce sujet présenté ce matin par M. Doherty n'a pas subi sa première lecture, faute du consentement unanime de la Chambre, requis quand les avis réguliers n'ont pas été donnés. La Cour suprême du Canada entend en ce moment une cause où l'on attaque une de ces proclamations pour irrégularités; et M. Bureau a fait remarquer qu'il valait mieux procéder avec prudence.

* * *

La loi de l'impôt sur le revenu sera partiellement refondue ces jours-ci; telle est la nouvelle que M. Drayton a annoncée à M. Jean Denis, de Joliette. On en enlèvera les clauses les plus contentieuses et l'on en adoptera d'autres, qui adoucissent les pénalités infligées aux délinquants. Comme l'a fait remarquer le député de Joliette, cette loi élaborée par couches successives, et bourrée d'amendements et d'additions, est aujourd'hui obscure et emmêlée. Elle affecte cependant tous les Canadiens, elle impose des punitions sévères pour les infractions, et le public a droit de comprendre sans trop d'efforts ce que l'on demande de lui.

* * *

La Chambre a accueilli des amendements au code criminel, présentés par M. Doherty, avec une défaveur marquée, cet après-midi. Une première clause qui plaçait dans la liste des délits criminels passibles de prison, le fait pour un homme et une femme non mariés de s'enregistrer dans un hôtel comme mari et et femme a été écartée, après une vive critique menée par des députés de gauche et de droite.

Les voleurs d'automobile, s'ils

(Suite à la 2è page.)

M. Bourassa dans l'Ontario

M. Bourassa est actuellement dans l'Ontario, où il donne une série de conférences sur la presse et les oeuvres nationales.

Il a parlé à Verner, mardi, à l'Esturgeon (Sturgeon Falls) jeudi. Il sera dimanche, à Chelmsford, le 1er juin à Saint-Charles, le 3 à Blind River, le 5 à Sudbury.

L'élection d'Yamaska

Les chances de M. Lambert

"Pas un sou, pas un homme pour l'Angleterre!" — M. de Courval, principal orateur du candidat agraire. — Les cent mille piastres de l'organisation Meighen-Mondou.

(De notre représentant spécial.)

Saint-Gérard, 26. — "Si vous craignez de faire élire Mondou en votant pour Lambert, votez donc tous pour Lambert, mes chers amis."

M. de Courval, agriculteur de l'Ouest et ancien candidat libéral dans Drummond et Arthabaska contre M. Lavergne, aujourd'hui sénateur, terminait de la sorte son discours à l'assemblée de cet après-midi, ici. Il tenait à dissiper ce qui milite le plus contre le candidat agraire, à savoir, que beaucoup de gens lui sont sympathiques, mais qu'il recueillera peu de votes parce qu'on redoute son insuccès. Il restera pourtant, quoique disent ses adversaires, dans la lutte jusqu'au bout.

A la suite de la réunion de cet après-midi, la première où j'ai vu les trois adversaires en présence, il est frappant de constater que seul le parti agraire est en pleine communion avec une assemblée rurale que seul, en tant qu'il se réclame complètement, dans la province de Québec, de M. Crerar, il se prononce contre cet impérialisme grand dévoreur de dollars et de vies humaines que prisent si haut les fermiers. La formule dans laquelle M. de Courval a comprimé leur doctrine est brève, claire et nette comme la vérité. C'est simplement le contre-pied de celle de M. Meighen qui, elle aussi, était aussi claire que cynique.

Le premier ministre disait naguère: "Jusqu'au dernier sou et jusqu'au dernier homme." M. de Courval répond au nom des fermiers, et ses paroles sont applaudies, "Pas un sou, pas un homme pour l'Angleterre." C'est par là que la doctrine agraire rejoint la doctrine nationaliste, c'est là aussi qu'elle exprime le sentiment de fond de toute la province de Québec.

UN ORATEUR POPULAIRE.

Prédire la victoire de M. Lambert, ce serait s'exposer à passer pour fou ; prédire même qu'il sera, dans la liste, en tête de M. Mondou, fait hausser les épaules ; mais il peut y avoir des surprises. Le vote des femmes est le plus fort. Et M. de Courval, sous ses airs de bonhomie, est le plus habile de tous les orateurs de la campagne. Il vous empoigne ses auditeurs aux entrailles à la fin de ses harangues et les secoue rudement. Si on leur tendait la boîte de scrutin immédiatement après ce tressaillement intérieur, M. Lambert passerait par mille de majorité.

Drôle d'orateur que ce fermier de l'ouest, qui, n'y reste que depuis peu, depuis assez peu de temps qu'il n'a pas encore appris à prononcer le nom de M. Meighen ; il dit *Mine*, ce qui déconcerta un peu l'auditoire. Certes ce n'est pas un orateur policé, loin de là. C'est un talent en friche que l'art n'a pas effleuré. Mais aussi a-t-il ce qui manque à ses deux adversaires, le tempérament. Et le tempérament c'est tout, c'est ce qui donne aux paroles cette sorte de vibration et de tragique qui remue le coeur et qui emporte la conviction. La particule de son nom s'ajoute à une impériale imposante pour lui donner un air de noblesse. Il a de le prestance ; M. Mondou paraît auprès de lui petit, tandis que M. Boucher, qui ressemble assez à M. Meighen, avec une moustache en plus et un pouce de taille en moins semble un gringalet.

Les phrases s'emboîtent plus ou moins les unes dans les autres. Et la grammaire est fréquemment violée, mais avec quelle habileté, tout de même, il sait ramasser un argument dans trois ou quatre mots, donner à une formule une frappe pure ! Et quelle voix à haranguer toute une province ! C'est sans doute à quoi se prépare le vieux rouge converti au parti agraire.

M. Mondou, à Saint-Gérard comme à Notre-Dame, s'objectait d'abord à ce que les représentants de M. Lambert prissent la parole. Il appert que M. Lambert, nullement doué pour les tréteaux et par ailleurs d'un certain âge, est moûlu et n'a aucune envie de faire entendre une voix qui ne porte pas loin.

MM. MONDOU ET BOUCHER

M. Mondou dit d'abord qu'on veut l'"épuiser." J'ai fait la lutte seul, je suis rendu au bout. Pourquoi m'obliger à parler contre trois ? Je n'y consens qu'à une seule condition, c'est que mes deux adversaires se placent avec moi sur un terrain d'égalité. Qu'ils parlent eux-mêmes et ne délèguent pas leur pouvoir."

M. Boucher, est au contraire accompagné de nombreux représentants. C'est un garçon tres modeste et qui s'abuse sur ses moyens. Il voudrait à tout prix céder sa place aux orateurs qui l'accompagnent et dont certains, comme MM. Cardin et Danjou, tous deux députés fédéraux, sont prisés de la foule. M. Boucher répond tout simplement à M. Mondou qu'il est libre lui aussi M. Mondou, de se faire suppléer qu'il a des centaines de représentants et d'orateurs qui parcourent tous ses comités et que c'est pure comédie que de dire qu'il fait la lutte seul. Le fait est que tout ce que compte d'agents le parti national-libéral-conservateur, de M. Damphousse à M. Roméo Langlais, (de Québec), s'est abattu comme une nuée de sauterelles sur le comté et qu'ils ont entrepris de dépenser les cent mille dollars qui ont été souscrits, dit-on, pour cette élection. On ne ménage rien, ni whiskey, et la moralité de la population, au dire des organisateurs étrangers, paraît avoir baissé sensiblement en quelques jours. Mais les libéraux, qui racontent que les bleus ont réglé plusieurs affaires d'exemption, comptent que leurs gens leur resteront fidèles, par un reste de scrupule, tout en acceptant l'argent bleu. Autrement leur affaire est faite. Voilà les beautés de la démocratie.

LE DISCOURS DE M. DE COURVAL

M. de Courval réussit tout de même à parler, sur la menace de tenir une assemblée à laquelle prendraient part, M. Boucher et ses amis, aussitôt après la réunion de M. Mondou. L'orateur agraire assure que M. Mondou est comme M. Meighen, et que cela prouve bien qu'il est le disciple de celui-ci. Il veut tout régenter à sa guise, comme cet autocrate qui conduit le gouvernement d'Ottawa. Hier, il a voulu baillonner les fermiers, il voulait les baillonner de nouveau aujourd'hui. De plus M. Mondou est un bourreau tout comme M. Meighen. Il veut épuiser M. Boucher et forcer M. Lambert à ruiner sa santé.

M. Mondou avait parlé de la possibilité d'élire 25 députés agraires lors des prochaines élections. M. de Courval le remercie de cette prédiction, mais assure à ses bons amis que, s'ils voulaient seulement en élire un, M. Lambert, à l'élection actuelle, ce ne serait plus seulement 25, mais 45 qui seraient élus dans la province de Québec, aux élections générales prochaines. L'élection d'Yamaska aurait déterminé le courant qui balaierait tous les comtés ruraux.

M. de Courval est bien d'avis que la politique s'en porterait mieux, "car, dit-il, le pire fermier vaut certainement mieux que le meilleur professionnel." On a dit en effet que M. Drury, le premier ministre d'Ontario, est un orangiste, un franc-maçon et toute la kyrielle. Je n'en sais rien, mais tout ce que je puis vous dire c'est que c'est le gouvernement de M. Drury qui a donné le plus de justice aux nôtres dans la province d'Ontario, jusqu'ici. Si M. Drury est tout ce qu'on a dit de lui, n'a-t-on pas raison de croire que le fermier vaut mieux que le meilleur professionnel?" Naturellement, pour tuer le mouvement agraire on en veut faire un mouvement de classe, mais M. de Courval se demande en quoi, d'après notre système de représentation, on peut refuser à des comtés en majorité agraires de se faire représenter par des députés agraires. Où le mouvement prendrait sur les autres un empiètement indu, c'est lorsqu'il essayerait d'imposer des représentants agraires aux villes; mais il n'y a rien à craindre de ce côté. Le parti agraire est de plus le seul franchement, nettement anti-impérialiste des trois; il n'a pas encore de chef pour la province de Québec, et cela se comprend puisqu'il n'a pas encore de député; mais quand il aura quarante-cinq députés il aura un chef. Il choisira le meilleur de ceux-ci.

M. De Courval a prouvé que les deux partis ont fauté. Il rappelle les mesures iniques que la prolongation du terme du parlement, en 1916, a permis de passer. Or, de cette prolongation, tous les députés sont responsables, qui n'ont pas démissionné; c'est de là que date le baillon de la presse, la loi des élections en temps de guerre et la conscription; enfin, si le gouvernement avait été congédié en 1916, comme il le devait, il serait aujourd'hui obligé de se représenter devant le peuple et de cesser sa mauvaise administration. Le nouveau parlement aurait dû normalement se terminer en 1920, ou 1921, en effet.

Notons encore une déclaration de M. de Courval, à savoir que, lors des élections générales prochaines, les fermiers et les libéraux seront forcés de s'unir.

YAMASKA

LE NATIONALISTE publiera samedi soir un supplément donnant le résultat des élections partielles, dans le comté d'Yamaska, ainsi que dans deux autres comtés fédéraux, dans Ontario et les Provinces Maritimes.

Les amateurs de sport trouveront aussi dans ce supplément toutes les nouvelles des courses, du baseball, etc.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

YAMASKA

Monsieur le Directeur,

A en croire les nouvelles qui nous viennent de Saint-François du Lac, l'élection d'Yamaska n'aurait pas lieu, tant les électeurs sont embarrassés sur le choix qu'ils ont à faire. Ils ne veulent pas voter pour M. Boucher, ils voudraient voter contre M. Mondou, ils ont envie de voter pour M. Lambert, de sorte qu'ils sont décidés de ne pas voter du tout. Voilà la conclusion qui me paraitrait devoir ressortir du bavardage, imprégné de rougisme, qu'on vous envoie de Saint-François-du-Lac.

Eh! bien, nous, les Fermiers-Unis, nous sommes moins sceptiques et nous sommes assurés qu'on votera le 28, que M. Lambert l'emportera par une bonne majorité et que les gros canons des deux vieux partis s'en retourneront chez eux avec leur petit bonheur — tous ces gros canons qui, en appuyant la loi des mesures de guerre, ont fourni au gouvernement le moyen de faire tous les mauvais coups de la guerre.

Et, de tous les députés qui sont aujourd'hui dans Yamaska, quel est celui qui a demandé le rappel de la loi de conscription, bien que plusieurs se soient fait élire sur cette promesse?

UN FERMIER.

Les élèves de Mlle Marier

Mlle Célinie Marier a donné, hier soir, son concert anuel d'élèves et a innové en ce genre par l'emploi d'une mise en scène avec costumes pour les pièces extraites d'oeuvres lyriques. C'était joli à l'oeil autant qu'à l'oreille.

Comme je l'ai souvent dit, les concerts échappent à toute critique, parce que l'élève n'a pas de personnalité autre que celle du professeur et que cette personnalité n'est pas toujours clairement établie par suite d'éléments imprévus tels que la gêne, le manque de mémoire etc., toutes choses dont ni le professeur, ni l'élève n'est à blâmer.

En général, on peut dire que le groupe présenté, hier, par Mlle Marier, accuse un entrainement solide et je fais mes compliments les plus sincères au professeur et aux chanteurs et chanteuses.

Il en est cependant un que je dois mentionner: le jeune Roger Larivière, le même qui a tenu le rôle de Mignon dans cet opéra, donné il y a quelques jours, au Mont Saint-Louis.

La façon dont chante cet enfant de douze ans peut servir de leçon à bien des femmes et, à coup sûr, à tous les petits garçons. Il est certain qu'on ne peut soumettre toutes les voix d'enfants à l'entrainement qui a fait du jeune Larivière un chanteur à la voix aussi agile et aussi homogène dans toute son étendue, mais on pourrait au moins contrôler chez tous l'émission de la voix au moyen de leçons de pose qui ne seraient ni une perte de temps, ni surtout un embarras pour l'avenir.

Le jeune Larivière sera ce qu'il voudra, une fois parvenu à l'âge adulte, mais dans quelque profession qu'il embrasse, son entrainement artistique ne lui nuira jamais, si même il ne devient pas pour lui une source d'honneurs et de profits.

Fred. PELLETIER.

Promotions chez les pompiers

Les administrateurs viennent de sanctionner les promotions suivantes au service des incendies, à la suite d'une recommandation du commissaire du service civil municipal:

Le capitaine Gauthier devient chef de district avec un salaire initial de $2,460 par année;

Les pompiers Anselme Filion, Charles Larose, Noël Léonard, Alfred Lapierre et Hugh McGlynn sont nommés lieutenants au salaire de $1,740 par année.

Le service se compose maintenant de huit chefs de district, de 78 capitaines et de 106 lieutenants. Le nombre de ces derniers sera porté à 120, à mesure que celui des capitaines diminuera par des démissions et des renvois à la liste de pensions.

Adoption de cinq règlements

Sherbrooke, 27 (D.N.C.) — Les cinq règlements pourvoyant à un emprunt total de $416,000, sur lesquels les citoyens étaient appelés à voter au cours de la journée d'hier, ont été adoptés par eux avec une majorité considérable, tant au point de vue du nombre de votes qu'à celui de l'évaluation.

Le montant précité sera ainsi reparti: $39,000 pour l'achat d'une pompe à vapeur et pour la construction d'un poste de pompiers dans le quartier Ouest, $65,000 pour le posage d'égouts dans les rues où le besoin d'améliorations de cette sorte se fait le plus sentir, $107,500 pour la continuation du gouvernementto continuation du programme de pavage des rues de la ville, $130,000 pour la poursuite des importants travaux entrepris à la digue de Weedon, enfin, $75,000 pour la construction d'un édifice municipal. Les cinq différents règlements portent les numaros 417, 418, 419, 420 et 421.

Ni vendu

Le Devoir *ne se vend qu'au numéro. Il ne vend jamais tout son tirage au même bonhomme. Il ne commerce pas de son influence. C'est à cause de cela qu'il a de la valeur. Plus on se vend, moins on vaut.*

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE-DIEU

LES PERES DU SAINT-SACREMENT FETENT AVEC ECLAT L'INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE PAR UNE PROCESSION GRANDIOSE DANS LES RUES AVOISINANT LEUR CHAPELLE — LE CORTEGE

Les Pères du Très Saint-Sacrement ont célébré, cette année, avec un faste des plus imposants, la fête de l'Eucharistie, communément appelée Fête-Dieu, au milieu d'un immense concours de fidèles.

Ces dévoués religieux ont organisé une manifestation publique par les rues de la ville, qui constitue le plus beau triomphe que l'on puisse rendre au Dieu de l'Hostie.

Au moins huit mille personnes, recrutées parmi les sociétés fraternelles du Saint-Sacrement, les Cadets du Mont-Saint-Louis, les petits communiants, les élèves des pensionnats et les congrégations d'hommes et de jeunes gens, ont fait un cortège d'honneur au Saint-Sacrement, porté solennellement en procession par les rues Mont-Royal, Rivard, Marie-Anne, Saint-Hubert, Bienville et Pontiac.

Mgr Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, portait l'ostensoir, assisté de M. l'abbé Saint-Jean, curé de Saint-Denis et du R. P. Lault, supérieur de la communauté des Pères du Très Saint-Sacrement. M. le maire, ainsi que M. Victor Carmel, échevin du quartier, suivaient le dais ayant à leur suite plusieurs des principaux citoyens du quartier.

Sur tout le parcours de la procession, les foules se pressaient, atteignant jusqu'à une vingtaine de rangs pressés de la chaussée au porche des maisons. On était accouru de toutes les parties de la ville pour rendre hommage au Dieu de l'Eucharistie et recevoir une bénédiction toute spéciale à son passage. Les décorations étaient partout des plus fournies et du meilleur goût; les couleurs françaises s'harmonisaient avec celles du Pape et le drapeau du Sacré-Coeur et de Carillon flottaient à maints endroits.

Un premier reposoir avait été dressé sur le porche de la maison de M. Alfred Rousseau, rue Saint-Hubert. Avec un soin tout particulier, les Pères avaient orné l'autel de riches teintures et de fleurs naturelles qui présentaient un bel effet. Le Saint-Sacrement s'y est arrêté quelques moments, et Mgr Dubuc a béni la foule porsternée, avant de reprendre la marche vers la chapelle.

Au retour, les processionnistes se sont groupés en face de la chapelle, rue Mont-Royal, tandis que le Saint-Sacrement était déposé sur l'autel improvisé au haut du portique d'entrée. Un bel escalier recouvert de tapis somptueux et de grandes palmes y conduisait, depuis la rue jusqu'à la corniche du portique ; des fleurs, des candélabres, des palmiers et des lumières jetant au loin les lettres de feu "Jesus Hostie" faisaient une riche ornementation de l'autel, d'où est descendue la bénédiction solennelle sur les têtes recourbées.

La chorale du T.-S.-Sacrement, soutenue par la fanfare a chanté les motets appropriés, puis elle a entonné avec la foule le *Magnificat;* Mgr Dubuc a tracé ensuite avec l'ostensoir le signe de la croix sur la foule recueillie, aux accents guerriers des clairons des Cadets du Mont-Saint-Louis. Puis le R.-P. Ouellette a dit, de sa voix forte, les louanges au Saint-Sacrement, tandis que les fidèles lui répondaient en choeur.

La garde de l'Hostie était fournie par les zouaves pontificaux, les cadets du Mont-Saint-Louis et les cadets de Saint-Pierre. Précédant le dais, un groupe de petits enfants, élégamment costumés de velours noirs et de robes blanches, répondaient des fleurs au passage du S.-Sacrement. Il y avait plusieurs fanfares, celle du Mont-Saint-Louis et celle de l'Harmonie de Verdun et de la Garde Dollard et un corps de clairons des cadets de Saint-Pierre.

LE TEMPS

Toronto, 27. (S.P.C.) — Une haute pression règne actuellement dans la Colombie anglaise tandis qu'une pression plutôt basse règne dans le nord du Dakota et dans le Manitoba. La température s'est quelque peu refroidie dans l'Alberta par suite des pluies récentes, qui en certains endroits se sont changées en neige. Des orages sont tombés hier, dans la Saskatchewan et le Manitoba.

PRONOSTICS.

Lacs et baie Georgienne : Vents modérés de l'est au sud, beau. Samedi, pluie et orages électriques en certains endroits.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Beau et chaud. Demain, orages vers le soir.

Bas Saint-Laurent: Beau aujourd'hui et demain.

Golfe et côte nord : Vents modérés. Beau aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes : Vents variables. Beau et modérément chaud aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur : Vents de l'est au sud. Incertain. Orages demain.

Manitoba: Incertain et orages électriques. Plus frais cette nuit et demain.

Saskatchewan et Alberta: Frais et orages locaux. Demain: Généralement beau et frais.

	Max.	Min.
Prince Rupert	54	38
Victoria	54	42
Kamloops	42	44
Calgary	48	28
Edmonton	56	30
Prince Albert	68	44
Winnipeg	82	56
White River	78	50
Sault Sainte-Marie	76	52
Toronto	68	49
Kingston	60	48
Ottawa	74	48
Montréal	74	56
Québec	76	48
Saint-Jean, N.-B.	70	48
Halifax	60	52
Saint-Jean, N.-E.	60	40
Détroit	70	56
New-York	72	58

COLONISONS ET RAPATRIONS

M. L'ABBE J.-B.-L. BOURASSA, MISSIONNAIRE COLONISATEUR POUR LE TEMISCAMINGUE QUEBECQUOIS ET ONTARIEN, FAIT UN APPEL EN FAVEUR DE LA COLONISATION.

C'est à n'y rien comprendre: il y a encore des Canadiens français qui désertent la province de Québec pour aller aux Etats-Unis. L'année 1920 est peut-être même la plus désastreuse que nous ayons subie. Les chiffres officiels américains indiquent pour les premiers six mois 19,000 de nos compatriotes qui ont traversé là-bas, ce qui donne 38,000 pour l'année, car le mouvement ne s'est pas ralenti. C'est donc tout notre surplus de naissances sur les décès que nous donnons ainsi gratis, une fois en état de travailler aux usines. Et nous crions à la revanche des berceaux, et nous arrivons à l'époque du recensement, qui devrait pourtant nous trouver plus forts et plus nombreux que jamais...

Encore faut-il savoir que les Américains refusent à la frontière et nous renvoient ceux de nos gens qui n'ont pas une certaine somme d'argent pour parer aux mauvais jours. Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que l'ouvrage manque dans presque toutes les villes américaines, et que, par contre, notre pays se lance ou prétend se lancer dans un mouvement de colonisation plus général que jamais. Malgré tout cela, nos cultivateurs s'exilent sans que personne d'autorisé ne fasse, je ne dis pas une campagne formidable, mais pas même un effort, ni ne jette un cri d'alarme pour retenir nos gens chez nous.

On évalue à quatre millions le nombre de chômeurs aux Etats-Unis. Beaucoup d'autres ne travaillent que trois jours par semaine, et les gages sont tombés partout de dix à trente pour cent. C'est par centaines que les familles reviendraient au Canada, si elles étaient sûres d'y trouver leur vie, si elles avaient un peu d'argent ou si le gouvernement de notre province voulait enfin instituer le Crédit du colon, réclamé depuis 50 ans, pour prêter à chacun les quelques centaines de piastres nécessaires à l'achat des outils, des animaux ou d'un simple billet de chemin de fer.

Des centaines de lettres suppliantes me passent par les mains, auxquelles je ne puis répondre que par des mots qui découragent, faute de crédits à fournir. On m'écrit de Woonsocket et de la Beauce, de Windsor, de Contrecoeur, de Manville, de New-Bedford, de Franklin, du Minnesota, du Missouri, du Washington et jusque de la Californie ; car il faut se rappeler que, dans tous les Etats américains, des milliers de nos frères s'anglifient par notre faute. Mes correspondants griffonnent parfois un français douteux, quelques-uns écrivent en anglais, avec une belle signature française. Ils veulent revenir au Canada ; s'ils y sont encore, ils désirent y rester, ouvrir des terres, établir leurs fils ; mais l'argent fait défaut, et leur grand coeur ne suffit pas à tout.

Un désenchanté fait appel à la lointaine Floride: "Vu la disette d'ouvrage et me trouvant un peu dans la nécessité avant de quitter, je dois m'assurer de l'ouvrage, dit-il. Je m'adresse à vous pour savoir s'il y aurait possibilité d'en trouver là où vous êtes agent de colonisation, soit comme charpentier ou pour un emploi analogue. Je prendrais une terre en même temps. Je suis à même de vous ramener plusieurs colons compatriotes, par la suite. Je parle français et anglais.."

De Rochester: "Je vais vous dire que nous sommes quatre ou cinq qui avons l'idée d'aller dans le Nouvel Ontario. Peut-on prendre des lots à n'importe quel temps de l'année ? Nous voulons faire du travail sur le lot pour pouvoir semer au printemps... Pensez-vous qu'une petite famille de trois personnes peut trouver à se placer en arrivant ? J'aurais l'intention de m'en aller avec tout, parce que je calcule qu'aller et venir cela va faire "gros de coûtement..."

De Moxee City, Washington; "Pour moi, c'est bien difficile de partir d'ici pour le présent: mes enfants sont à l'école des soeurs et trop jeunes pour prendre des terres. Ceux qui sont assez vieux sont partis d'avec moi et travaillent pour eux-mêmes. Je travaille à la journée, pour le support de mes enfants. Cà prend tout. Moxee City est une jolie vallée, avec beaucoup de Canadiens. Ce qui est triste, c'est qu'on n'a pas de curé voilà tout près d'un an."

D'Asbestos: "Je m'adresse à vous pour me donner un conseil sur les terres de Témiscamingue. Je suis un homme qui jouis d'une bonne santé et qui connais la culture. Voilà treize ans que je suis journalier, et j'aimerais à redevenir fermier. J'ai quatre garçons, dont deux de mariés ; j'aimerais à les établir tous les quatre près de moi, s'il y avait moyen."

D'Asbestos encore: "Je voudrais aller m'établir. J'ai cinq garçons. J'ai pensé que cà serait mieux que de travailler à la journée toute ma vie, et si vous voulez me dire où il est mieux de débarquer pour prendre du terrain..."

De L'Epiphanie : "Depuis que vous êtes venu pour dire comment sont les terres là-bas, on y pense jour et nuit... On aimerait à avoir tout en bois debout. Des terrains à moitié faits ou à moitié brûlés, pour nous autres, c'est trop cher: on est bien pauvre. Le bois, ce sera notre vie, en arrivant. On est une grosse famille: treize enfants. Si on peut se rendre là-bas, il se fera de l'ouvrage. Ce n'est pas pour crever, c'est pour vivre. S'il vous plait nous dire comment il faut d'argent pour arriver et pour le contrat"...

Je m'arrête à cette lettre savoureuse, toute pleine de courage, d'esprit et de bon sens canadien. Je pourrais transcrire des pages et des pages, tout d'après ce bon type de l'Epiphanie, pauvre mais brave, énergique et confiant dans l'avenir. Quelle perte pour notre nationalité si ces centaines de nos familles qui agonisent aux Etats-Unis ou qui veulent vivre, croitre et bâtir chez nous, qui ne veulent pas "crever mais vivre". Quelle honte pour nos gouvernants s'ils n'emploient pas ces bâtisseurs de patrie, nos frères, à développer les ressources de notre jeune pays et qui font venir des épaves de tous les recoins de l'Europe, à grands frais, alors que nos propres gens les plus canadiens des Canadiens, nous glissent entre les mains et vont se perdre dans les villes américaines, sans qu'on tente le plus mesquin crédit de colon qui les garderait presque tous ici.

On voit là-bas des familles anglifiées dès la première génération, où l'on ne peut plus faire la prière en commun parce que les enfants ne savent pas répondre en français à la maman, qui ne sait pas la prière en anglais.

Tous ensemble, chers compatriotes, chacun dans notre rayon, gardons nos gens chez nous et à nous; peuplons le nouveau diocèse de Monseigneur Hallé; ramenons tous ceux qui se repentent d'avoir déserté le vieux pays, aidons-leur à s'établir tout de suite, afin qu'ils comptent pour nous, au recensement décennal de juin prochain.

J.-B.-L. BOURASSA,
(ptre-colonisateur).
(Communiqué)

LA SESSION FEDERALE

(Suite de la 1ère page.)

sont pris, devront maintenant subir un an de prison, et ne pourront plus opter pour l'amende. Le parlement en est venu à cette décision pour empêcher l'épidémie de ce crime dans les grandes villes. Les appels à la clémence n'ont pas été entendus par le ministre de la justice.

Plusieurs autres additions au droit criminel sont ensuite adoptées. Le jeu des trois cartes devient un délit ; la peine du fouet peut être imposée pour le vol avec violence, brûler un article d'une valeur de $25. ou plus rend passible d'un emprisonnement de 14 ans ; et couper la queue des animaux sera désormais une offense criminelle.

Un amendement de M. Archambault, proposant d'interdire la publication des témoignages ou des pièces d'un procès pendant, à moins que les arguments ou la défense de l'adversaire ne soient reproduits en même temps, reste sur le carreau, rejeté par le ministre de la justice. Les audiences des tribunaux sont ordinairement publiques, et les journaux ont droit de rapporter ce qui s'y passe à mesure que les procédures suivent leur cours.

* * *

En introduisant une des résolutions du tarif, le ministre des finances annonce aujourd'hui qu'il publiera bientôt une liste complète des articles qui devront porter une indication ostensible de leur pays d'origine. Cette résolution suscite une longue discussion de deux heures. Les libéraux prétendent qu'elle impose une nouvelle forme de protection, et que c'est créer inutilement des entraves au commerce. Les unionistes, au contraire, affirment qu'il est bon de connaitre le pays d'origine des choses que nous achetons.

* * *

La *Commission de la Conservation* est abolie. Un bill à ce propos d'abord adopté par le Sénat, a subi sa deuxième et sa troisième lecture aujourd'hui, après trois discours. Le premier ministre dit d'abord que cette commission n'était qu'un conseil consultatif, et qu'ele n'était pas destinée à exister toujours. Depuis sa création, elle a empiété dans le domaine des autres départements, et concurremment avec certains autres, a fait le travail en double. Et comme les résultats qu'elle donne ne sont pas proportionnés aux dépenses, il vaut mieux l'abolir par mesure d'économie, dit M. Meighen.

MM. Béland et Jacques Bureau ont ensuite attaqué l'un après l'autre le discours de M. Meighen. D'après eux, la commission a été très utile pour la protection de nos forêts, de nos cours d'eau, de nos forces hydrauliques, de nos mines et de nos pêcheries. Elle a contribué à les faire connaître et n'a empiété sur les attributions d'aucun des autres départements.

Les prévisions budgétaires supplémentaires de l'année 1920-21 sont portées à la connaissance de la députation, aujourd'hui. Elles forment une somme totale de $14,681,810 pour divers articles oubliés dans le budget du dernier exercice.

Léo-Paul DESROSIERS.

MGR DI MARIA CHEZ LES ARTISANS

LE DELEGUE APOSTOLIQUE SERA RECU AU THEATRE SAINT-DENIS PAR LES ARTISANS, LE 4 JUIN.

On nous annonce, ce matin que les Artisans français recevront prochainement la visite de Son Excellence Mgr Pierre Di Maria, archevêque titulaire d'Iconium et délégué apostolique au Canada et à Terreneuve.

La Société des Artisans apprécie hautement l'honneur que le représentant officiel de Sa Sainteté Benoit XV lui fait en venant au milieu de ses membres recevoir le témoignage de l'attachement qu'elle entretient à l'égard du Saint-Siège et de l'Eglise.

Le distingué visiteur arrivera à Montréal vendredi soir pour assister tout d'abord à la procession de la Fête-Dieu en la paroisse de Saint-Irenée de Montréal.

Le lendemain soir, samedi le 4 juin, aura lieu au Théâtre Saint-Denis, la réception officielle des Artisans en l'honneur de Son Excellence.

Décès

ROCH. — A Montréal, le 26 mai 1921, à l'âge de 80 ans, 6 mois et 15 jours, est décédé Amable Roch, époux de feu Dorimène Gauthier. Les funérailles auront lieu lundi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 21 rue Agnès, à 7 h. 15, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BLONDIN, Hélène Dieumegarde, 25 ans, épouse d'Honorius Blondin, 602 Chambord.
CHAMPAGNE, Ollvine Bienvenu, 72 ans, veuve de Sévérin Champagn, 2839 St-Dominique.
DELADURANTAYE, Eugène, 60 ans, 240 St-André.
DION, Hercule, 28 ans, hôpital militaire de Ste-Anne.
LADOUCEUR, Malvina Poirier, 38 ans, épouse d'Odilon Ladouceur, 3337 St-Hubert.
LAFONTAINE, Aurore Bougie, 22 ans, épouse de Roch Lafontaine, 120 Collège.
LAVERDIERE, Pierre, 71 ans, 1281 Ste-Catherine Est.
LONGPRE, Simonne, 15 ans, 181B Marquette.
ST-GERMAIN, Adolphe, 69 ans, 2478 St-Hubert.

Avez-vous Besoin de Meubles de Chambre à Coucher ?

Demain nous commencerons une vente de plus de 150 ameublements complets de chambre à coucher et de morceaux désassortis à des prix excessivement bas. Nous avons besoin de plus d'espace dans notre département de meubles de chambre à coucher qui est par trop congestionné, et afin d'aider à sa décongestion nous avons décidé de vendre à des prix remarquablement bas les meubles qui l'encombrent. Rien n'est réservé. Tout doit se vendre. IL NOUS FAUT PLUS D'ESPACE.

Bureaux Désassortis depuis $19

Chiffonniers Désassortis depuis $23

Tables de Toilette en fini Acajou ou Noyer pour $14

Bureau, Chiffonnier et Table de Toilette ou fini acajou ou noyer. Lit en cuivre pour $79

Ameublement en Noyer ou en Acajou solide, 9 morceaux, valant $495. pour $295

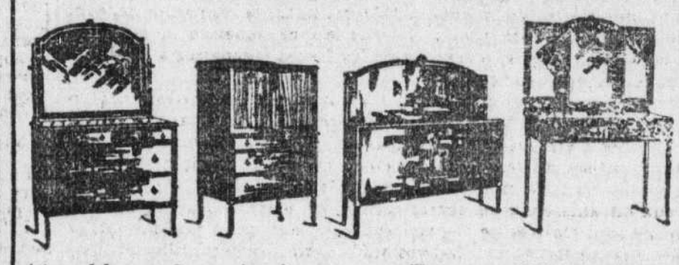

Ameublement en Acajou ou en Noyer solide avec berceuse, valant $550. pour $315

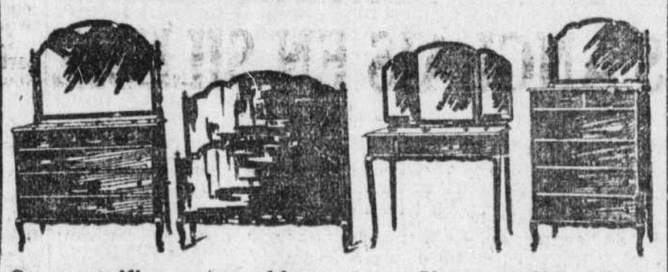

Ce magnifique Ameublement en Noyer solide, Style Reine Anne avec Banquette et Berceuse. Valant $575. pour $349

CARPETTES, TAPIS, PAPIERS-MURAUX

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

UN MOT D'APPRECIATION ET DE REGRET. — Nous sommes très heureux de remercier le public de la façon généreuse avec laquelle il a répondu aux annonces de notre nouveau département de Tapis, Rideaux et Papiers Muraux, depuis son inauguration en avril. Nous regrettons aussi dans une même proportion l'impossibilité où nous nous sommes trouvés de porter une suffisante attention à nos clients pendant les heures où nous étions le plus occupé. Le personnel travaille nuit et jour, afin de se tenir à date avec les commandes et nous assurons tous nos clients que tout sera fait afin de continuer à mériter leur entière confiance et leur bienveillant patronage.

RIDEAUX DE DENTELLE

24 paires de rideaux en dentelle Nottingham, 3 verges de longueur. Blanc ou écru. Valeur de $6.00. Cette semaine seulement. . . $3.89

50 paires de rideaux en dentelle Nottingham, 3 verges de longueur. Blanc ou écru. Valeur de $4.00. Cette semaine seulement. . . $3.89

24 paires de rideaux "Novelty", avec bords imitation de filet, 2½ verges de longueur. Valeur de $8.00. Cette semaine seulement

$5.89

Préiart à Véritable Revers en Canevas

Préiart à revers en véritable canevas, 2 verges de largeur. Dessins fort appropriés pour passages, cuisines, chambres de bain, etc. 2,000 verges à vendre la semaine prochaine à . . **49c**

Papiers-Muraux à 33⅓% d'Escompte

Papiers muraux anglais gris, jaunes, roses et vert, pour vivoirs et salons. Moins 33⅓% D'ESCOMPTE.

Vitrophanie importée de Belgique et aussi vitrophanie domestique, à 20% D'ESCOMPTE.

CARPETTES WILTON

Dans de riches dessins orientaux et modernes individuels et attrayants.

6.9 x 7.6, pour cette semaine $87.00
6.9 x 9.0, pour cette semaine $105.00
6.9 x 10.6, pour cette semaine $125.00
9.0 x 9.0, pour cette semaine $135.00
9.0 x 10.6, pour cette semaine $160.00
9 x 12, pour cette semaine $190.00

CARPETTES AXMINSTER

Magnifiques carpettes Axminster. Tissé épais et soyeux. Beaux dessins orientaux et perses.

6 x 9, pour cette semaine $34.75
7.6 x 9, pour cette semaine $44.00
9.0 x 9.0, pour cette semaine $60.00
9.10 x 13, pour cette semaine $72.00
9.0 x 12, pour cette semaine $76.00
10.6 x 12, pour cette semaine $92.00

CARPETTES CREX

Dessins, couleurs et tons appropriés pour chambres à coucher ou chalets de campagne.

27"x54", cette semaine seulement $1.59
36"x72", cette semaine seulement $3.68
4.6 x 7.6, cette semaine seulement $7.98
6 x 9, cette semaine seulement $9.80
6 x 12, cette semaine seulement $14.69
8 x 12, cette semaine seulement $16.48

N. G. Valiquette LIMITEE 471-477 STE. CATHERINE EST

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 28 MAI 1921

SAINT AUGUSTIN

Lever du soleil, 4 heures 23.
Coucher du soleil, 7 heures 32.
Lever de la lune, le matin.

Dernier quartier de la lune, le 29, à 4 h. 51 m. du soir.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU. ORAGES VERS LE SOIR.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	70
Même date l'an dernier	84
Aujourd'hui minimum	45
Même date l'an dernier	60

BAROMETRE

8 h. du matin, 30.12 ; 11 h., 30.10 ; 1 h. de l'après-midi, 30.08.

Et la rue Sherbrooke dans l'est?

Une délégation de citoyens en réclament l'ouverture à tout prix—Une question de justice et d'intérêt

Les citoyens de la partie est de la ville réclament à grands cris l'ouverture de la rue Sherbrooke, depuis la rue de Lorimier jusqu'aux limites de l'est, afin de procurer une sortie à ceux qui résident dans cette région fort populeuse.

M. L.-J. Perron, M. Gaspard DeSerres et nombre d'hommes d'affaires influents se présenteront à la tête d'une nombreuse délégation lundi matin, aux bureaux de la commission administrative, afin de hâter l'ouverture de la rue.

M. J.-A.-A. Desroches, échevin d'Hochelaga, la demande depuis trois ans, et la commission lui a voté une somme de $70,000 à cette fin, somme qu'elle a convertie à d'autres usages par la suite. L'affaire est maintenant au même point, et la rue n'est pas ouverte.

La requête arrive à son heure comme pendant du projet gigantesque d'établir un boulevard de la rue Sherbrooke à Sainte-Anne de Bellevue. Les gens de l'ouest exercent une forte pression de leur côté et c'est aux citoyens de l'est d'agir promptement afin d'attirer à eux un peu des faveur administratives.

LA PRISE DE VLADIVOSTOCK

Le général Kappell, chef antibolchéviste du sud-est de la Sibérie, est entré dans Vladivostock avec ses troupes — Il n'a rencontré aucune résistance

Tokio, 27 (S. P. A.). — Les troupes commandées autrefois par le général Kappell, chef antibolcheviste du sud-est de la Sibérie, ont occupé hier matin une partie de la ville de Vladivostock, suivant une dépêche reçue de cette ville. Les troupes arrivantes se sont emparées de quelques-uns des édifices du gouvernement, mais les forces japonaises à Vladivostock sont demeurées neutres.

L'arrivée des troupes de Kappell à Vladivostock était prévue, car le 21 mai elles capturaient Nikolsk et on rapportait qu'elles marchaient sur la ville. Le chef d'état-major des troupes de Kappell prétend que les associations antisocialistes de Vladivostock lui ont demandé de faire entrer ses soldats dans la cité. Une section de la milice de la place s'est rendue aux envahisseurs, les autres gardes ont pris la fuite. Les nouveaux venus sont maîtres de la place et ils ont pris aussi quelques villes et villages aux alentours de Vladivostock. Cette dernière ville est dans la consternation.

LES ANGLAIS EN SILESIE

Berlin, 27 (S. P. A.). — On croit ici que les troupes anglaises qui se dirigent actuellement vers la Silésie vont être postées dans la partie industrielle de la région et feront du service de patrouille dans les villes et les villages, car une dépêche spéciale d'Oppeln mande que les autorités allemandes de l'endroit ont été priées de réserver des wagons pouvant accommoder le transport de 1,600 soldats anglais.

On continue à recevoir à Berlin des nouvelles annonçant de sérieuses bagarres entre les bandes de volontaires allemandes et les Polonais. Des escarmouches qui ont eu lieu près de Grosstein et de Neiderellguth ont fait perdre 120 hommes aux insurgés polonais. Quant aux Allemands, leurs pertes sont en moyenne de 20 par jour.

Une dépêche de Munich raconte que les Bavarois qui s'étaient volontairement engagés pour faire du service militaire en Silésie retournent chez eux. La ville de Myslowitz, en Silésie méridionale, serait aux mains des Polonais, les troupes françaises l'ayant évacuée.

LE PRIX DES SOUMISSIONS

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE CONSTATE UN ECART ASSEZ GRAND ENTRE LA PLUS HAUTE ET LA PLUS BASSE DES SOUMISSIONS OFFERTES.

Les administrateurs ont pris connaissance de nombreuses soumissions offertes pour la construction de pavages, de trottoirs et d'égouts et pour la fourniture de charbon et de matériaux.

Les prix varient considérablement. On constate un écart de $11,000 dans un cas, de $7,000 dans un autre et de $2,000 dans un troisième entre la plus haute et la plus basse soumission.

En voici le détail:

"Pavage de la rue Harvard, de l'avenue Notre-Dame de Grâce à l'avenue Monkland: la plus basse soumission est de $19,955, et la plus haute, $21,938.

"Pavage de l'avenue Oxford, de l'avenue Monkland à l'avenue Terrebonne: la plus basse soumission est de $13,877.60, et la plus haute, de $14,940.

"Trottoir, rue Oxford, de l'avenue Monkland à l'avenue Terrebonne: la plus basse soumission est de $6,397.50, et la plus haute, $7,552.50.

"Egout, rue Vendôme, de la rue Sherbrooke à l'avenue Western: la plus basse soumission est de $7,378, et la plus haute, $18,730.44.

"Egout, chemin de la Côte Saint-Antoine, de l'avenue Hampton à l'avenue Draper; la plus basse soumission est de $3,092.50, et la plus haute, $10,503.75.

"Fourniture de charbon; la plus basse soumission est de $8.44 la tonne, et la plus haute, $9.37 la tonne.

"Fourniture d'huile à chemin: la plus basse soumission est de 14.8 sous le gallon, et la plus haute, 17 1-2 sous le gallon.

"Fourniture d'un excavateur: la plus basse soumission est de $7.138, et la plus haute, $7.836.

"Il est résolu de référer ces soumissions au surintendant des Achats et Ventes, et au directeur du service des travaux publics, pour considération."

UNE AMENDE AUX ABSENTS

LES DEPUTES SINN FEINERS QUI N'ASSISTERONT PAS AUX SEANCES DU PARLEMENT DE L'ULSTER PAIERONT UNE AMENDE.

Belfast, 27. — (S. P. A.) — On prévoit ici que les élections irlandaises vont passablement affaiblir les ressources financières des Sinn Feiners et des nationalistes, car on dit que chaque candidat élu qui refusera d'aller occuper son siège au parlement paiera une amende de 150 livres sterling. La même punition s'appliquera aux députés réfractaires du parlement du Sud.

La double victoire de Joseph Devlin à Belfast et dans le comté d'Antrim lui coûtera 150 livres, s'il entre au parlement, car il ne peut représenter plus d'une division à la fois. A l'ouverture de la session de l'Ulster, l'Orateur va annoncer qu'un des sièges de M. Devlin se trouve vacant. Il est pratiquement certain qu'un unioniste sera désigné pour remplir toute vacance qui pourrait se déclarer.

Un projet de sir Eric Geddes

Londres, 27. (S.P.C.) — Sir Eric Geddes, ministre des transports, en proposant à la Chambre des Communes la seconde lecture de son projet de loi tendant à grouper en un réseau unique les principaux chemins de fer de Grande-Bretagne, a déclaré que moyennant certaines économies dans le mécanisme du fonctionnement des chemins de fer le pays pourrait épargner annuellement vingt millions de livres. Le parti ouvrier a donné son appui à un amendement rejetant le bill. Sir Frederick Banbury, une autorité en économie politique, a dénoncé le projet de loi Geddes comme n'étant rien moins qu'une fausse nationalisation des voies ferrées. Le débat a été ajourné.

Une soixantaine de membres du parlement se sont réunis hier, pour adopter une résolution de protestation contre le relèvement de l'indemnité parlementaire et contre l'octroi de billets de chemins de fer gratuits aux deputés.

Activité de fin de semaine

LE "CORSICAN", PAQUEBOT DE LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE EST PARTI CE MATIN. — LE "TUNISIAN" PART DEMAIN. — ON ATTEND LE "MINNEDOSA" ET LE "CANADA".

Le "Corsican", ligne du Pacifique Canadien, est parti à onze heures, ce matin, pour Southampton et Anvers, avec 310 passagers de cabine et 370 de troisième classe. Parmi les passagers, on remarque les Canadiens-français suivants: le Dr A. Ferron et Mlle T. Ferron, le Dr et Mme P.-C. Pilon.

DEUX ARRIVAGES PROCHAINS

Le "Minnedosa", ligne du Pacifique Canadien, a été signalé, hier soir; à 8 h. 30, au largo du Cap Race. Ce paquebot sera à Québec probablement dimanche matin, et on l'attend à Montréal, tard dans la soirée. Il porte 480 passagers de cabine et 1,007 de troisième classe; 1,572 sacs de malle et 568 colis.

On a reçu, hier, à Montréal, les premiers rapports par T. S. F. du "Minnedosa" et du "Canada", ligne White-Star-Dominion. Ces deux paquebots sont partis presque en même temps de Liverpool. A six heures, hier matin, le "Canada" était à 375 à l'est du Cap Race. Il sera probablement à Québec dimanche soir, tard et à Montréal, lundi matin. Le "Canada" n'a à son bord que 196 passagers de cabine et 382 de troisième classe.

INCENDIE A BORD D'UN NAVIRE

Un incendie qui s'est déclaré, hier après-midi, à bord du *Canadian Trader*, de la Marine marchande du gouvernement canadien dans le port de Saint-Jean, N.-B., a endommagé environ cinq cents tonnes de sucre. Les pompiers de la ville ont promptement éteint les flammes. Le navire était à prendre un chargement au quai de la *Atlantic Sugar*, à destination du Royaume-Uni.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Tunisian, ligne du Pacifique, part demain de Montréal, pour Liverpool.

L'"Empress of France, même ligne, venant de Québec, est attendu à Liverpool mardi prochain.

L'"Adriatic, liyne White Star, est arrivé à New-York, ce matin. Il venait de Southampton et de Cherbourg.

Le "Mauretania", ligne Cunard, part demain de Southampton pour New-York, via Cherbourg.

LES SIGNAUX

Ile aux Grues — A 2 h. 25 du matin, descendant, "Tunisian".

Pointe-au-Père — A 10 h. 30 du soir, montant, "Canadian Miner". A 9 h. du matin, descendant "Tunisian."

Cap Race — A 8 h. 30 du soir, hier, "Minnedosa".

Québec — Le "Québec" est arrivé à 9 h. 20 du matin.

Pongue-Pointe — A 7 h. 35 du matin, "Saguenay". A 4 h. 40, hier soir, montant, "Canadian Otter".

NAVIRES DANS LE PORT

Royan Geo. Hall Coal Co.
Ignifer, Geo. Hall Coal Co.
Canadian Beaver, marine du gouvernement.
Mocig, T. R. McCarthy Regd.
Canadian Observer, marine du gouvernement.
Borderer, New-Zealand Shipping Co.
Hoerda, Canada S.S.
Isotta, Thos. Harling and Son.
Canadian Squatter, marine du gouvernement.
West Kebar, Robt. Reford Co..
Dunaff Head, McLean Kennedy, Ltd.
Corsican, C.P.R.
Melita, C.P.R.
Noordwijk, Robt. Reford Co.
Pikepool, T. R. McCarthy, Rgd.
Canadian Marimer, marine du gouvernement.
Canadian Rancher, marine du gouvernement.
Canadian Sapper, marine du gouvernement.
San Guiseppe, Robt. Reford Co.
Western Plains, Robt. Reford Co.
Polgowan, T. R. McCarhy Regd.
Seapool, T. R. McCarthy Regd.
Canadian Seigneur, marine du gouvernement.
Valacia, Robt. Reford Co.
Hyacinthus, McLean Kennedy Ltd
Hesione, McLean, Kennedy, Ltd.
Canadian Otter, marine du gouvernement.
Oristano, Furness Withy Co.

L'élection de sir James Craig

Belfast, 27 — (S.P.A.) — Sir James Craig, premier ministre désigné pour l'Ulster, s'est fait élire au parlement irlandais du Nord, en recueillant à lui seul 30,000 votes. Eamon de Valéra, le chef des républicains, est celui qui en a reçu le plus après sir James. En effet, 16,000 électeurs ont voté pour M. de Valéra.

En l'honneur de Caruso

New-York, 27 — (S.P.A.) — Plus de mille personnes ont demandé des permis pour assister au départ de Caruso, demain après-midi. Le ténor italien s'embarquera à bord du *Presidente Wilson* pour l'Italie. Tout l'équipage du *Presidente Wilson* a été invité au bal qui sera donné ce soir à l'hôtel Vanderbilt par Caruso, en l'honneur de son bébé Gloriosa, au profit d'un sanatorium pour les enfants des émigrés italiens. M. Caruso est vice-président de ce sanatorium.

Un plaidoyer de M. Labrecque

M. LABRECQUE REPOND AUX ACCUSATIONS DU MAIRE AU SUJET DES PROFITS EXAGERES DES MARCHANDS DE CHARBON.

M. J. O. Labrecque, marchand de charbon, nous a communiqué le document suivant en réponse à la motion Vandelac-Jacobs (qui n'est autre que celle du maire) au sujet du charbon, motion soumise au conseil lundi dernier.

"En quoi la motion du Maire Martin peut-elle venir en aide aux ouvriers de Montréal?

"C'est ce que M. le Maire aurait dû se demander avant de faire sa motion.

"Cette sortie du maire Martin qui accuse aujourd'hui les marchands de charbon de faire des profits exorbitants, au lieu d'être utiles à la population de Montréal, lui sera préjudiciable et même très préjudiciable.

"1o—Elle ne sera aucunement utile.

"Il y a, en effet, un précédent qui démontre que le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans les questions du charbon américain.

"En 1909, à la demande des marchands de charbon de la province d'Ontario, la Commission des chemins de fer décréta que les compagnies canadiennes de chemin de fer devront, aux lignes de frontière, ériger des pesées pour les chars de charbon, — les marchands ne devant payer que pour ladite pesanteur de charbon trouvée dans les chars et sur ladite pesée. Quel en fut le résultat? Les propriétaires des mines américaines de charbon déclarèrent qu'ils n'expédieraient plus de charbon tant que cette loi serait en vigueur. Pour ne pas priver de charbon la population de la province d'Ontario, il fallût accepter les conditions des propriétaires de mines américaines.

"Dans la présente question, l'intervention du gouvernement fédéral n'aura pas de meilleur résultat. L'augmentation du prix du charbon dépend, en effet, de trois causes bien distinctes, à savoir:

"1o—Le change;

"2o—L'augmentation du prix de transport;

"3o—L'augmentation des salaires.

Que peut faire le gouvernement fédéral?

"1o—Pour faire disparaître le change qui, aujourd'hui, augmente le charbon de deux piastres par tonne en moyenne.

"2o—Pour faire disparaître l'augmentation du transport de $2.30 par tonne exigée par les compagnies américaines de chemin de fer;

"3o—Pour faire diminuer le salaire des mineurs et des employés des chemins de fer américains.

"Poser la question, c'est la résoudre.

"2o—D'autre part, si les classes ouvrières croyaient que les démarches du maire auraient pour effet de faire diminuer le prix du charbon, l'intervention de M. Martin aurait des conséquences encore plus désastreuses, et voici pourquoi: si le public croit que le prix du charbon va baisser il attendra inévitablement la baisse promise. Pour peu que cela dure, la livraison du charbon s'en trouvera paralysée, faute de demande.

De deux choses l'une, ou les marchands, pour activer leur commerce, importeront du charbon de qualité inférieure (semi-anthracite, etc.), afin de pouvoir le vendre à meilleur marché et, dans ce cas, la production de ce charbon ne sera pas suffisante pour faire face à la demande: ou les marchands n'importeront pas de bon charbon — ne pouvant le vendre pour trouver leur bénéfice, — alors il y aura disette à l'automne, — la quantité emmagasinée n'étant pas suffisante pour faire face à la demande.

"Donc, le public, pour s'approvisionner, devra payer $17.50 ou $18. la tonne le charbon qu'il peut se procurer aujourd'hui à $17.00 la tonne.

Alors, pour s'éviter semblable situation, il faut que la livraison du charbon se fasse normalement. Ce qui prouve que quand on veut faire disparaître des abus que l'on croit exister, souvent le remède que l'on suggère est pire que le mal.

M. Léo Doyon est candidat

Le premier candidat à faire son apparition à l'hôtel de ville, pour les prochaines élections du mois d'octobre, est M. Léo Doyon, industriel.

M. Doyon se présentera dans le quartier No 12 (partie de Saint-Henri et de Saint-Joseph), il en a donné avis officiellement au greffier de la ville, qui lui remettra la liste électorale de son quartier dès qu'elle sera prête.

Le nouveau candidat a deux articles à son programme: établir un marché dans la partie ouest de la ville et rendre provinciales les routes du boulevard Gouin et de la rue Notre-Dame, afin d'en remettre l'entretien sur les épaules de la province.

Ils protestent de leur innocence

Dennis O'Sullivan, John Grace et Thomas Lyng, tous trois tenus criminellement responsbles par le jury du coroner, de la mort de la petite Lily Lucilla Manning, ont comparu, ce matin, devant le magistrat Cusson, en Cour de police. Ils ont protesté de leur innocence. Ils subiront leur enquête le 31. Ils ont été remis en liberté moyennant un cautionnement personnel.

Un congrès d'institutrices

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES INSTITUTRICES DE MONTREAL TIENT AUJOURD'HUI SON CONGRES A L'ACADEMIE MARCHAND — UN PROJET DE FEDERATION.

Les membres de l'Association Catholique des institutrices de Montréal ont assisté très nombreuses, à 8 heures 30, ce matin, à leur messe annuelle dite en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes par M. l'abbé Richard qui, au cours d'une brève allocution, leur a parlé de "la culture de la volonté chez l'enfant".

Plus de quatre cents institutrices ont assisté à la grande assemblée générale tenue à 10 heures dans l'une des salles de l'Académie Marchand, angle des rues Berri et Dorchester. La Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal était représentée par M. l'abbé Gariépy, visiteur du district ouest, MM. Labarre, directeur du district nord, A.-C. Miller, directeur du district centre, et C.-J. Miller, inspecteur.

Mlle A. Lalime, présidente de l'Association, a ouvert elle-même la réunion et a souhaité à toutes la plus cordiale bienvenue. Elle a remercié tout particulièrement M. l'abbé Richard des bonnes paroles prononcées après sa messe du matin, sans toutefois oublier les élèves de Mlle Audette qui se sont occupées du chant et à qui l'Association a décidé d'envoyer des prix à titre de récompense. Elle a remercié également les institutrices de lui avoir conservé si longtemps leur confiance.

L'Association Catholique des institutrices de Montréal, ajoute la présidente, est très honorée du choix de M. l'abbé Jasmin, professeur de langue à l'Université de Montréal, comme nouvel aumônier, succédant à M. l'abbé Dubois qui a dû se retirer pour cause de santé. Mgr Bruchési, dans cette nomination, a démontré tout l'intérêt qu'il ne cesse de porter à l'Association.

La lecture des minutes de la dernière assemblée par la secrétaire, Mlle Boisvert a eu lieu ensuite. Cette procédure a soulevé une assez vive discussion, mais les minutes ont été finalement acceptées.

M. Labarre est alors invité à présider l'assemblée. Il a déclaré qu'il ignorait la cause de la préférence qu'on semble lui témoigner. il l'a attribuée, toutefois, au fait qu'il a été le premier des représentants de la Commission Scolaire à arriver ce matin à l'Académie Marchand.

Comme la présidente de l'Association et les membres du comité de régie doivent aujourd'hui même donner leur démission il propose d'abord un vote de remerciements à leur adresse qui est unanimement approuvé.

On procède ensuite aux élections qui donnent les résultats suivants: Mlle Boisvert présidente; Mlle Montpetit, vice-présidente; Mlle Colpron, trésorière; Mlle Bérard, secrétaire. Sont élues comme conseillères: Mlles Bissonnette et Martin, district est; Racicot et Shelrer, district ouest; Paquette et Chateauvert, district nord ; Fortin et Bédard, district centre.

Mlle Boisvert, secrétaire démissionnaire, demande la liberté, avant de clore cette assemblée, de communiquer à toutes les institutrices un extrait de minutes de l'assemblée de l'Alliance Catholique des instituteurs ayant trait à un projet de fédération de l'Association des institutrices avec celle-ci. Le projet comportait la fondation d'une section féminine de l'Alliance Catholique par l'Association Catholique des Institutrices de Montréal, lequel garantit à la dite association sa complète autonomie comme par le passé.

Le projet ayant d'abord rencontré l'entière adhésion de l'Alliance Catholique des instituteurs est alors soumis au vote, qui le sanctionne avec une forte majorité.

La nouvelle présidente de l'Association, Mlle Boisvert, invitée à prendre son siège, remercie ses compagnes de l'honneur qu'elles viennent de lui faire, et les convie à une réunion des membres de l'Alliance Catholique des instituteurs qui se tiendra à 2 heures de l'après-midi, à l'école Montcalm, réunion à laquelle elles sont du reste officiellement invitées.

Des passe-ports nécessaires

Washington, 27. — (S. P. A.)— Le département d'Etat informe les Américains qui projettent de visiter le Royaume-Uni qu'ils doivent obtenir, avant de s'embarquer, un passeport britannique. Un certain nombre de voyageurs ne s'étant pas conformés à cette prescription, le département d'Etat fait connaître que le visa des passeports est requis par tous les pays européens, excepté la Belgique.

L'électricité ineffective

Washington, 27 (S. P. A.) — Le sénateur King, démocrate de l'Utah, a dit, au Sénat, qu'il avait été informé que le système de l'emploi de l'électricité comme force motrice sur les navires de guerre américains avait échoué complètement en ce qui concerne le superdreadnought *Tennessee*, qui va bientôt rejoindre la flotte du Pacifique. Le sénateur Poindexter, républicain, de Washington, a répondu qu'on avait remédié aux défectuosités constatées. Le *Tennessee* est un navire à pétrole, mais il emploie l'électricité pour obtenir sa vitesse maximum.

M. ARTHUR GRIFFITH EST ÉLU

Le fondateur du Sinn Fein a été élu comme député au parlement de l'Ulster, à l'élection de mardi

Belfast, 27 (S. P. A.). — Arthur Griffith, le fondateur du Sinn Fein, est au nombre de ceux qui ont été élus au parlement de l'Ulster à l'élection de mardi. C'est lui qui a remporté le plus grand nombre de votes dans la division électorale Fermanagh-Tyrone. On se rappelle que Griffith a été arrêté à la fin du mois de novembre l'an dernier et qu'il a été détenu depuis ce temps-là dans la prison de Montjoy, à Dublin. Il y a deux semaines environ, des Sinn Feiners ont audacieusement tenté de le sortir de prison, mais leur projet, quoiqu'il ait été assez bien combiné, a échoué.

UN ESSAI DE RÉGLEMENT

Les propriétaires des charbonnages et les délégués des mineurs se sont réunis, ce matin, chez M. Lloyd George pour tacher de mettre fin à la grève

Londres, 27 (S. P. A.). —Les maîtres des charbonnages anglais et les représentants de la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne se sont rendus ce matin chez le premier ministre Lloyd-George pour discuter des propositions tendant à régler la longue grève des mineurs. Il est certain que les propriétaires des houillères ont préparé des termes qu'ils doivent présenter à la conférence d'aujourd'hui, mais on doute fort que le grévistes les trouvent acceptables. Tout porte à croire que la conférence ne prendra pas fin avant demain.

Les chefs de la Fédération des mineurs ont tenu un caucus préliminaire ici hier et il paraît que les délégués présents à la conférence de ce jour n'ont pas été investis de pleins pouvoirs pour accepter ou rejeter les offres qui seront faites. Il paraît probable que ce sera les mineurs eux-mêmes, et non leurs délégués, qui auront à décider par un vote général si les propositions des chefs de l'industrie minière peuvent être acceptées.

LES RADICAUX FONT DES LEURS

Des radicaux ont voulu emprisonner les conseillers municipaux de Jacona, au Mexique. — On tue le chef de police et on blesse le maire

Mexico, 27 (S.P. A.). — Les radicaux ont voulu emprisonner les membres du conseil municipal du village de Jacona, près de Zamora, dans l'Etat de Michoacan, hier. Ils se sont battus avec les autorités du village et au cours des mêlées les radicaux triomphants ont réussi à hisser le pavillon rouge sur nombre d'édifices, mais quand ils ont voulu entrer dans les églises, la population leur a résisté si résolument qu'ils ont dû abandonner leurs projets. Les gens de Zamora, apprenant ce qui se passait dans le village voisin, ont couru aux armes pour aller prêter main-forte aux autorités de Jacona, mais, à leur arrivée, les troupes fédérales étaient déjà intervenues.

Hier après-midi, les radicaux ont tenu des manifestations d'un caractère moins grave à Uruapan, à 35 milles au sud-est de Zamora. Il y a eu quelques escarmouches, mais pas de pertes de vie.

UNE QUESTION DOMESTIQUE

LE PREMIER MINISTRE SMUTS DIT QUE LA QUESTION IRLANDAISE REGARDE LE ROYAUME-UNI SEUL.

Le Cap, 27. (S.P.A.) — Le premier ministre Smuts a pris la défense de la Ligue des Nations hier, au parlement de l'Afrique-Sud. Il a demandé que l'on donne à la Ligue le temps de prouver ce qu'elle est en état de faire. Le général Smuts ne voit de chance de salut pour le genre humain que dans une association des nations, grandes et petites. Il a fait lui-même partie du comité de la Conférence de la paix chargé d'organiser la Ligue. Il se dit sincèrement convaincu qu'elle deviendra un véritable tribunal de justice et de civilisation qui réglera l'avenir du monde.

Pendant son discours, le premier ministre Smuts en est venu à parler de la question d'irlande et a déclaré que c'est un problème qui regarde le Royaume-Uni. Le gouvernement anglais va peut-être cependant aimer à consulter les gouvernements des Dominions là-dessus pour leur donner une occasion d'émettre leur opinion respective.

Quant au traité anglo-japonais, le général Smuts dit que le Sud-Africain semble s'en désintéresser, mais que si on lui demande son avis il le donnera volontiers, tout comme il le fera pour la question des marines des Dominions.

Le premier ministre espère que la conférence impériale de Londres s'entendra pour régler les problèmes qui concernent l'Empire. Ce serait autant de fait pour assurer le succès des travaux de la Ligue des Nations et pour la régie future du monde.

Une action renvoyée

Le juge Martineau de la Cour Supérieure, a rendu jugement, hier, dans la cause de J.-O. Bonnier, demandeur, contre Adler et Mme Ratkin et al, mis-en-cause.

M. Bonnier avait été nommé curateur à la faillite du défendeur, en vertu d'un jugement daté de 1919. Le défendeur s'en est allé hors de la province avec des marchandises pour cinq mille dollars. Ces marchandises ont été vendues ou mises en gage pour une somme que les mis-en-cause ont prêtée au défendeur.

Le demandeur prétend que les mis-en-cause n'ont pu ignorer la provenance des marchandises et normalement ne pouvaient pas s'empêcher de concevoir des soupçons sur leur provenance, vu que les marques de commerce étaient effacées, et que les mis-en-cause n'ont demandé aucune garantie à Adler. En conséquence, le demandeur exigeait que les marchandises lui soient retournées au curateur de la faillite.

Le juge a constaté que le demandeur pouvait demander la résolution du contrat, pourvu qu'il rembourse la somme d'argent prêtée par le défendeur aux mis-en-cause et qu'il a refusé de le faire. En conséquence, l'action a été renvoyée, chaque partie devant payer ses frais.

Une puissante mitrailleuse

Rock-Island, Ilinois, 27. — (S. P. A.) — L'armée américaine aura un type de mitrailleuse du calibre 50, capable de tirer une balle qui, à une portée de 200 verges, pourra transpercer la plaque d'acier d'un pouce d'épaisseur des chars d'assauts.

De la viande importée

Washington, 27 (S. P. A.). — Bien que les Etats-Unis soient la nation qui produise le plus de viande, le département de l'agriculture annonce qu'ils ont importé, l'année dernière, 160 millions de livres de viandes. Les deux tiers de ces importations proviennent de viande d'agneau de la Nouvelle-Zélande.

Un gros vol

Paris, 27 (S. P. A.). — Un vol important vient d'avoir lieu en pleine Préfecture de police. Des voleurs se sont introduits dans le laboratoire de la préfecture et ont volé des appareils dont plusieurs en platine, d'une valeur totale de 135,000 francs.

Souvenir de guerre

Washington, 27 — (S.P.A.) — Le secrétaire Weeks a chargé une commission composée de sept officiers d'établir les plans détaillés des champs de bataille où les troupes américaines ont été engagées pendant la guerre.

Invités en Chine

Washington, 27 (S. P. A.). — Le major-général Wood et M. W. C. Forbes ont été invités par le gouvernement chinois à visiter la Chine après avoir terminé leur mission aux Philippines. On dit au département de la guerre qu'ils accepteront l'invitation.

Les moteurs Diesel

Paris, 26 — (S.P.A.) — La conférence des ambassadeurs a pris connaissance du rapport de la commission de contrôle naval sur la suite donnée par le gouvernement allemand aux mesures arrêtées par les alliés pour la transformation des moteurs Diesel que l'Allemagne est autorisée à garder.

AU BON MARCHÉ

DEMAIN SAMEDI

VEILLE DE LA PROCESSION "Fête Dieu"

GRANDE MISE EN VENTE EXTRAORDINAIRE DANS TOUS NOS RAYONS

Très Recommandé
Magnifique Ruban

Ruban de Taffetas, Duchesse et Jompadour, spécial pour boucles de cheveux et ceinturons, dans les teintes de rose, bleu pâle, vieux rose, bleu Alice, bleu-marine, mauve, jaune, brun, rouge, noir et blanc. Largeurs de 5 et 6 pouces.
Prix réduit, la verge.. . . . . **69c**

Très Recommandé
Lot de Sacoches en Soie

Valeur de 6·00 chacune pour 4.49

Superbes sacoches en soie moirée, comprenant compartiment et miroir. Doublure de fantaisie. Valeur régulière de 6.00 chacune.
Pour le prix très réduit de.. . . . . **4.49**

AU PALAIS DU BÉBÉ

Robes pour Fillettes

Robes en crêpe Georgette, crêpe de Chine, soie, net, mousseline organdi et voile, blanc, rose pâle, garnies de fine dentelle. Derniers modèles pour l'été. Ages de 1 à 6 ans. Prix revisés

3.00 4.50 6.50 8.00 à 13.00

Bonnets et Chapeaux pour Enfants

Bonnets et chapeaux en mousseline et popeline, garnis de dentelle et ruban. Ages de bébé à 3 ans. Prix revisés

98c 1.50 2.00 3.50 à 4.50

Corsets pour Dames

Corsets en soie brochée, reps, coutil, blancs ou rose pâle, finis avec élastique ou ruban, attachant en avant et en arrière. Toutes les meilleures marques. Tailles de 19 à 30. Prix revisés

1.98 3.00 4.00 6.00 .. à 8.00

Robes pour Fillettes

Robes en crêpe Georgette, crêpe de Chine, soie, net, mousseline organdi et voile, garnies de fine dentelle et ruban. Jolis modèles dans les nuances de blanc, rose pâle et bleu-marine. Ages de 6 à 14 ans. Prix revisés

3.00 8.00 12.00 15.00 18.00 à 21.00

VESTES DE SOIE POUR DAMES

Vestes en tricolette de soie, dans un beau choix de nuances. Joli collet, poches et ceinture. Dernière nouveauté. Grandeurs assorties pour dames. Prix revisés

15.00 18.00 25.00 28.00 à 32.00

Sous-Vêtements pour Dames

Sous-vêtements en soie italienne rose pâle ou blanche, dans les marques "Kayser", "Queen" et "Niagara". Camisoles et bloomers dans toutes les grandeurs pour dames. Prix revisés

2.98 4.00 5.00 à 7.00

Très Recommandé
Superbes Çollets pour Dames

Jolis collets en mousseline organdi, finis avec dentelle, forme châle ; aussi chemisettes en dentelle avec collet, et autres collets en dentelle écrue forme châle.
Prix spécialement réduit, chacun. .. **98c**

LETENDRE LIMITEE
625 STE-CATHERINE EST
Angle Montcalm

Lot de Magnifiques Blouses

Blouses en soie, georgette, crêpe de Chine, marquisette et voile, dans toutes les dernières nouveautés de la saison. Encolure basse ; manches courtes. Ces blouses sont richement brodées et perlées. Grande variété dans les modèles et toutes les couleurs de la saison. Grandeurs de 36 à 44 pour dames. Prix revisés

5.98 9.98 12.98 à 29.98

Au Comptoir des Bas pour Dames

Bas en soie italienne, unis et ajourés, dans les nuances de bleu-marine, champagne, drab, castor, gris pâle et foncé, brun, rose, bleu pâle, mode et blanc. Soie épaisse et de bonne qualité. Toutes les pointures pour dames. Prix revisés, la paire

3.00 4.00 et 4.50

Bas en soie bleu-marine, chameau, brun, taupe, castor, drab, Putty, champagne, gris, blanc et noir. Haut des jambes uni et à côtes. Marques "Venus" et "Radium". Pointures de 8½ à 10 pour dames. Prix revisé, la paire.. . . . . **2.25**

Bas en soie de fantaisie de plusieurs tons, dans les teintes de vert, brun et gris. Grande nouveauté. Toutes les pointures pour dames.
Prix revisé, la paire.. **2.25**

Bas en filoseille blanc ou noir, belle finission. Pieds doubles. Toutes les pointures pour fillettes et enfants. Prix revisés, la paire
60c 75c et 85c

Recommandé

Beaux bas tout soie, unis, ajourés et avec rayures ; dans les nuances de gris pâle et foncé, champagne, tan, drab, castor, suède, vert, sable, blanc et noir. Bas bien finis et élastiques. Toutes les pointures pour dames. Prix très réduit, la paire. **1.89**

VENTE AVANTAGEUSE POUR SAMEDI ET LUNDI AU

Rayon des Garnitures de Maison

Grands réductions de fin de mois dans les Tapis et Prélarts

Carpettes "Wilton" dans de jolis dessins persans et orientaux, en couleurs rose, bleu, drab, etc. Réductions suivant les grandeurs :

2 x 3	verges.	Valant 75.00.	Réduit à 39.50
2¼ x 3	verges.	Valant 65.00.	Réduit à 36.00
2¼ x 3	verges.	Valant 80.00.	Réduit à 47.50
2¼ x 3	verges.	Valant 90.00.	Réduit à 52.50
3 x 3½	verges.	Valant 90.00.	Réduit à 53.00
3 x 4	verges.	Valant 110.00.	Réduit à 59.50
3 x 4	verges.	Valant 130.00.	Réduit à 74.00
3 x 4	verges.	Valant 160.00.	Réduit à 97.50

Linoléum de liège, grand choix de dessins. Largeur de 2 verges. Valeur courante de 1.35 la verge carrée. Pour le prix réduit de. . . . **99c**

Prélart canadien, fait de bon canevas. Largeur de 2 verges. Valeur courante de 80c la verge carrée. Pour le prix réduit de. . **55c**

Mantes et Manteaux pour Dames

En drap Polo, drap velours et autres nouveaux tissus de laine. Grand choix de styles dans les nuances de sable, nouveau bleu, Reinder, marine et noir. Modèles "sport" et nouveau style "mante" avec manches papillon. Grandeurs de 36 à 40 pour dames et grandeurs pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Prix revisés

15.98 24.98 33.50 39.98 à 49.50

Dernière Création de Jupes

En satin lavable, satin Baronnet, tricolette unie et de fantaisie, dans les couleurs de rose, blanc, crème, marine et noir. Ces jupes sont ornées de piqûres en soie, boutons et poches. Toutes les tailles ordinaires. Prix revisés

9.98 14.98 19.98 à 27.50

Très Recommandé
500 Douzaines de Nets pour Cheveux

Valeur de 50c la douzaine pour 15c

Nets pour cheveux, avec élastique, dans les teintes de châtain moyen, châain clair, noir et blond. Valeur courante de 50c la douzaine. Pour le prix extrêmement réduit de, la douzaine.. **15c**

AU COMPTOIR DES GANTS POUR DAMES

Recommandé

Gants en soie blanche, noire, grise, mastic et bleu-marine. Longueurs de 12 et 16 boutons. Bout des doigts double. Toutes les pointures pour dames.
Prix réduit, la paire.. . . . . **1.89**

Gants longs en soie blanche, grise, bleu-marine et pongée. Bout des doigts double. Les meilleures marques. Toutes les pointures. Prix revisés, la paire
2.50 et 3.00

Gants courts en soie blanche, noire ou grise. Bout des doigts double. Deu xboutons pression. Toutes les pointures pour dames.
Prix revisé, la paire. . . **98c**

Gants courts en soie blanche, avec piqûres noires, champagne, bleu-marine et noire avec piqûres blanches ; bout des doigts double. Deux boutons pression. Pointures de 5½ à 8.
Prix revisé, la paire. . **1.13**

Cache-Corset pour Dames

Cache-corsets en crepe de Chine, soie ou satin, garnis de fine dentelle et ruban. Nuances : blanc, rose pâle, bleu marine et noir. Grandeurs de 34 à 44. Prix revisés.

1.49 2.50 3.50 à 5.50

Elégantes Robes en Soie

Nous les avons en soie Duchesse, Taffetas, Chiffon et Crêpe de Chine, dans toutes les nouvelles nuances, marine et noir compris. Grand choix de styles. Grandeurs de 36 à 42 pour dames et grandeurs pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Prix revisés

16.98 24.98 à 49.98

Robes pour l'Eté

Robes en voile de belle qualité, mousseline organdi, ornées de volants gaufrés, finis remplis, manches courtes, encolure basse. Grandeurs pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Prix revisés

17.98 et 19.98

Au Rayon du Tailleur
Habillements Pour Garçons

Habillements blancs, culottes unies, garnitures en bleu-marine. Collet et manchettes. Ages de 3 à 6 ans. Prix revisés

1.50 1.98 et 2.50

Habillements blancs avec pantalons longs. Style matelot. Grandeurs de 4 à 8 ans. Prix revisés

3.50 5.00 et 7.50

Habillements pour garçons de 10 à 16 ans. Style Norfolk. Culottes bouffantes, en toile irlandaise unie et rayée.
Prix revisé. **5.50**

35 habillements en tweed flanelle, tout laine, assortiment de couleurs. Style avec plis et ceinture. Culottes bouffantes. Grandeurs de 24 à 35. Valeur courante de 15.00.
Pour le prix réduit de. . . . **9.95**

AU SALON DES MODES

Chapeaux en Leghorn et Chapeaux Blancs

Ils sont garnis de crêpe Georgette avec fleurs françaises, d'autres avec autruche, aussi quelques-uns sont garnis de mousseline organdi. Plusieurs différentes formes dans cet assortiment de nouveaux chapeaux. Prix revisés

9.50 et 12.50

Chapeaux en Paille Milan

Cette ligne spéciale de chapeaux en paille Milan est combinée de Georgette ou ruban et fleurs blanches. Prix revisé.. . . . . **8.50**

Chapeaux Blancs pour Fillettes

Chapeaux faits à la main, e npaille de fantaisie, combinés de crêpe Georgette et garnis de fleurs et ruban. Valeurs courantes de 7.00 et 8.00.
Pour le prix unique de.. . . . . **5.50**

Chapeaux Lavables pour Fillettes
Robes pour Fillettes

Ils sont en piqué blanc, brodés, unis ou de couleur bleu pâle et rose pâle. Prix revisés

98c 1.95 et 2.95

Très Recommandé
Vente de Mouchoirs pour Dames

Mouchoirs en lawn, finis avec points tirés, et d'autres avec coin brodé. Prix réduits, chacun

5c et 7½c

Grands mouchoirs pour dames âgées, finis avec bord ourlé à jours.
Prix réduit, chacun.. . . . . 10c

Occasions très Avantageuses au Rayon des Articles pour Hommes

CHEMISES nouvelles en percale de couleurs diverses, avec collet dur détaché, même matériel. Pointures assorties pour hommes. Prix revisé, chacune

3.50

Recommandé

CHEMISES de négligé en fil et en indienne de couleurs claires, genre veston. Poignets mous. Grandeurs de 14 à 17. Valeur courante de 2.50 chacune.
Pour le prix unique de. **1.59**

SOUS-VETEMENTS en balbriggan drab, marque "Penman", manches et jambes longues ou courtes. Grandeurs de 34 à 44.
Prix revisé le morceau. **1.00**

GANTS EN SOIE grise, unis ou avec barres noires. Bout des doigts doubles. Pointures assorties pour hommes. Prix revisés, la paire
1.50 2.00

CRAVATES en soie de fantaisie, de couleurs diverses. Forme nouvelle. Prix devisé, chacune. . **1.00**

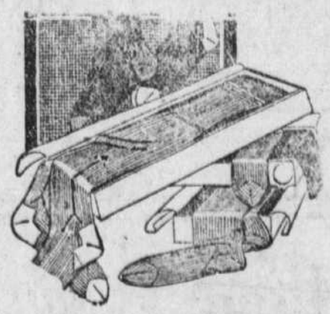

Chaussettes en soie unie ou de fantaisie, couleurs diverses. Pointures assorties pour hommes. Prix revisés, la paire
1.00 1.25 1.50

Très Recommandé

Chaussettes en fil noir, gris, brun, blanc, bleu-marine et champagne. Talon et bout de pied renforcés. Pointures assorties pour hommes. Valeur de 60c la paire.
Pour le prix très réduit de.. . . . . 49c

Vestes de Laine pour Dames

Vestes en tricot de laine Angora et fantaisie, genre tuxedo et genre blouse. Jolis modèles ; nuances pâles et foncées. Grandeurs assorties pour dames. Prix revisés

2.98, 6.00, 10.00 à 14.00

Très Recommandé

50 douzaines de mouchoirs en lawn blanc, avec bord ourlé, pour hommes ou garçons. Valeur courante de 15c chacun. Pour le prix très réduit de **9c**
Ou, la douzaine **1.00**

LA YOUGO-SLAVIE ET LE CATHOLICISME

Un intéressant rapport

Voici le rapport que M. Siestinec a lu à la réunion des étudiants étrangers reçus par l'A. C. J. F., au nom des étudiants yougo-slaves:

La jeunesse catholique yougo-slave, que j'ai l'honneur de représenter à ce congrès, a toujours suivi d'une marque de sympathie et d'admiration l'activité de ses jeunes frères français, elle savait bien que, organisés dans la A. C. J. F., ils sont des champions de l'idéalisme et de l'optimisme chrétiens et c'est pourquoi il m'est un devoir, d'ailleurs particulièrement agréable, de vous traduire les sentiments d'amitié que vous adresse la jeunesse catholique yougo-slave juste au moment où vous passez en revue vos cadres, douloureusement éprouvés par la défense de la patrie et où vous élaborez d'une façon si édifiante les lignes de votre conduite dans la lutte pour le règne du catholicisme par les oeuvres de paix.

Si la nation française pouvait faire, de l'esprit apostolique et de la générosité, deux de ses plus brillantes vertus nationales, c'est bien grâce au dévouement de ses jeunes catholiques organisés, qui les ont manifestées et pratiquées au suprême degré dans leurs innombrables cercles d'études dispersés à travers le pays, au point de faire du peuple français et spécialement de sa jeunesse de véritables chefs capables et toujours prêts à se mettre à la tête du mouvement catholique international.

Pour ne pas laisser échapper cette unique occasion, je voudrais bien, si vous me donnez votre consentement, introduire auprès de la jeunesse catholique française nos jeunes catholiques yougo-slaves car, à mon humble avis, il est temps de les faire se connaître les uns les autres, pour le plus grand bonheur de la solidarité catholique internationale.

La Yougo-Slavie est constituée, comme vous le savez très bien, par trois peuples, dont les Serbes, sous l'influence de Constantinople, ont accepté l'orthodoxie, tandis que les Croates et les Slovènes, orientés vers l'Occident, ont eu le bonheur de subir l'influence du catholicisme et de sa civilisation. Bien que parlant la même langue, ces trois peuples ne furent unis dans un Etat national qu'au lendemain de la guerre.

Si je me permets de vous tracer en quelques mots le mouvement des catholiques yougo-slaves, il est tout naturel que je me limite aux Croates et Slovènes, qui forment la partie catholique du nouveau royaume.

Les débuts du mouvement catholique croate et slovène, les premiers pas, pour ainsi dire, furent faits par la jeunesse, par cette jeunesse qui a traversé bien des difficultés et qui s'est heurtée à bien des obstacles brutalement posés par une société athée, avant d'avoir pu triompher de tous les mépris, des humiliations et persécutions. Nous ne nous cachons pas que ce fut grâce à son optimisme surnaturel qui lui inspirait la nécessité des sacrifices matériels et moraux qui sont toujours la base nécessaire pour une oeuvre solide et durable.

Le *sanguis martyrum*, voilà, Messieurs, le signe par lequel est marqué le commencement du mouvement catholique croate et slovène, le signe qui est resté la caractéristique pour l'action catholique de nos jours.

Dans les quinze dernières années du siècle passé, se devina dans les pays slovènes d'abord la réaction contre l'inondation du libéralisme athée qui fut importé d'Allemagne et de Vienne. C'est sous la haute autorité de Mgr Mahnic, qui inaugura la lutte avec l'alternative: *Aut Cristus, aut Be Ial.* Au premier abord, ce grand apôtre se lança dans l'organisation de la jeunesse universitaire slovène, l'enflamma, gagna les étudiants des écoles secondaires et avec cette armée d'intellectuels il passa à l'offensive dans les campagnes, toujours et partout fécondement appuyé par un clergé dévot, actif et dévoué.

La Croatie fut le théâtre d'un mouvement non moins enthousiaste quelques années plus tard, avec cette seule petite nuance qu'ici il embrassa surtout et principalement les étudiants, ce qui n'a rien de surprenant, si nous savons que seuls ceux-ci avaient encore certaines libertés et ne furent pas enchaînés par la surveillance de la police des autorités autrichiennes.

Le premier congrès des étudiants catholiques croates fut tenu à Trsat (près Fiume), en 1906. Il en sortit l'organisation formelle, de l'action catholique. La revue fondée en 1907 est rapidement devenue le foyer intellectuel des catholiques.

En 1913, à l'occasion d'un congrès catholique à Ljubljana, les Croates et les Slovènes concentrèrent leurs forces, c'est ainsi qu'à partir de cette date on peut parler d'une action commune et concertée dans les deux provinces.

Au lendemain de la guerre, à propos du congrès des Sociétés de gymnastique catholiques, en 1920, à Maribor, qui a eu le suprême honneur d'avoir comme hôtes une délégation brillante des sociétés de gymnastique catholiques françaises à cette occasion, une organisation commune des étudiants fut élaborée, nommée: "La Ligue catholique des étudiants yougoslaves," avec la revue "L'aurore, Le Flambeau."

Après ce coup d'oeil historique vous me permettrez, Messieurs, de dire encore deux mots sur la méthode de travail de cette organisation.

La Ligue catholique poursuit deux buts: elle s'efforce de donner à ses membres une formation religieuse, d'une part, et une formation intellectuelle de l'autre, et c'est ainsi qu'on a divisé le travail en deux sections.

La congrégation mariale donne satisfaction aux besoins religieux des étudiants.

L'organisation proprement dite est pour les développer intellectuellement.

Le travail intérieur dans les associations des écoles universitaires se fait dans les cercles d'études, par des conférences, réunions amicales, et par des assemblées mensuelles obligatoires.

Tout au commencement, le mouvement catholique de notre pays présentait un caractère presque purement littéraire et philosophique tout naturel, car il a fallu mettre l'ordre dans l'anarchie morale dans laquelle s'ébattait la littérature de cette époque. C'est bien de là que nous est venu un nombre considérable d'écrivains catholiques.

Depuis 1910, les besoins sociaux immédiats, l'apparition des problèmes sociaux urgents et graves imposaient à la jeunesse catholique la nécessité de remplacer l'intérêt littéraire par celui des préoccupations sociales.

A ce moment, il y a 6 associations des étudiants des écoles universitaires, comme suit:

A Zagreb ("Domagoj", la plus importante et la plus nombreuse);
A Lionbliana ("Danica," la plus ancienne);
A Belgrade ("Dan");
et hors de la patrie: en Tchéco-Slovaquie;
A Prag ("Krek");
En Autriche ("Jug");
En France un cercle à Paris.

Les associations des grands séminaires sont au nombre de 9, qui travaillent ensemble avec les étudiants laïcs.

Le nombre de tous les étudiants universitaires, organisés dans les associations catholiques surpasse 500 membres.

Les associations des étudiants, des écoles secondaires sont bien plus développées numériquement, car elles comptent plus de 50 associations, avec 2,000 membres, ce qui est beaucoup pour un peuple de 5 millions.

Ainsi, voyons-nous, à la base du mouvement catholique, la jeunesse organisée qui, comme d'ailleurs le font les admirables jeunes gens de l'A. C. J. F., d'une façon plus perfectionnée, travaille partout, en ville avec les ouvriers, à la campagne avec les paysans, en étroit contact et en collaboration intime avec les ouvriers syndiqués ou avec des organisations rurales, sans parti pris, sans étroitesse et sans préjugé et sans esprit de caste. Nous pouvons être fiers, vous me permettez bien ce sentiment de satisfaction, de cette jeunesse qui, mélangée aux travailleurs manuels, collabore à la restauration morale et matérielle de son peuple.

Les étudiants sont de véritables apôtres qui vont à la campagne en faisant des conférences formant des salles de lectures, des bibliothèques, distribuant des livres catholiques et surtout fondant les associations de la jeunesse rurale.

La jeunesse rurale s'éduque dans l'esprit chrétien et se développe intellectuelement par l'étude des questions religieuses et sociales, par la culture du chant national et des pièces dramatiques.

Sans exagérer, on peut dire qu'en Slovénie, plus d'une moitié de toute la jeunesse appartient à nos organisations et qu'il n'y a plus de paroisse sans une avant-garde solide de jeunes gens catholiques.

En Croatie l'organisation de la jeunesse rurale est aussi en plein essor. Actuellement le nombre des associations a dépassé 70 mais c'est seulement le commencement de la restauration après la guerre. Une action vive et enthousiaste élargit de jour en jour la phalange des jeunes champions de la civilisation chrétienne.

Une partie de la jeunesse catholique forme la Société de gymnastique catholique: les "Aigles", dont le nombre surpasse 6,000 membres.

Grâce à sa jeunesse, la Yougoslavie a repoussé d'abord le danger libéral et athée, le danger national ensuite, qui lui venaient tous deux de la même source, et avaient le même but: préparer la prédominance du germanisme luthérien, dans les pays de l'Europe Centrale. C'est ainsi que la jeunesse catholique a fidèlement conservé le programme de ses ancêtres qui luttaient eux, contre le danger oriental et musulman.

On se réjouit à l'heure actuelle de voir cette jeunesse entrer avec le même esprit de sacrifice, dans la voie de la défense de leurs principes chrétiens, et de conquêtes morales, car un immense champ d'action lui est ouvert: défendre la civilisation chrétienne de son pays contre le bolchévisme intellectuel et matériel et étendre son activité chez ses frères et compatriotes serbes, qui, eux, sont restés sous l'influence paralysante de l'orthodoxie.

Nous, catholiques yougoslaves, nous serons fiers d'avoir avec nous les Français, et, avec eux, sous leurs auspices, nous nous sentons aussi forts, pour aller au champ travailler sans relâche et sans recul à la réalisation du programme international catholique du grand Pape Pie X: *Omnia restaurare in Christo.*

Vient de paraître

Vie de l'abbé J.-M. Bourg, par l'abbé A. Melançon, membre de la Soc. Hist. de Montréal. — in 12 de 172 pages sur papier de luxe.

Toutes les familles de l'Acadie et de la Baie-des-Chaleurs voudront se procurer ce récit des commencements du miracle acadien. — Ce livre se présente sous un format et dans une langue qui lui feront trouver et maintenir une place d'honneur dans tous les foyers.

Il y sera un moyen d'édification et il entretiendra la fierté nationale.

En vente chez l'auteur à Campbellton, N. B. ou au Chez Nous, Rimouski. — $1.00 franco. Importantes réductions pour quantitées.

(Communiqué.)

Concerts symphoniques de la St-Jean-Baptiste

L'oeuvre des concerts symphoniques, si brillamment inaugurée le 1er mai dernier, au Monument National, par la Société Saint-Jean-Baptiste, sera reprise prochainement. Le deuxième de la série, qui avait été fixé au dernier dimanche de ce mois, est ajourné au dimanche suivant, 5 juin, vu que la date et l'heure de ce concert du 29 coïncideraient avec la célébration de la Fête-Dieu dans plusieurs paroisses.

Les organisateurs de ces concerts: M. J.-J. Gagnier, chef du corps de musique des Grenadiers, et M. le docteur Fred. Pelletier, chroniqueur musical, nous promettent un autre régal artistique pour le 5 juin. Il s'agit en effet d'un mouvement éducationnel qui mérite d'être suivi par tous ceux qui s'intéressent à l'avancement de la culture musicale chez notre peuple. On ne donne à ces concerts que de la musique classique, rendue après une préparation des plus soignées, par une soixantaine d'instrumentistes, dont plusieurs sont des professionnels. L'admission en est absolument gratuite; toutefois, les personnes qui désirent se réserver un siège peuvent le faire en se procurant un billet d'orchestre au prix vraiment modique de 50 sous. Ces billets sont déposés à la librairie Granger et chez Archambault.

Au Royaume des Tapis

On expose en ce moment, à la montre de la maison Filiatrault, 429, boulevard Saint-Laurent, des DRAPERIES et RIDEAUX à très grandes REDUCTIONS de prix, ainsi qu'un choix de tapis sans pareil.

(Réc.)

TRIBUNAUX CIVILS

UNE QUESTION DE TAXES

LA VILLE DE MONTREAL DESIRE FAIRE ANNULER UN JUGEMENT QUI ACCORDAIT LE PAIEMENT DE CERTAINES TAXES SCOLAIRES A LA COMMISSION SCOLAIRE DE COTE SAINT-LUC.

Il y a eu un débat intéressant hier, en Cour d'Appel, devant les juges Martin, Greenshields, Guérin, Tellier et Rivard. Il s'agit d'un appel de la ville de Montréal, d'un jugement de la Cour Supérieure qui, en avril 1920, a maintenu en faveur de M. Brodie, le droit de s'opposer à une saisie sur sa propriété à Notre-Dame-de-Grâce, pour taxes d'écoles. M. Brodie prétend qu'il a le droit de continuer à payer ses taxes scolaires à la vieille Commission Scolaire de Saint-Luc, vu que son terrain se trouve en dehors du territoire annexé à la ville pour fins scolaires. La question est de savoir si oui ou non, ledit terrain fait partie du territoire annexé à la ville pour fins scolaires.

CAPITAINE CONDAMNE

Le capitaine J. Paquette, de Champlain, commandant du navire *Maisonneuve*, s'est vu condamner, hier après-midi, par le juge Martineau, à payer la somme de $376, pour dommages, à M. J Albert Sévigny, marchand de Nicolet, à la suite d'une réclamation faite par ce dernier, qui alléguait dans sa déclaration, qu'une certaine quantité de marchandises confiées au défendeur, par lui, pour être transportées à bord de son vapeur, ont été détériorées.

Le défendeur a rétorqué, pour se désister de toute responsabilité, que les dommages subis par le demandeur provenaient d'une collision survenue entre le *Maisonneuve* appartenant au capitaine Paquette et un autre navire.

Comme il n'était pas responsable de la collision, il ne l'est pas par conséquent de ses suites.

Le juge Martineau s'est déclaré d'opinion contraire et a condamné le capitaine Paquette à payer au demandeur, ladite somme de $376, en plus des dépens de la présente action.

REFUS DE RADIATION

Le juge Martineau a rendu douze jugements en Cour Supérieure, hier après-midi, dont voici le plus intéressant Il s'agit de la cause Desève contre Mlle O'Flaherty et Mme Pearson et vir, mise-en-cause. M. Desève demandait que la Cour ordonne à la défenderesse de rayer une hypothèque de quatre mille dollars sur une propriété qu'il avait achetée de la défenderesse. Le demandeur prétendait qu'il avait acquis la propriété du premier possesseur avant que l'enregistrement de Mlle O'Flaherty fût fait. La Cour a estimé que la défenderesse s'était conformée aux articles, 1571 et 2157 du Code Civil et a en conséquence, renvoyé la plainte.

UNE QUESTION EPINEUSE

La Cour d'appel a aussi entendu hier, la cause en appel de la Banque Canadienne de Commerce contre M. Burnett, liquidateur de la *Paige Motors Co., of Montréal.* La Cour supérieure avait condamné la Banque à rembourser à Burnett, la somme de $4,067.70, sur un total de $7,000. demandés.

La *Paige Motors* avait vu ses opérations suspendues en 1918 à la suite d'un arrêté ministériel prohibant l'importation d'autos de plus de $1,200. Les actionnaires se sont réunis en août, et en septembre, la mise en liquidation fut décidée. Auparavant, au mois d'août, M. Kelly, président de la compagnie avait vendu deux autos estimées à $7,000 dont mille dollars étaient payables comptant, un autre mille par chèque à échéance au mois de septembre, et le reste en deux versements de $2,500. Le 3 septembre le jour même où la mise en liquidation a été décidée, M. Kelly a déposé à la banque la somme de mille dollars, le chèque de mille dollars et les billets promissoires pour le reste. Il a ensuite demandé une avance. (La compagnie avait alors un déficit de $4,059). M. Kelly a demandé une avance de $2.876.78 pour payer les droits sur les deux voitures qui se trouvaient en garantie. L'avance a été consentie. La Cour supérieure a décidé qu'elle n'avait pour le moment à s'occuper que de protéger les droits des créanciers de la compagnie en faillite et le premier si possible. La banque a, le trois septembre, reçu $7,000 et elle en a déboursé $2,876. La banque a été condamnée à remettre la différence au liquidateur.

La banque en appelle de cette décision et prétend que le juge a appliqué à tort la section 96 de l'acte des faillites, et qu'il aurait dû au contraire appliquer les dispositions des sections 71 et 99 de la loi et que la compensation devait être considérée comme ayant eu lieu et qu'en conséquence le jugement devrait être renversé. Subsidiairement, il a été soumis que s'il y avait quelque doute au sujet de la position légale des deux notes promissoires, il n'y avait aucun doute pour ce qui est des deux dépôts de mille dollars en argent et mille dollars en chèque qui doivent être traités comme une dette payable par la banque à la *Paige Motors*, et qui par là même, se trouve sans aucun doute, sujette à compensation. Si toutefois la Cour en vient à la conclusion que les dispositions de la section 96 de la loi des faillites sont applicables en l'occurence au sujet des notes promissoires, la banque serait en droit de retenir le montant qu'elle a avancé à la compagnie soit $2.932. et au plus l'action du liquidateur devrait être maintenue seulement pour la balance, soit $2,067. Et même encore si la position prise par le juge en Cour supérieure doit être maintenue quant à ce qui a trait à l'application de l'article 96, le jugement devrait être modifié et réduit avec dépens.

UN AUTRE APPEL.

La Cour d'Appel a aussi entendu hier, la cause en appel de Georges Bonner et al. manufacturiers de cuir contre J. Cantin, défendeur et la Saint-Lawrence Laundry Co., Ltd., défendeurs en garantie pour un montant de $3150.

Le demandeur prétend que la Saint-Lawrence Laundry Co., devait livrer à telle date un établissement qu'elle occupait rue Notre-Dame, aux manufacturiers de cuir. Elle a fait défaut de remettre les dits établissements à la date indiquée. Les manufacturiers en ont souffert. D'autre part le défendeur Cantin prétend qu'il a appelé la Saint-Lawrence en garantie et il a été entendu avec les demandeurs que si le défendeur obtenait un bail pour tous les établissements, la Saint-Lawrence pourrait continuer à occuper leur local moyennant un loyer pour une période subséquente à la prise en possession du local par les manufacturiers. Le juge a maintenu le plaidoyer du défendeur et renvoyé l'action. Les dommages réclamés sont tout à fait problématiques. Car le cuir a suivi un cours très incertain. Les demandeurs soumettent que le juge de la Cour Supérieure a mal compris la cause. Les demandeurs ne demandent pas des dommages pour les profits qu'ils auraient pu réaliser par le cours du marché, mais par le profit qu'ils auraient de toute nécessité réalisé sur le coût de fabrication, car il en coûte beaucoup moins cher proportionnellement de fabriquer mille chaussures qu'une centaine, et c'est pour le retard apporté à cette fabrication plus en grand qui a causé des dommages réels aux demandeurs.

Pour la banlieue

Autres améliorations au service des trains du Pacifique Canadien

A partir de lundi, le 6 juin, un train additionnel partira de Rigaud à 5 h. 45 a.m., de Vaudreuil à 6 h. 20 a.m., arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7h. 15 a.m., tous les jours, sauf le dimanche et arrêtant à toutes les stations.

Le et après le 4 juin, le train No 523, qui part actuellement de Montréal à 10 h. 45 p.m., pour Rigaud et les stations intermédiaires le samedi et le dimanche seulement, circulera tous les jours.

Les heures indiquées ici sont celles du temps normal de l'est.

(réc.)

La presse catholique et nationale, par Henri Bourassa

La dernière brochure de M. Bourassa: *La presse catholique et nationale*, une importante brochure de 80 pages, grand format, où il a réuni sa dernière série d'articles sur la presse, s'est enlevée. Il a fallu en tirer une nouvelle édition, prête depuis hier.

En voici le contenu:

Note-préface.

I — Une campagne de propagande : Regain de confiance — Utiles constacts — Succès notables — Résultats conditionnels — Fausses conceptions — Situation particulière du *Devoir* — Qu'est-ce qu'un journal catholique et national ?

II — La presse et les oeuvres : Eveil du sens social — Action des journaux — La "locomotive" — Qui paie le charbon ? — Oeuvres religieuses — Complément nécessaire — Le *Devoir* et le renouveau intellectuel — Anglo-Saxonisme — Dilettantisme français — Le *Devoir* et les questions "pratiques"— Inévitable banqueroute de l'anglomanie — L'affranchissement économique par l'esprit social.

III — La presse et les catégories sociales : Clergé — Communautés religieuses — Professionnels —Défaut de formation sociale — Hommes d'affaires — Ouvrier — Ruraux — Influence délétère des journaux.

IV — La presse et la famille : La famille, fondement de l'ordre social — Décadence de la famille canadienne — Rôle de la presse.

V — La presse et le patriotisme : Banqueroute de la Confédération — Empire ou patrie ? — Une patrie, ou trois ? — Religion et Patriotisme — La loi qui sauve.

La brochure se vend 35 sous l'exemplaire (plus 3 sous pour le port), aux bureaux du *Devoir*, et dans les principales librairies. A la douzaine, $3.50 ; par quantités de vingt et plus, sur le pied de 25 sous l'exemplaire ; à partir de cent exemplaires et pour les librairies, conditions spéciales. Port en plus toujours.

Quelques Nouvelles Jupes de Soie

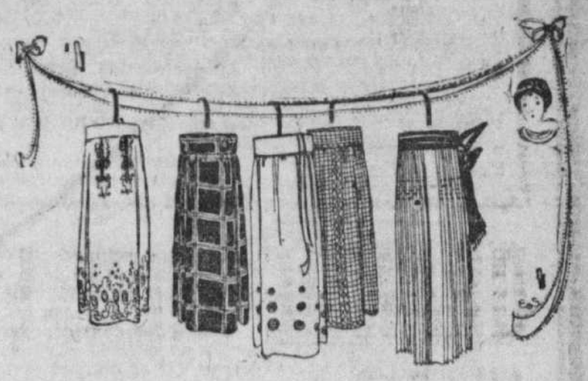

Ces jupes aux lignes fort gracieuses sont en crêpe charmeuse. Les nouvelles idées en fait de plis et fantaisies en font des jupes tout à fait originales.

De plus, leur confection ne laisse rien à désirer.

L'une, par exemple, a plusieurs rangs d'étroit ruban et est ornée de panneaux de plis couteaux.

Une autre jupe blanche a de larges plis égayés par un point d'ourlet en bleu.

Le crêpe charmeuse est rose ou blanc.

Nous avons aussi de jolies jupes en crêpe français vert, rose ou chair.

Ceinture de moyenne largeur, boutons d'écaille.
Toutes les tailles. . . . . 32.50 et 34.75

Au deuxième.

Goodwin's LIMITED

L'ORÉAL

Teinture Instantanée pour Cheveux

Rend aux cheveux fanés et sans vie les teintes luisantes et souples de la jeunesse; n'abîme pas la chevelure; est facile à appliquer; s'emploie à la maison avec les meilleurs résultats.

Insistez pour avoir l'Oréal. Refusez les contrefaçons.

Chez tous les pharmaciens et coiffeurs

Importée de France par

ANGLO-AMERICAN AGENCIES LIMITED
41-43 St. François Xavier Street
MONTREAL

La Teinture des Tissus est un Art

La moyenne des profanes ne se rend pas compte de la somme d'expérience qu'il est nécessaire de posséder pour accomplir avec succès le travail de teinture le plus simple.

Ainsi, chaque teinturier chez Dechaux a servi six ans révolus avant de se qualifier comme expert. Songez à ce que cela signifie et quels experts nous serions tous si l'on exigeait un apprentissage de cette durée dans toutes les lignes de commerce.

C'est l'une des multiples raisons pour lesquelles le service de teinture de Dechaux obtient tant de succès.

Quand vous aurez quelque chose à faire teindre, nous aimerions avoir une occasion de vous montrer ce qu'est notre travail: digne du talent des maîtres écossais.

Téléphone Est 5000

DECHAUX FRERES
Limitée
628 rue Beaudry
Montréal

Feuilleton du "Devoir"

Mathias Bernoude

Par Florence O'Noll

14

(*Suite*)

Juin était terminé, et les fortes chaleurs de juillet permettaient d'ouvrir les trois fenêtres toutes grandes sur la fraîcheur du parc endormi.

Le spectateur invisible ne s'approchait pas assez pour surprendre, d'une oreille indiscrète, les conversations, mais jamais il ne rentrait avant d'avoir jeté un coup d'oeil sur les personnages groupés autour de la table ou assis devant les fenêtres auprès du père de famille.

Chaque fois qu'il passait la soirée chez lui, Mathias Bernoude venait invariablement contempler cette scène comme l'amateur de peinture va dans un musée rassasier ses yeux de la vue du tableau qu'il lui est interdit de posséder.

Etait-ce le spectacle de cet intérieur traquille et tendrement uni qui avait fait rentrer le jeune homme en lui-même en lui montrant la bassesse du marché qu'il avait pu envisager un instant sans répugnance ?

Il n'aurait sans doute pu le dire, mais toujours est-il que le banquier Archywelt et sa fille étaient partis pour une bonne longue tournée à travers l'Europe sans qu'aucune démarche eût été tentée auprès d'eux de la part de Mathias Bernoude.

Une curiosité avait aussi saisi le jeune homme à l'égard du philosophe dont il avait autrefois appréhendé la venue, et il avait fait sa connaissance.

Lorsqu'il rentrait plus tôt que d'habitude de ses occupations journalières, il s'arrangeait à monter tout de suite chez son père, qu'il trouvait toujours en conversation animée avec son secrétaire.

Les deux hommes paraissaient couler des heures de rêve, car les journées leur semblaient toujours trop courtes.

L'infirme avait repris contact avec le monde vivant et peut-être aussi, à son insu, avec le monde surnaturel, dans la nouvelle intimité de son ancien ami.

Le philosophe mettait toute sa science de penseur, toute sa force de logique et de persuasion à essayer d'adoucir l'amertume des derniers jours de son vieux camarade en lui insufflant la foi reconquise par lui-même au prix de tant d'efforts.

Et dans ces polémiques interminables, les archives centenaires étaient bien oubliées.

Quand Mathias arrivait ainsi au milieu d'une discussion philosophique, celle-ci n'était pas interrompue, et le jeune homme, appuyé contre la cheminée, en suivait silencieusement toutes les phases.

Depuis quelques jours, cependant, il remarquait un changement chez les deux hommes ; à plusieurs reprises, en l'entendant entrer, la conversation avait paru changer de sujet, un silence gêné avait même régné la veille après son arrivée, son père lui paraissait nerveux et agité.

Dans la famille Lausan, l'existence continuait son cours régulier.

Chaque matin, de bonne heure, la ruche s'éveillait, les fenêtres s'ouvraient sur le parc plein de fraîcheur et de chants d'oiseaux auxquels se mêlaient les voix claires des trois soeurs, puis toute la famille se rendait dans une chapelle voisine pour assister à la Messe matinale.

Après le petit déjeuner, chacun partait à ses occupations.

Le père, pour rejoindre l'infirme qui l'attendait souvent avec impatience après une nuit douloureuse ; Monique, pour le boulevard Saint-Germain, l'âme un peu assombrie, car ses Mexicains se préparaient à rejoindre leur pays le mois suivant, et à l'approche des vacances, la jeune fille retrouverait difficilement une situation.

Micheline et Marie-Luce partaient ensemble, l'une pour une institution libre du quartier, l'autre pour un cours de dessin décoratif, et Mme Lausan reprenait sa tâche quotidienne de gardienne du foyer.

Par cette chaude journée de la fin de juillet, tout s'était passé comme d'habitude chez les Lausan; rien n'avait fait prévoir la terrible catastrophe qui, le soir même, devait bouleverser leur existence.

Le secrétaire était toujours très exact; quand le signal du diner retentissait dans le hall à 7 heures, il quittait la maison Bernoude et rentrait tranquilement à travers le parc où souvent sa femme ou l'une de ses filles allaient à sa rencontre.

Ce soir de juillet, la demie de 7 heures venait de sonner et le père de famille n'était pas rentré; deux fois déjà Mme Lausan s'était avancée jusqu'au bout de l'allée où elle rencontrait habituellement son mari, sans le voir venir.

Supposant d'abord qu'il avait été retenu par le travail plus long que d'habitude, elle ne fut pas surprise, mais, à la nuit tombante, elle fut prise d'inquiétude et envoya Monique aux informations.

Un peu avant 8 heures, Mathias Bernoude et Arnold, le comptable, qui avaient fait à travers les ateliers une inspection tardive, sortaient de la cours de l'imprimerie, quand une sorte de plainte venant du parc parvint jusqu'à eux.

Les deux jeunes gens s'avancèrent dans l'allée d'où semblait venir le bruit et aperçurent, dans l'obscurité déjà assez profonde sous les arbres, une forme féminine agenouillée près d'un corps immobile.

Monique soutenait sur ses genoux la tête de son père qu'elle venait de trouver étendu sans mouvement sur le chemin; elle lui parlait, essayant de le ranimer par ses appels, et c'était sa voix que les deux hommes avaient entendue.

Nous ferons grâce au lecteur des détails de la scène qui suivit.

M. Lausan, ramené au château, étendu sur un canapé du salon en attendant l'arrivée du médecin appelé en hâte et qui arrive seulement pour constater que tout est terminé, que la congestion a déjà fait son oeuvre foudroyante...

Le père, parti quelques heures plus tôt plein de vie, ramené inerte chez lui au milieu de sa famille terrifiée qui ne peut croire à la réalité du malheur affolant.

Ce sont là de ces coups qui font crier à l'injustice du sort les malheureux accablés par la douleur; sous la cruauté desquels bien peu s'inclinent sans murmures...

Dans ces terribles circonstances, les croyants seuls sont les forts, car ils savent que la douleur présente fait le bonheur de notre éternelle vie. Au milieu du déchirement de la séparation, ils se courbent sous la main qui les frappe, et le mot *désespoir* leur est inconnu.

La femme et les filles du chrétien convaincu qu'avait été M. Lausan étaient parmi ces forts.

Dans l'agonie des heures de veille et dans l'angoisse des dernières journées, aucun murmure ne se fit entendre parmi leurs sanglots.

Et pourtant, quand elles se trouvèrent réunies après la funèbre cérémonie dans la maison qui leur semblait si vide, elles furent bien près de se laisser aller au découragement.

Qu'allaient-elles devenir dans ce grand Paris inconnu?

La famille Bernoude s'était montrée très bonne en ces terribles jours.

(*A suivre*)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Jos. J. Beauchard, gérant

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVES : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER : — jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne agate.
NAISSANCES, DECES, MESSES : — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS : — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — $1.00 par insertion.

EMPLOI DEMANDE

DEMOISELLE de bonne éducation, possédant expérience, demande position dans un presbytère. 355A Delanaudière. St-Louis 8863J.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Coulombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

A VENDRE

OEUFS ET VOLAILLES

La saison d'incubation est arrivée. Nous sommes à votre disposition avec le plus beau choix de volailles de races pures, poules, cochets, canards, oies, dindes, pintades, pigeons, etc. Notre brochure illustrée de 20 gravures vous familiarisera avec ces races. Demandez-la, 25 sous par la poste. Cochets des races les plus avantageusement connues au pays. Beau lot de Rock barré et blanc, Minorque noir et espagnol à face blanche, Andalousien, Orpington fauve et blanc, Wyandotte blanc et perdrix, etc., Game indien foncé et blanc, Rouge Rhode Island, en un mot toutes les races, n'oubliant pas les Leghorn.

Cartes postales en couleurs naturelles à 10 sous pièce. Collection de 12, à $1.00, et 26 à $2.00. — Animaux Holstein, Ayershire, Shorthorn et Jersey en mains. Couple de chien et chienne collie blanc enregistré, $25. Lapins de toutes races, à $10.00 le trio, âge adulte. Ecrivez vos besoins, incluant toujours timbres pour réponse vite et assurée, autrement nous ne considérons pas les demandes sérieuses. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe.

AVIS AUX LOCATAIRES

LONGUE-POINTE

STATION LARIVIERE

Les loyers montent. Pourquoi payer un loyer excessif ? Achetez un terrain, payable au mois, aux limites de la Longue-Pointe et Montréal-Est — Parc King George — (demandez M. A. Bouchard, marchand de charbon, agent), ou à la Station Larivière, Sault-au-Récollet ; eau, lumière, tramways, écoles ; un simple billet de tramway vous y conduit. Agents sur les lieux aux fins de semaine. J. R. DESROCHERS, 103 rue Saint-François-Xavier. Main 2701. Soir : Calumet 638.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN

Accordeur de pianos, réparations de toutes sortes, ouvrage garanti ; ancien professeur d'accordage à Nazareth. S'adresser No 422 avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 3748 ou Calumet 1405J.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ? Quelques semaines d'apprentissage suffisent ; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62 St-Laurent.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés ; matelas et Waldorf refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Rolland Frères et Cie, 1294 St-Denis et Laurier, St-Louis 337w.

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste

25c la leçon

Toute dernière méthode.. Résultats surprenants en quelques semaines.

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etablie il y a 12 ans.

Ecrire pour détails :

Mlle BLANCHE FISHER, Dept. 70, 1264 av. Lexington, New-York, N.Y.

SERRURIERS

E. TELLIER

serrurier-armurier, 268 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de gramophones, serrures, clefs, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

D. PARÉ

PLATRIER

Travaux d'enduits unis et ornementés, réparations et blanchissage à l'entreprise ou à l'heure.

St-Louis 6793J. 716 PAPINEAU.

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'installation de pompes à gazoline sur le lot numéro cadastral 342, subdivisions Nos 25-26, du quartier Ahuntsic-Bordeaux, boul. St-Laurent. — Armand Courval, No 1323 boul. St-Laurent.

Montréal, 26 mai 1921.

District de Montréal } Cour Supérieure
Province de Québec, No 3424.

JOSEPH L'HEUREUX, autrefois importateur, aujourd'hui bourgeois, des cité et district de Montréal, demandeur,

vs

E. G. HURTUBISE, autrefois manufacturier, des cité et district de Montréal, aujourd'hui de lieux inconnus, et PAUL LUPIEN, employé de banque, des cité et district de Montréal, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur E. G. Hurtubise de comparaître dans le mois.

T. DEPATIE,
Dép.-Protonotaire.

GUERIN ET RENAUD,
Procureurs du demandeur.

Les examens à la Faculté de Droit

Les examens écrits pour la licence à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal se sont terminés hier. Vingt candidats sur vingt-cinq ont obtenu le droit de se présenter aux examens oraux.

L'examen oral, commencé ce matin, durera toute la journée.

Pour les paquets?

Vous recevez un journal pour en faire des paquets? Le Devoir *n'est pas votre affaire. Vous lisez un journal pour vous renseigner et vous instruire? Le* Devoir *est votre affaire.*

Maladies contagieuses

RAVAGES DE LA TUBERCULOSE

LE DOCTEUR BERNIER SOUMET UN RELEVE DES MALADIES PENDANT LES DEUX DERNIERS MOIS. — UN TABLEAU COMPARATIF.

Le docteur J.-T. Bernier, du service provincial des maladies contagieuses, nous communique le rapport suivant, pour les deux derniers mois:

En faisant une comparaison avec les douze mois qui précèdent, nous constatons que l'état sanitaire de cette province est à peu près normal.

On nous a rapporté 102 cas de variole, au mois de mars dernier, contre 33 au mois d'avril. Si l'on étudie un tant soit peu les statistiques et si l'on considère le nombre de cas de varicelle déclaré, on s'aperçoit que ce nombre doit inclure plusieurs cas de carioloide. C'est là une chose à peu près certaine pour nous. On voit de plus que les cas de grippe ont été assez nombreux depuis le mois de février. La même chose a existé l'hiver dernier quand nous avons eu, semblerait-on croire, une recrudescence d'épidémie de grippe, mais heureusement que cette maladie paraît diminuer avec la belle saison qui s'en vient. Les cas déclarés de rougeole ont été un peu plus nombreux. La scarlatine qui existe en notre province ne paraît pas avoir une forme bien maligne, si l'on considère le nombre de décès peu nombreux que l'on nous a rapportés. La tuberculose continue toujours à exercer ses ravages parmi notre population et il est à désirer que la campagne active qui se poursuit contre ce fléau ne tarde pas à produire ses fruits efficaces.

La très grande majorité des ministres du culte de cette province continuent à nous faire leur rapport mensuel avec beaucoup de ponctualité et nous les en remercions. Mais nous regrettons de dire qu'il y en a encore quelques-uns, et ce sont presque toujours les mêmes, qui négligent de s'acquitter de leurs devoirs envers nous. Evidemment que, pour ce faire, ils doivent avoir de bien graves raisons. Nous en profitons pour leur demander avec instance de rentrer dans l'ordre car, tout comme nous, ils doivent comprendre l'importance qu'il y a pour la province de posséder des statistiques vitales exactes et complètes.

Voici un relevé mensuel des maladies contagieuses pour les mois de mars et d'avril:

	Mars		Avril	
	Cas	Déc.	Cas	Déc.
Typhoïde	26	20	53	20
Variole	102	0	33	0
Coqueluche	53	34	79	23
Diphtérie	144	47	176	39
Grippe	104	94	26	51
Paral. infantile	0	0	0	4
M. C. S.	2	2	2	3
Rougeole	172	12	270	11
Scarlatine	281	12	247	13
Tuberculose	97	222	113	172
Varicelle	60	0	102	0

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3, Craig-est, assemblée régulière du Conseil Central des Syndicats catholiques et nationaux. Cette assemblée aura à discuter des questions de grande importance qui requièrent la présence de tous les délégués. Par ordre du secrétaire.

LES MENUISIERS

Le Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers tiendra une assemblée spéciale mardi prochain, le 31 mai courant, au No 90, rue Desery. Les derniers détails d'une grande campagne de propagande en faveur de ce Syndicat seront déterminés. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister. L'agent d'affaires J. Tremblay donnera rapport.

A la dernière séance de ce Syndicat a eu lieu l'installation des officiers pour le nouveau terme de six mois. Les délégués au Conseil Central sont les suivants: MM. J. Beauregard Jos. Boudreau et E. Desgroseilliers. Les membres du Comité de réclamation ont été aussi choisis.

Le Syndicat catholique et national des menuisiers a décidé de faire un concours d'organisation. Du 20 mai au 30 juin, la taxe d'entrée sera supprimée et seule la contribution mensuelle sera exigible.

DES PLOMBIERS

Les membres du Syndicat catholique des plombiers doivnt assister sans exception et sous peine d'une pénalité à l'assemblée régulière du Syndicat qui aura lieu lundi prochain à la salle des Syndicats, 3, Craig-est. Ils devront à cette assemblée donner leur nouvelle adresse de mai. D'importantes communications leur seront soumises.

(Communiqué.)

Le docteur De Blois

Paris, 12 mai (par courrier). — Le Dr Charles De Blois, des Trois-Rivières, doit retourner au Canada au commencement de juin. Le Dr De Blois a profité de son voyage en Europe pour visiter les stations thermales de France et les principaux sanatoriums pour maladies nerveuses. M. De Blois a tenu surtout à faire un stage de plusieurs semaines au sanatorium du Dr Montennis, de Nice Saint-Antoine, afin d'étudier les meilleurs modes d'alimentation et de mieux s'initier à la célèbre méthode Montennis pour la cure des maladies de l'estomac et des affections nerveuses, particulièrement la neurasthénie.

Le Dr De Blois à son retour au Canada a l'intention d'appliquer cette méthode nouvelle à son sanatorium des Trois-Rivières.

(Communiqué)

CHOSES MUNICIPALES

LE BOULEVARD SHERBROOKE

LE MAIRE MARTIN ET SES COLLEGUES DES AUTRES MUNICIPALITES DE L'OUEST FAVORISENT LE PROJET D'ETABLIR UN BOULEVARD DE MONTREAL A SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE — LES COMITES.

Les maires des principales municipalités de l'île de Montréal, y compris le maire Martin, ont endossé le projet d'un boulevard, appelé le boulevard Sherbrooke, qui traverserait la ville et les municipalités de l'ouest jusqu'à Sainte-Anne de Bellevue, sur une longueur de 35 milles.

De gros industriels et des financiers favorisent une pareille construction qui peut englober plusieurs millions; ils sont disposés à la financer pourvu que les municipalités intéressées y apportent leur concours.

C'est le résultat d'une conférence qui a réuni nombre de citoyens éminents au Board of Trade, hier après-midi, On a remarqué le maire Martin, le maire McLagan, de Westmount; le maire Ballantyne, de Montréal-Ouest; le maire Cipyot, de Sainte-Anne de Bellevue; le maire Descaries, de Dorval; M. Duchastel de Montrouge, président de l'Auto Club of Canada, et ingénieur de la cité d'Outremont; sir C. B. Gordon, le gén. sir F. W. Loomis, M. Lawrence A. Wilson, le col Clarence F. Smith, M. Paul Galibert, le sénateur Marcelin Wilson, M. D. Raymond et nombre d'autres.

Après une discussion amicale, le maire Martin, appuyé par M. James Ballantyne, maire de Montréal-Ouest et M. P. A. McLagan, maire de Westmount, a proposé la motion suivante:

"Que les membres provisoires de la Commission du boulevard Sherbrooke prendront toutes les mesures nécessaires pour se procurer les espaces de terrain que nécessitera l'entreprise, entre Montréal t Sainte-Anne de Bellevue, selon les plans préparés par M. Barclay, membre de la Commission provisoire;

"Pour obtenir du gouvernement provincial, une Charte par Lettres Patentes et plus tard la nomination d'une Commision Royale avec fin;

"Pour obtenir du gouvernement provincial, un appui financier quelconque, pour mener à bien cette importante construction;

"Les membres de la Commission provisoire éliront enfin un comité exécutif choisi parmi les souscripteurs à date, lequel comité devra poursuivre la tâche commencée, engager et consulter des ingénieurs, des experts, obtenir des estimés approximatifs relativement au coût de l'entreprise et faire rapport le plus tôt possible."

Tous les membres présents ont adopté la résolution à l'unanimité.

On procéda ensuite à la nomination d'un comité exécutif qui fut choisi comme suit:

Membres: Sir C.-B. Gordon; le lt.-col. Clarence F. Smith; M. Paul Galibert; M. James Ballantyne; J.-W. M. McConnell; MM. F.-W. Stewart, Joseph Versailles; W.-M. Birks; D. Raymond; .-R. Décary; Harold Morgan; Norman Dawes; le sénateur Marcelin Wilson; W.-J. Roddey; W.-E. Ranger et Narcisse Dupuis.

Secrétaire-trésorier, M. A.-D. Shibley; conseil officiel, M. W.-D. Lighthall, C. R.; membres du personnel de la Commission: MM. Malcolm Barclay, W.-M. Magor et C.-B. Price.

Le comité exécutif a aussi le pouvoir d'augmenter son personnel, dès qu'il le jugera à propos.

UNE AUTRE INDEMNITÉ

LE COMITE DU RETABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS RECOMMANDE UNE AUTRE INDEMNITE DE CINQUANTE POUR CENT.

Ottawa, 27. — (S. P. C.) — Le comité parlementaire sur les pensions, l'assurance et le rétablissement civil des soldats a déposé son rapport hier soir à la Chambre des Communes.

Aucun changement à l'acte des pensions n'a été fait pour faire bénéficier les mères des soldats, veuves, des mêmes avantages que les veuves de soldats, mais le comité a recommandé un changement touchant les revenus des enfants de mères de soldats veuves.

Le comité recommande l'adoption pour la nouvelle année d'une indemnité de cinquante pour cent pour les pensions.

Cette indemnité sera aussi applicable aux pensionnaires résidant en dehors du Canada.

Le comité se prononce contre toute autre indemnité. Un amendement à la loi d'assurance permet le paiement de mille dollars au lieu du cinquième de la valeur de la police.

Les pensions, les déboursés, y compris le coût d'administration étaient d'environ $91,000,000 au 31 mars dernier.

Le département du rétablissement civil avait dépensé à la même date environ $109,000,000.

En tout, le Canada, à part son effort de guerre, a dépensé de $450,000,000 à $500,000,000 pour ses soldats.

Il reste aux mains du receveur général $2,000,000 des fonds de cantine. Le comité a fait différentes suggestions. On a parlé de construire des sanatoriums pour les invalides.

Le transport des parents d'anciens combattants d'outre-mer a coûté environ $2,800,000. Près de 29,000 anciens combattants ont obtenu des positions temporaires et 2,000 des positions permanentes.

Un mot

"Un mot dit chez lui en vaut cent, bien qu'il ait cent fois moins de lecteurs que les journaux à grand tirage", a-t-on dit d'un journal de Paris. Cela peut se dire aussi bien du Devoir. *Lisez-le. Trois sous le numéro. $6 par an, par la poste.*

FAITS DIVERS

EVASION A LA SURETE

Un des trois jeunes qui étaient détenus à la Sûreté pour cambriolage, a réussi à se sauver de bonne heure, hier matin, en passant entre les barreaux de sa cellule. Le fugitif, Ernest Robert, était considéré comme le chef d'une bande qui opérait dans la ville. Il a aussi tenté de faire évader ses deux compagnons, mais comme ces derniers étaient beaucoup plus gros que lui, ils n'ont pu suivre le même chemin et ont manqué leur coup.

C'est la deuxième évasion en cinq ans, alors qu'en 1918 les deux frères Isidore avaient réussi à tromper la surveillance des gardiens et avaient pris la clef des champs. Ils ont été capturés quelques jours plus tard et condamnés pour un long terme au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Tous deux sont morts le même jour, lors de l'épidémie de grippe, en 1918.

Quant à Robert, il était environ 4 h. 30, hier matin, lorsqu'il a pris la fuite. Le gardien avait fait sa ronde quelques minutes auparavant et tout paraissait en parfait ordre. Lorsqu'il est repassé une demi-heure plus tard, l'oiseau s'était envolé. C'est en vain que jusqu'ici on lui a donné la chasse.

ATTENTAT CRIMINEL

Un attentat criminel a été commis mardi dernier à Morin Heights, alors que des personnes inconnues ont tenté de faire dérailler un convoi du chemin de fer national. Un contremaître de section marchait sur la voie mardi après-midi, lorsqu'il a remarqué à un certain endroit que l'aiguillage paraissait défectueux. Après un court examen, quelle ne fût pas sa surprise de voir qu'une pièce d'acier de quinze pouce environ avait été placée entre les deux rails. Après l'avoir enlevée et vérifié le jeu des aiguilles, il a aussitôt prévenu les autorités de la compagnie.

Le personnel de tous les trains a été averti et sur la même section, à l'extrémité sud, le mécanicien d'un train d'excursion a trouvé, lui aussi, un obstacle suffisant pour provoquer un déraillement.

L'administration des chemins de fer nationaux a offert une prime de $100 à toute personne qui fera découvrir les coupables. Cet avis a été publié et affiché dans toutes les gares de la compagnie et l'on espère qu'avant peu les auteurs de cet attentat criminel auront été pincés.

VOLEURS APPREHENDES

Les détectives Walsh, Thibault, Therrien et McManus ont arrêté au cours de la nuit dernière, deux individus qu'ils soupçonnent être les auteurs du vol commis, lundi soir dernier, à la pharmacie Théôret, angle des rues Saint-Viateur et St-Urbain. Le propriétaire de l'établissement, M. Ernest Théorêt, qui se trouvait seul à ce moment, avait été brutalement assailli par des individus, qui ont ensuite pris la fuite après lui avoir enlevé une somme de $50 et une montre-bracelet.

Les détectives prétendent avoir trouvé dans la chambre des prévenus, deux complets maculés de sang. Ils ont été plus tard reconnus par M. Théorêt comme étant ceux que portaient ses agresseurs le soir de l'attentat. Les policiers n'ont pas retrouvé l'argent et la montre. Les accusés, qui ont donné les noms de Gustave Duval, 19 ans et Samuel Krentender, 19 ans, ont dit venir de Boston. Ils comparaîtront devant la Cour de police.

VOLEUR PEU DELICAT

Les conducteurs de voiture de livraison sont venus se plaindre à la Sûreté que des voleurs prenaient plaisir à s'emparer de paquets qui se trouvaient dans leurs voitures et dont ils devaient faire la livraison. Hier après-midi, une des voitures de la maison *John Murphy Co., Ltd.*, stationnait à l'angle des rues Richmond et Notre-Dame. Alors que le conducteur était allé porter un paquet, un individu encore ignoré de la police, a volé un paquet contenant deux paires de bottines et a pris la fuite. Ce n'est que plus tard que le conducteur s'est aperçu de la disparition du paquet. La police informe.

AUX SESSIONS

Le juge Bazin, qui siégeait aux Sessions hier, a prononcé deux sentences. Eva West, trouvée coupable d'avoir volé un chapeau, évalué à $30, à la maion Dupuis Frères, passera deux mois à la maison de détention de la rue Fullum.

George Hyacinthe, coupable d'avoir volé deux sacoches à la gare Windsor, a été condamné à douze mois de prison.

William Clark, sur qui pesait une accusation semblable, recevra sa sentence, mardi prochain.

A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE

Magnifique occasion de se procurer un piano automatique entièrement neuf — à des conditions tout à fait exceptionnelles.

S'adresser à

Jos.-J. Bouchard

43 ST-VINCENT

Tél. Main 7460

Le soir, St-Louis 6889

ELLE SE BLESSE EN TOMBANT

En tombant d'un escabeau à sa résidence, hier après-midi, Mme A. Philips, 44 ans, 914, rue Lafontaine, s'est infligé une douloureuse blessure au côté droit. Elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

LES ALARMES

Cinq alarmes ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Voici comment elles ont été enregistrées aux quartiers-généraux:

Matin: 7 h. 05. Appel par téléphone au No 400, rue Saint-Ambroise. Légers dommages.

7 h. 51. Boîte 3424, angle des rues Saint-Jacques et Dominion. Légers dommages au No 1474, rue Saint-Jacques.

Soir: 1 h. 28. Boîte 549, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Légers dommages à un hangar situé à l'arrière du No 180, rue Saint-Denis.

2 h. 28. Boîte 937, angle des rues Saint-Denis et Carmel. Commencement d'incendie dans une écurie, rue Carmel.

2 h. 45. Boîte 294, angle des rues Mazarin et Jolicoeur. Commencement d'incendie dans des déchets à l'arrière de la boulangerie Roma, 279, avenue Orchard.

Un renvoi définitif

Le Caire, 27 (S. P. A.). — Les 2,500 Egyptiens qui avaient déclaré la grève dans les établissements où l'on construit ou répare les wagons et les autres accessoires des chemins de fer ont été rayés des listes d'emploi et si, pour une raison ou une autre, les compagnies les reprennent à leur service, les grévistes auront cependant perdu leurs droits de séniorité.

La grève générale que l'on anticipait ici n'est pas encore commencée.

SA JAMBE NE VOULAIT PAS GUERIR

"Depuis l'âge de quatorze ans, écrit M. John Redmond, de West Frampton, P.Q., je souffrais de mal à la jambe. J'employai plusieurs remèdes. Bien que quelques-uns parussent soulager l'ulcère pour un certain temps, le mal reprenait toujours aussi sérieux que précédemment. A la fin, j'en vins à souffrir continuellement pendant neuf ans et les vieux remèdes n'eurent plus aucun effet.

"Le membre était dans un état affreux au moment où quelqu'un me conseilla de faire immédiatement usage de Zam-Buk. Il n'y avait que quelques jours que j'employais ce remède herbal quand je commençai à constater un grand soulagement. Je continua donc le traitement, car même avec Zam-Buk il me fallait du temps pour obtenir un effet complet. Toutefois, je suis heureux de vous dire que ce ne fut qu'avec l'aide de Zam-Buk que je réussi à guérir complètement ma jambe. Il ne s'y est pas manifesté la moindre trace d'ulcère depuis."

IL NE FALLAIT QUE Zam-Buk

50 sous chez tous les marchands.

Aucune nouvelle

Londres, 27 (S. P. A.). — A part la nouvelle parue hier soir dans l'*Evening News*, il n'a pas encore été question ici du duc de Northumberland comme devant succéder au duc de Devonshire à la vice-royauté du Canada. Toute nouvelle importante concernant la nomination d'un nouveau gouverneur-général canadien sera communiquée à Ottawa en même temps qu'ici.

M. Graham est décédé

Ottawa, 27 (S. P. C.). — Le chef des pompiers, M. Graham, est décédé ce matin.

Epaisseur

Achetez-vous un journal parce qu'il est pesant, ou parce qu'il a du bon sens? dans le premier cas, abonnez-vous ailleurs. Dans le second, lisez le Devoir.

BON A SAVOIR

Pour engraisser, vous fortifier ou réparer vos forces épuisées, demandez les "Toniques Hémogénol" (qui produisent du sang) signature

"FAGUET"

Ils sont connus comme les plus efficaces. Vous les trouverez sous les trois formes suivantes :

Pilules Hémogénol Faguet, $1.00 (flacon de 100).

Elixir Hémogénol Faguet, $2.50 la bouteille.

Vin Hémogénol Faguet, $2.00 la bouteille.

Demandez-les à votre pharmacien

Ecrivez pour les prix

RECTIFICATION DE CYLINDRES

CYLINDER GRINDING

DE PISTONS ET D'ANNEAUX DE PISTONS

RECTIFICATION D'ARBRES DE LA MANIVELLE

Aussi toutes réparations d'automobiles en général et d'engins de yacht.

L'organisation la plus considérable et la plus solide de Montréal, se spécialisant dans cette ligne.

2497 Notre-Dame Est. Angle du Havre. H. E. Bourassa, Limited Téléphone Lasalle 3343.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

74 ST-JACQUES MAIN 1547

J. Albert La Rue

ARCHITECTE

Plans — Devis — Quantités
Estimés — Evaluations — Surveillance, etc.
1626 ave. Fairmount O. Rockland 2734. 350 Grande Allée. Québec.

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE

BRIS DE GLACES,

ACCIDENT ET MALADIE

N. fait pas partie de l'association

Taux avantageux aux assurés.
Commission libérale aux agents.

LA COMPAGNIE

PROVINCIALE D'INDEMNITES

CH. 56 — 224 ST-JACQUES

Tél. Main 8524 — 4114. Montréal.

Représentants demandés

AVOCATS

Archambault & Marcotte

AVOCATS.

30 rue St-Jacques. Tél Main 2761—5284
Joseph Archambault C. R., M. P.
Emile Marcotte, LL.L.
Bureau du soir : Tél. West. 2427

Bureau du soir : 2274, rue St-Denis. Tél. Calumet 799w.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.L.

AVOCAT.

Bureau du jour : 107 rue St-Jacques
Edifice du Royal Trust, chambre 506
Tél. Main 1056.
Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

DEMETRIUS BARIL

B.S., LL.B., AVOCAT

Bureau : 15 boulevard St-Laurent. Tél. Main 3264. Résidence, 2243 St-Denis. Tél. Calumet 487.

CARTIER & CARTIER

AVOCATS

Jacques Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Etude: 43 Place d'Armes, Immeuble Wilson, chambre 309.:-: Tél. Main 5328.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Etude: Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

Tél. Main 3215 — Edifice Montreal Trust 11, Place d'Armes Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL

AVOCATS.

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

Victor Pager Arm. Cloutier

PAGER & CLOUTIER

AVOCATS.

Immeuble Power -:- 83-ouest, Craig
Tél. Main 5598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS.

Tél. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES
P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L., J. Panet-Raymond, LL.L.

Anatole Vanier Guy Vanier

VANIER & VANIER

AVOCATS

Tél. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

CHIROPODISTE

Maladies des Pieds

Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive.

Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultantes des pieds plats, chevilles faibles, chute de la balle du pied, disparaissent infailliblement avec nos arches-supports extra légers faits d'après l'empreinte du pied.

Traitement à domicile.

A. E. RAYMOND, spécialiste.
Au magasin Almy, 1er étage.
Bleury et Ste-Catherine. Uptown 7600.

COMPTABLES

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 315-316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes.

Montréal. :-: Tél. Main 4912.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturiers de cadres, moulures et miroirs, importateurs de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.

Vieux cadres réparés, redorés; miroirs réargentés. Une spécialité.

Gros et détail.

58-60 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture : 7 Clark. Tél. Plateau 2610.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE ET CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Achats de balances de prix de vente et d'hypothèques.

DOCTEURS

Téléphonez Est 7580 pour consultation.

Dr J. M. E. Prévost

des hôpitaux de Paris, Londres, New-York.

Spécialiste dans le traitement des maladies d'Estomac, de la Peau, des Reins, de la Vessie et des organes Génito-Urinaires. Aussi Maladies vénériennes.

460 ST-DENIS

Coin Sherbrooke. Montréal.

Tél. Bell 5417. Heures de bureaux : de midi à 8 hrs p.m.

Dr J.-M.-A. VALOIS,

Maladies des voies urinaires

40, rue Saint-Denis, Montréal.

DENTISTES

Dr E.-D. AUCOIN, M.A.

Chirurgien-dentiste

291A, RUE SAINT-DENIS

Tél. Est 9034.

En face du théâtre St-Denis. Tél. E. 9034.
Bureau du soir : 352, RUE BEAUBIEN.
Tél. Calumet 2342w.

Tél. Est 847.

Dr Gust. GOUIN, L. C. D.

Chirurgien-Dentiste

Spécialité : incrustation, ponts et couronnes.

Heures de bureau :9 à 9.
256 RUE SHERBROOKE EST
Près St-Denis. Montréal.

Tél. St-Louis 7390.
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Tous les soirs, de 7 à 9 h.
SPECIALITE: DENTIERS, PONTS ET COURONNES.

Dr PAUL PREVOST

Chirurgien-Dentiste

Extraction et traitement des dents absolument sans douleur.

237, RUE CHAMBORD.
Coin Mont-Royal. Montréal.

SYNDICS

E. H. BEGIN

NOTAIRE

180 rue St-Jacques, ch. 303.

Tél. Main 4563.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc

EN TOUS GENRES.

A. Derome & Cie

30 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679

ELECTRICIEN

GUSTAVE CHAUVIN

ELECTRICIEN

10 avenue du Parc

Installation d'éclairage, appliques, sonneries et téléphones.

Téléphone : Plateau 2933

Manufacturiers de carrosseries

JOS. BONHOMME, Limitée

200 RUE GUY

Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains : runabout, touring, coupé, sedon et camions. Pièces de rechange.

NOTAIRES

Chs ARCHAMBAULT

NOTAIRE.

Nouvelle adresse :
755 MONT-ROYAL EST
Montréal.

J.-L. ISIDORE DUCHARME

NOTAIRE

(Successeur de Beauchamp et Ducharme)
Edifice "La Sauvegarde", chambre 95.
92 RUE NOTRE-DAME EST
Montréal.
Domicile: Tél. Lasalle 2309. Tél. Main 3191

THOMAS DUCHARME

Notaire, Comptable et Commissaire.
Chambre 200, Edifice de la Banque d'Epargne
180 ST-JACQUES. Tél Main 7741.
Résidence: bureau du soir Tél. Est 5948.
465 Lagauchetière Est.

Paul GUILLET, B. A.

NOTAIRE ET COMMISSAIRE

1807 MASSON, ROSEMONT.

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE

180 ST-JACQUES Main 3228

PROFESSEURS

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais.
Préparation aux examens: brevets ART DENTAIRE, DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.

RENE SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées. Professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola.
Enseignement individuel à paiement facile le jour et le soir.
Cours pour dames et messieurs.
Renseignements fournis sur demande.
238, RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162
En face de l'église Saint-Jacques.

Leblond de Brumath

259-EST, RUE ONTARIO.

Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.

Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.

Qui veut devenir rapidement médecin ? avocat ? dentiste ? pharmacien ?

PERCEPTION

L'AGENCE PROVINCIALE

achète, collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, salaires, loyers, comptes de toutes sortes. Remises assurées. — 97 St-Jacques. Main 7233.

DRAPEAU & RACINE

Perceptions de tous genres.

SPECIALITE : Administration de propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 rue Saint-Jacques. .... :-: .... Main 8[illegible]

CHARBON

O. O. SAMSON

CHARBON

Anthracite ou Bitumineux

Spécialité :

Communautés, couvents, écoles et manufactures.

Qualité : le MEILLEUR sur le marché.

Tél. St-L. 1731w. 49 De LANAUDIERE.

INFIRMIER

GERARD ST-GELAIS

Infirmier Gradué de l'Hôtel-Dieu

287 RUE ROY Est 5014

L'Honorable Martin parle encore de la question scolaire

Le premier ministre dénonce les manoeuvres "sous-marines" des agitateurs scolaires. — Les textes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et de l'Acte d'autonomie de la Saskatchewan qui établissent le droit de la minorité aux écoles séparées. — La loi est la même aujourd'hui qu'autrefois et elle profite aux protestants aussi bien qu'aux catholiques. — La Législature provinciale n'a pas le pouvoir d'abolir les écoles séparées.

Nous empruntons ceci — texte, titre et sous-titres — au *Patriote de l'Ouest*, de Prince Albert, Saskatchewan, numéro du 18 mai :

Saskatoon. — L'honorable W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, a prononcé samedi soir, un grand discours dans lequel il a parlé longuement de la question scolaire.

Je regrette beaucoup, a-t-il dit, que l'on s'efforce encore d'engager une discussion sur la question des écoles. Une discussion de ce genre soulève toujours les préjugés de race et de religion et j'avais espéré, durant ces dernières années, qu'il ne serait plus nécessaire d'aborder ce sujet dans les réunions publiques. Je suis désappointé dans mon espoir, car il y a encore, apparemment, un certain nombre de nos concitoyens qui désirent soulever la question de nouveau. Ceux qui se trouvent dans ces dispositions ont droit à leurs opinions et je suis prêt à discuter avec eux; mais je préférerais beaucoup qu'ils se montrent, afin que le public puisse voir qui ils sont, et n'adoptent pas la méthode de guerre sous-marine qui a été la leur dans la province depuis quelques mois.

UNE DECLARATION DE M. CRERAR

Il y a toujours eu des questions scolaires au Canada; en fait elles ont été un malheur pour le pays. Les journaux ont publié récemment une déclaration très intéressante à ce sujet de l'hon. T. A. Crerar, chef du parti progressiste national à la Chambre des Communes. La voici :

"Aucun pays n'a plus besoin que notre Canada, pour devenir une vraie nation, d'une telle mesure de tolérance mutuelle parmi ses éléments de races différentes, et aucun pays n'a été aussi affligé d'appels lâches et sans principe aux passions de races et aux préjugés religieux. Tant que ces appels honteux ont été la monnaie courante de notre vie politique, on ne pouvait espérer aucune saine discussion de nos graves problèmes économiques et sociaux, ni aucun progrès dans la voie d'un convenable idéalisme national. Heureusement cette atmosphère désagréable est disparue et est en train de disparaître et il se pourrait bien que le peuple canadien punisse sans tarder les brandons de discorde qui cherchent à la faire revivre, car il n'a pas de pire ennemi."

Pour ma part, j'ai toujours compris que la seule manière de traiter ces questions était de le faire dans un esprit de tolérance et de modération ; autrement, aucun accord n'est possible. La méthode britannique, pendant des siècles, a toujours été de donner un traitement équitable aux minorités. Le même procédé doit être suivi au Canada; sinon, je crains pour l'avenir du Canada, je crains pour l'avenir de ma propre province.

L'ACTE DE L'AMERIQUE DU NORD

L'histoire des écoles séparées au Canada date des jours qui ont précédé la Confédération, et la question était d'une telle importance dans les négociations qui ont donné naissance à la Confédération que les auteurs responsables de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ont inséré dans la loi l'article 93, dont une partie se lit comme suit:

"Dans et pour chaque province, la Législature peut exclusivement faire les lois se rapportant à l'éducation, sujettes aux stipulations suivantes:

1. — Rien dans aucune de ces lois ne portera préjudice à aucun droit ou privilège des écoles confessionnelles que toute classe de personnes a légalement dans la province au moment de l'union.

2. — Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs au moment de l'union conférés par la loi et imposés dans le Haut-Canada aux écoles séparées et aux commissaires d'école des sujets catholiques de la Reine seront et sont par les présentes étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques de la Reine dans le Québec.

3. — Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existe légalement au moment de l'union ou est établi plus tard par la Législature de la province, appel peut être fait au Gouverneur Général en Conseil de tout acte ou décision de l'autorité provinciale affectant tout droit ou privilège de la minorité protestante ou catholique des sujets de la Reine en matière d'éducation."

LA LOI PROFITE AUX PROTESTANTS AUSSI BIEN QU'AUX CATHOLIQUES

Je n'ai pas besoin de vous dire que la raison de l'existence de cet article n'était pas seulement la protection des droits de la minorité catholique dans la province d'Ontario, mais aussi celle de la minorité protestante de la province de Québec, dont les représentants insistèrent beaucoup pour avoir les mêmes privilèges que ceux qui étaient accordés à la minorité catholique dans la province d'Ontario.

.... Sans cet article, la Confédération n'aurait pas été possible, et les chefs de toutes les opinions politiques à cette époque étaient disposés, dans l'intérêt du Canada tout entier, à en venir à une conclusion qui serait équitable à la fois à la minorité protestante du Québec et à la minorité catholique de l'Ontario.

EN SASKATCHEWAN

En 1905, la Saskatchewan et l'Alberta furent érigées en provinces. L'article 17 de l'Acte de la Saskatchewan, adopté alors par le parlement fédéral, est ainsi conçu:

"L'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867 s'appliquera à la dite province, avec la substitution au paragraphe 1 du paragraphe suivant:

(1). Rien dans aucune de ces lois ne portera préjudice à aucun droit ou privilège des écoles séparées que toute classe de personne possède à la date de l'adoption de cette loi, sous les termes des chapitres 29 et 30 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées en l'année 1901, ou au sujet de l'instruction religieuse dans toute école publique ou séparée, tel que stipulé dans les dites Ordonnances.

(2). Dans l'appropriation par la Législature ou la distribution par le Gouvernement de la province de tout argent pour le soutien des écoles organisées et conduites conformément au dit chapitre 29 ou à toute loi adoptée en amendement ou en substitution à celui-ci, il n'y aura aucune distinction entre les écoles de toute classe décrites dans le dit chapitre 29."

L'effet de cet article est de maintenir tous les droits que la minorité, catholique et protestante, possède d'après les chapitres 29 et 30 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest émises en 1901, privilèges qui ont été en force à l'époque des Territoires pendant de nombreuses années, stipulant l'établissement d'écoles séparées, catholiques ou protestantes; et je crois pouvoir dire que le système a fonctionné d'une façon très satisfaisante à l'époque des Territoires; au jugement du parlement fédéral en 1905, cette loi constituait une heureuse solution d'une question épineuse.

LA LOI EST LA MEME AUJOURD'HUI QU'AUTREFOIS

Les droits de la minorité, protestante ou catholique, sont exactement les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient avant 1905. Aucun changement n'a été fait dans l'article de la loi scolaire en tant qu'elle concerne les droits de la minorité, et le Gouvernement a pour programme d'administrer la loi à cet égard telle qu'elle a été fixée par la constitution qui nous a été donnée en 1905. Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur la question, je cite l'article 41 du chapitre 29 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest de 1901, qui est l'article principal se rapportant à la question:

"41. La minorité des contribuables dans tout district, qu'elle soit protestante ou catholique, peut y établir une école séparée; et dans ce cas, les contribuables établissant une telle école séparée protestante ou catholique seront sujets seulement aux imopositions qu'ils se fixeront eux-mêmes à cet effet."

Quiconque prendra la peine de comparer cet article avec celui qui existe dans notre loi scolaire actuelle, à savoir la section 39, trouvera que le fonctionnement est exactement le même, l'article ayant été transporté de temps à autre dans le remaniement de notre loi scolaire dans sa forme originale, parce que, comme indiqué plus haut, ces stipulations ont été fixées par la Constitution donnée à la Saskatchewan par le parlement fédéral en 1905.

LA QUESTION EST REGLEE DEPUIS LONGTEMPS

A mon avis, c'est une question qui a été réglée par le peuple de la Saskatchewan depuis longtemps. En 1905, peu de temps après l'adoption de l'Acte de la Saskatchewan, il y eut une élection provinciale et la question scolaire fut le sujet principal de la discussion. La population d'alors, qui avait eu l'expérience du système à l'époque des Territoires, se prononça en faveur de la solution donnée par le parlement fédéral. En janvier 1906, il y eut deux élections fédérales partielles dans la province, l'une dans la circonscription où se trouvait alors Saskatoon et l'autre dans la circonscription d'Assiniboia Ouest. Dans les deux cas, les candidats du gouvernement furent élus par acclamation. Un tel résultat montre bien que s'il y avait de l'opposition aux clauses scolaires de l'acte d'autonomie, cette opposition du moins n'était pas substantielle. En 1908 fut tenue la première élection fédérale après l'acte de la Saskatchewan et la population de cette province élut les candidats du Gouvernement qui avait consacré la législation en question dans neuf sièges sur dix, et dans beaucoup de cas par de très grosses majorités.

LA LEGISLATURE PROVINCIALE N'A PAS LE POUVOIR D'ABOLIR LES ECOLES SEPAREES

Cependant la question a été soulevée de nouveau et l'on a demandé à la Législature provinciale d'abolir les écoles séparées. Notre Constitution nous a été donnée par le parlement fédéral en vertu d'un pouvoir à lui conféré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1871. Evidemment, à moins qu'il ne soit déclaré dans cette constitution que la province a le pouvoir de changer la loi, il n'existe pas de pouvoir semblable. Le parlement fédéral lui-même ne peut changer la Constitution, car le pouvoir donné au parlement impérial d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1871, comprend exclusivement l'octroi d'une Constitution à la nouvelle province et il est expressément stipulé dans l'article 6 de cet Acte qu'une fois la province érigée, le parlement du Canada ne peut par la suite changer la Constitution qu'il a donnée. Seul le parlement impérial a le pouvoir de changer les clauses scolaires de l'acte d'autonomie.

LES ECOLES SEPAREES REPRESENTENT UN DEMI POUR CENT DE TOUTES LES ECOLES DE LA PROVINCE

Certaines déclarations faites de temps à autre pourraient porter les personnes insuffisamment informées à croire que les districts séparés augmentent très rapidement dans la province. En fait, c'est le contraire qui est vrai. Lors de l'établissement de la province en 1905, la Saskatchewan comptait 894 districts scolaires, dont neuf districts d'écoles séparées, soit environ un pour cent du total. Aujourd'hui il y a, en chiffres ronds, 4,500 districts scolaires, dont 21 districts d'écoles séparées, soit moins d'un demi pour cent. Depuis que je fais partie du Gouvernement de la Saskatchewan, c'est-à-dire depuis quatre ans et demi, trois districts d'écoles séparées ont été organisés, deux catholiques et un protestant, et pendant la même période il y a eu fusion des districts d'école publique et d'école séparée à Windthorst.

Il y a un autre point digne de remarque, c'est que parmi les districts d'écoles séparées de la province trois sont des districts ruraux, dont deux protestants et un catholique ; de sorte qu'en ce qui concerne les districts ruraux la minorité protestante a pris avantage de la loi dans une plus large mesure que la minorité catholique. En discutant la question je m'aperçois très souvent que des personnes perdent de vue que le privilège accordé par la loi s'applique à la minorité protestante aussi bien qu'à la minorité catholique dans chaque district d'école.

ECOLES PUBLIQUES ET SEPAREES SUR LE MEME PIED AU POINT DE VUE DE L'OCTROI

Il faut bien remarquer aussi que l'article 17 de l'Acte de la Saskatchewan stipule que dans l'appropriation de l'argent par la Législature il n'y aura pas de distinction entre les écoles. La question de l'appui financier à accorder aux écoles séparées, une fois établies, était considérée de si grande importance que le parlement fédéral spécifia dans la loi que toutes les classes d'écoles prévues par la loi scolaire devaient être traitées sur la même base en ce qui concerne les octrois du gouvernement.

Il y a un autre fait qui mérite de retenir l'attention, c'est que les écoles dites séparées en Saskatchewan sont en réalité des écoles publiques. Elles se servent des manuels autorisés par le Département d'Education. Elles sont sujettes à la même inspection que les autres écoles et elles ont droit aux mêmes octrois provinciaux. En fait, à l'époque du débat sur la question à la Chambre des Communes, il fut clairement établi que l'école séparée, une fois établie, avait droit au même support financier que l'école publique.

AUJOURD'HUI COMME EN 1905

En conclusion, je tiens à dire seulement ceci: pour ce qui regarde les droits de la minorité, catholique ou protestante, ils sont exactement les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient en 1905. En ce qui concerne le gouvernement de la Saskatchewan, nous n'avons pas l'intention d'essayer en aucune façon de toucher à ces droits. Le travail du gouvernement en matière d'éducation est devant le peuple de la province. Je sais que durant ces dernières années il a été plus fait en Saskatchewan que dans toute autre province du Canada pour créer un système d'école efficace, et je n'ai pas l'intention de me laisser distraire de mon oeuvre par des discussions qui ne peuvent avoir d'autre résultat que de créer et d'accentuer des divisions parmi notre population. Je me promets de poursuivre mon programme qui consiste à m'efforcer d'unir le peuple, dans les intérêts de l'éducation, sur toutes les questions sur lesquelles ils peuvent s'entendre, et je veux bien laisser mon propre travail et celui du Département de l'Education à l'appréciation du peuple de la province.

La Philharmonique de New-York

Le clou artistique de la saison sera, de l'avis de tous ceux qui s'intéressent à la musique, la venue de l'Orchestre Philharmonique de New-York, au théâtre Saint-Denis, vendredi soir prochain à 8 h. 30.

Depuis longtemps des préparatifs se font pour rendre ce concert l'un des plus considérables de la saison. M. Louis H. Bourdon nous annonce que le fameux chef d'orchestre Josef Stransky nous servira un très beau programme. D'ailleurs le programme sera publié dans tous les journaux demain, et le public pourra facilement en juger.

La vente des billets commencera demain matin, aux magasins de musique C. W. Lindsay et Cie, et Ed. Archambault. Il serait prudent à tous ceux qui désirent assister à ce concert de s'en procurer le plus tôt possible, le théâtre Saint-Denis sera probablement trop petit pour contenir tous ceux qui s'y rendront. (Communiqué.)

Cours de chant grégorien

CE SOIR, A L'UNIVERSITE DE MONTREAL, PAR LE R. P. DOM EUDINE.

Que MM. les maîtres de chapelle et organistes veuillent bien ne pas oublier le cours de chant grégorien du R. P. Dom Eudine, ce soir, à 8 heures, à l'Université de Montréal. Il est important pour ceux qui tiennent vraiment à profiter de ces leçons précieuses de ne pas tarder à se rendre aux conférences, attendu que Dom Eudine a déjà attaqué dans une causerie précédente la question si importante du rythme, et qu'il serait regrettable de rompre la chaîne de notions qui ont entre elles des relations si étroites.

Bienvenue donc à tous les musiciens d'églises. Il n'est sollicité qu'un droit d'entrée insignifiant que tous se feront un plaisir d'acquitter. (Communiqué.)

Il y a dix ans

(Du *Devoir*, 27 mars 1911.)

M. Laurier à Londres. En premier-Montréal, M. Henri Bourassa parle de la présence de M. Laurier à la conférence Impériale.

* * *

Disparue. Billet du soir, par Patrice Grandville.

* * *

Education familiale avant l'âge d'école, par Paul Leclair.

DES PAROLES OPTIMISTES

M. D.-B. HANNA DEMANDE A SES COLLEGUES DU COMITE DES CHEMINS DE FER DE NE PAS SE DECOURAGER.

Ottawa, 27. (S.P.C.) — M. D.-B. Hanna président du bureau d'organisation des chemins de fer a tenté hier après-midi, de relever le niveau moral des membres de la commission parlementaire sur les chemins de fer, et de leur donner confiance dans l'avenir. Il ne trouve pas qu'il y ait de quoi se désespérer.

M. Hanna a protesté avec véhémence contre les insinuations de ceux qui prétendent que le *Canadian National* se laisse amadouer lorsqu'il s'agit de faire les achats nécessaires et que les directeurs du chemin de fer sont aussi directeurs d'autres compagnies.

M. Copp a critiqué vertement l'administration pour la façon dont le transport des marchandises s'effectuait du Nouveau-Brunswick à l'Ouest. M. Hanna a protesté qu'il n'en savait rien et qu'en tout cas, il verrait à la chose.

M. McGregor s'est plaint de ce que les surintendants locaux ne puissent régler les questions locales.

M. Chas. Murphy, (Russell), M. MacLean et John Stewart ont critiqué l'administration sur divers points.

PANTALONS SUPPLÉMENTAIRES GRATIS AUJOURD'HUI, SAMEDI ET LUNDI

La Qualité des Tissus à l'instar d'autrefois --- Donnez-nous votre commande de Nouveaux Vêtements taillés-sur-mesures

VOUS rencontrerez partout des hommes qui portent les vêtements taillés-sur-mesures de la English & Scotch Woolen — sur les routes fréquentées et les places moins connues — partout où les hommes se font remarquer, vu leur individualité et leur jeune apparence.

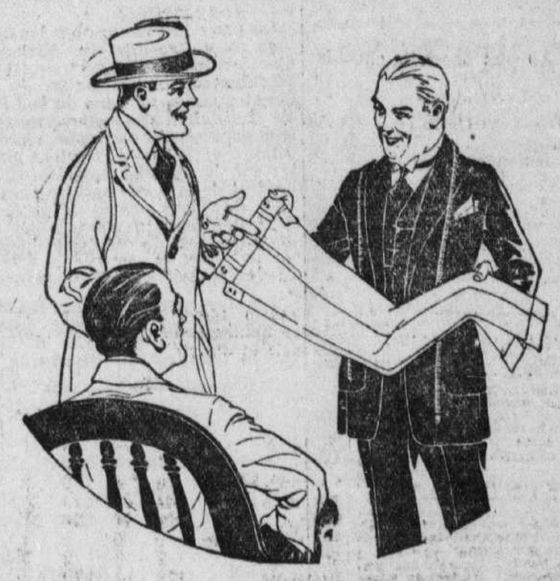

Les clients de la English & Scotch Woollen Co. savent qu'ils sont traités "honnêtement" à n'importe lequel de nos 40 magasins de tailleurs de qualité — que nous offrons de bons vêtements taillés-sur-mesures ; les complets et paletots à des prix des plus modiques — que nos vêtements sont confectionnés de tissus de qualité, qui donnent satisfaction jusqu'à ce qu'ils rendent le plus grand service possible.

COMPLETS ET PARDESSUS FAITS-À-VOS-MESURES

$20

English and Scotch Woollen Co. of Montreal

Meilleure Qualité — Meilleur Marché

En liaison avec aucun autre établissement au Canada

Comme encouragement spécial aujourd'hui, samedi et lundi, nous donnerons à tout client qui donne une commande d'un complet ou d'un paletot, une paire de pantalons supplémentaires sans frais additionnels.

LES vêtements taillés-sur-mesures de la English & Scotch Woollen Co. sont fabriqués de la meilleure qualité de tissus — ce sont des vêtements d'une réelle qualité extraordinaire, ils sont bien faits, taillés selon la mode, d'un ajustement parfait et sont tout ce que les bons vêtements peuvent être.

Nous pouvons dire en toute sincérité — qu'au meilleur de notre connaissance il n'existe aucune source d'approvisionnements qui offre une plus grande valeur pour votre argent que celle de nos vêtements taillés-sur-mesures, avec pantalons supplémentaires sans frais additionnels. Visitez un de nos 40 magasins de tailleurs de qualité, examinez les tissus et permettez-nous de prendre vos mesures.

L. A. Gareau
GERANT GENERAL POUR LE CANADA

MESDAMES : — Voulez-vous avoir des tissus de bonne qualité pour votre nouvelle robe ou votre nouveau costume ? Nous en avons des milliers de verges à vendre au bas prix de $2.75 la verge, soit la moitié du prix régulier. Largeurs 54 et 56 pouces. C'est une occasion exceptionnelle d'acheter des tissus de qualité supérieure à ce qu'on trouve généralement dans les étoffes à vêtements pour dames. N'oubliez pas les enfants.

PANTALONS
Nous avons des valeurs exceptionnelles dans les pantalons séparés, faits de longueurs de pantalons spéciales. Plusieurs de ces tissus sont en quantité très limitée et sont des valeurs exceptionnelles.

English & Scotch Woollen Co.
DE MONTREAL

SIX MAGASINS COMMODEMENT SITUES A MONTREAL

261 rue Sainte-Catherine ouest, près Bleury.
1764 rue Notre-Dame ouest coin Turgeon.
851 rue Sainte-Catherine est, coin Maisonneuve.
1835 rue Sainte-Catherine est, près Cuvillier.
415 rue Sainte-Catherine est, près Saint-Hubert.
904 avenue Mont-Royal est, près Papineau.

Les Grands Tailleurs de Montréal au prix de $20 avec des magasins d'un océan à l'autre.

40 MAGASINS DE TAILLEURS DE QUALITE AU CANADA

SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 851 RUE SAINTE-CATHERINE EST, MONTREAL.

Aux hommes d'en dehors de la ville — Ecrivez pour avoir des échantillons, des cartes de modes, un procédé pour prendre vous-mêmes vos mesures, ainsi qu'un galon à mesurer gratis. Adressez-vous au No 851 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE ALIMENTAIRE

PAS DE CHANGEMENT DANS LES PRIX — ON S'ATTEND A DES EXPORTATIONS DE BEURRE— ARRIVAGES CONSIDERABLES DE FROMAGE — LES OEUFS ONT UNE TENDANCE A FLECHIR.

Les arrivages de beurre se sont établis hier à 5,631 colis contre 4,769 le même jour la semaine dernière et 4,357 le jour correspondant en 1920. Le ton du marché est ferme par suite d'une bonne demande pour la consommation locale et de perspectives d'exportations prochaines. Les prix ont été de 28s¼ à 28s½ pour le crémerie de premier choix et 27s½ pour le crémerie de second choix.

Les arrivages de fromage, hier, ont été de 12,906 boites, contre 6,078 le même jour la semaine dernière et 6,043, le jour correspondant l'an dernier. Des ventes de coloré de premier choix ont été faites à un prix variant de 16s¼ à 16s½.

Rien de notable sur le marché des oeufs si ce n'est les arrivages nombreux avec la conséquence que les prix ont une légère tendance à la baisse. La demande locale est assez bonne mais on n'a enregistré aucune vente pour l'exportation. Les arrivages ont été hier de 4,740 caisses contre 2,688 le même jour la semaine dernière et 2,243 pour le jour correspondant l'an dernier.

Le sirop d'érable est presque disparu du marché. Plusieurs marchands de gros nous informent que leurs provisions sont épuisées. Quelques petits lots se vendent encore cependant. Les prix ne sont pas changés. Le sirop se vend de $2.10 à $2.25 le gallon et le sucre d'érable de 20 à 23 sous la livre.

Prix de divers produits chez les marchands de gros:

FARINE-TYPE :

Première qualité (f.o.b.)	$10.50
Deuxième qualité	10.00
Forte à boulanger	$9.80

OEUFS

Oeufs mirés	32c
Oeufs No 1	30c
Oeufs No 2	27c
Oeufs de grand choix	35c

BEURRE :

De beurrerie, premier choix	30 et 31c
De beurrerie, de choix	26 et 27c
Pasteurisé	31 et 32c

FROMAGE

Doux	20c
Fort	33c
Oka	45c

LES POMMES DE TERRE

Le marché est calme; les prix restent inchangés: Patates des Montagnes Vertes, 75 à 80s. Patates du Québec, 65 à 70s. par sac de 90 livres. Chez les vendeurs à commission les prix varient de 85 à 90s par sac de 80 livres.

LES VIANDES FUMEES

Le marché est calme. Il n'y a pas de changement dans les prx. Les jambons de 8 à 10 livres font 35s. par livre ceux de 10 à 15 livres, de 33 à 34s., et ceux de 18 à 25 livres, de 32 à 33s. Le bacon désossé Windsor se vend de 49 à 50s. et le bacon à déjeuner 35s. la livre.

VOLAILLES

(Prix fournis par la maison P. Poulin, 39, Marché Bonsecours.)

Dindes, frais, la livre	56 à 58s
Dindes gelés, la livre	60 à 62s
Poulets engraissés au lait	43 à 46s
Poulets ordinaires	38 à 40s
Poules moyennes	31 à 32s
Poules grosses	36 à 38s
Poules engraissées au lait, grosses	39 à 40s
Oies	35s
Canards	42 à 44s
Canards gromelake	46 à 48s

Les compensations des banques canadiennes

Voici le tableau comparatif des compensations dans les principaux centres du Canada pour la semaine qui s'est terminée hier:

	1921	1920
Montréal	$100,952,363	$124,369,506
Toronto	91,055,462	87,143,947
Winnipeg	47,513,417	40,516,442
Ottawa	6,996,263	9,385,875
Hamilton	4,931,721	6,378,684
Québec	6,157,105	5,979,024
Halifax	2,753,075	4,507,164
London	2,584,901	3,321,950
St-Jean	2,268,915	3,132,788
Brantford	1,015,768	1,279,373
Kingston	590,204	.....
Moncton	1,380,566	.....
Peterboro	766,728	831,137
Sherbrooke	966,023	1,167,258
Regina	3,028,746	3,533,039
Moose Jaw	1,012,575	1,328,317
Kitchener	835,932	1,025,369
Fort Willim	648,641	732,100
xPrince Albert	.....	378,992
Lethbridge	535,512	575,276
Edmonton	4,420,889	4,685,345
Vancouver	11,466,966	14,920,818
Calgary	5,736,118	6,402,679
Victoria	1,896,393	1,188,013
Windsor	2,832,394	2,625,000
N.-Westminster	503,419	600,051
Brandon	527,871	596,245
Medicine Hat	377,467	461,163

x Les compensations sont discontinuées à Prince Albert.

EMPRUNT FRANCAIS

4% 1918

$66.50 le titre de 40 francs de rente, livrable immédiatement. Ce prix est établi sur la base du franc à neuf cents.

BRYANT, ISARD & CO.

Agents de Change

Près la Bourse de Toronto

84-90 rue St-Frs-Xavier

Montréal

MAIN 4960.

ÇA ET LÀ

Le bureau fédéral de la statistique vient de publier son premier rapport annuel sur la production des fourrures au pays. Il porte sur la saison 1919-20. Il est fait d'après les rapports des traiteurs de fourrures brutes. Les services provinciaux de chasse ont coopéré à sa confection en fournissant les listes des traiteurs patentés. Chaque traiteur a envoyé un rapport où était indiqué l'espèce, le nombre et la valeur marchande des fourrures brutes achetées des trappeurs, ou d'autres personnes. Le rapport donne le résultat par province. Le nombre total des peaux d'animaux à fourrures pris au Canada pendant la saison 1919-29 est de 3.600.000 ayant une valeur totale de $21,387,-005. Pour la valeur totale, le rat musqué s'inscrit en tête avec $6,-030.303, le castor vient ensuite avec $5,336,067. La marte arrive troisième avec seulement $1,867,967. Pour la valeur moyenne des peaux, le renard argenté est bon premier avec $246, le renard noir vient ensuite avec $155.

Par ordre de valeurs, voici la production des différentes provinces:

	Nombre de peaux	Valeur totale
Ontario	834,733	$6,418,330
Québec	577,731	4,587,110
Manitoba	725,421	3,130,627
Saskatchewan	622,485	2,338,779
Alberta	407,946	1,550,509
Ter. du Nord-Ouest	154,882	1,121,026
Colombie Britan.	83,936	742,416
Ile du P. E.	15,929	660,704
Nouvelle-Ecosse	70,042	288,166
N.-Brunswick	51,545	225,871
Ter. du Yukon	55,354	323,467
Totaux	3,600,004	$21,387,005

* * *

On parle beaucoup chez les courtiers en obligations à New-York d'un projet de l'administration à Washington pour le rachat des différentes séries de bons de la Liberté. La dette des gouvernements étrangers serait convertie en obligations et celles-ci seraient offertes sur le marché américain. Le produit de la vente servirait au rachat des bons de la Liberté. La dette des gouvernements alliés aux Etats-Unis est de $10,000,000,000.

* * *

Les directeurs de la Baldwin Locomotive se réunissent aujourd'hui pour prendre une décision sur la question du dividende.

LES GRAINS

Cote de la maison Bryant, Isard and Co.

CHICAGO	Ouv.	Ferm.
MAIS:		
Mai	61	63
Juillet	62 3-4	65 1-8
Sept.	65 1-2	67
AVOINE:		
Mai	—	—
Juillet	40 3-4	41 1-2
Sept.	42 1-2	43 1-8
BLE:		
Mai	166	170
Juillet	127	128 3-4
WINNIPEG		
AVOINE:		
Mai	45 1-8	46
Juillet	46 1-4	46 5-8
Octobre	47 3-8	47 3-4
BLE:		
Mai	185 1-2	188 1-4
Juillet	161	162 3-4
Octobre	131	132

La Banque d'Angleterre

Londres, 27. (S.P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants:

Réserve totale, aug.	£ 376,000
Circulation, dim.	387,000
Encaisse métallique, dim.	11,007
Autres valeurs, aug.	8,130,000
Autres dépôts, aug.	6,764,000
Dépôts publics, dim.	98,000
Réserves en billets, aug.	388,000
Valeur du gou., dim.	1,825,000

La proportion entre la réserve de la banque et son passif, cette semaine, s'établit à 14.78 pour cent. Elle était la semaine dernière de 15.28 pour cent. Le taux courant d'escompte est de 6 1-2 pour cent.

la Banque de France

Paris, 27. (S.P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants:

	Francs.
Encaisse métallique, or, aug	222,000
Encaisse métallique, argent, aug.	490,000
Billets en circulation, dim.	221,805,000
Compte courant du Trésor, dim.	23,986,000
Compte courant des particuliers, Aug.	107,823
Billets escomptés, dim.	76,817,000
Avances, dim.	12,097,000
L'Etat a remboursé à la banque	100,000,000

Emprunts du Gouvernement du Canada

Tableau des cours, fourni par L. G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame ouest, agents de change. Prix sujets à intérêt couru.

Exempts d'impôts. Intérêt 5 p.c.

Echéance.	Der. Offre.	cote. Dem.	Ventes 10 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.
1925	95.50	95	11000 à 95.
1931		93	1000 à 93.
1937*		97	1000 à 97.10.
Exempt d'impôts. Intérêt 5½ p.c.			
1922	99.31	99.30	14000 à 99.30.
1923	98.60	98.50	30000 à 98.50.
1927		98.50	4000 à 98.50.
1933	97.25	97.05	1000 à 97.20, 1000 à 97.25.
1937	99.40	99.25	1000 à 99.30, 1000 à 99.25.
Sujet à impôts. Intérêt 5½ p.c.			
1924	98.85	96.50	5000 à 96.75.
1934	95.10	95	1000 à 95.10, 8000 à 95.13, 7000 à 95.

*Payables en fonds de New-York.

Echéance.	Prix	Rend.
1 décembre 1925	95.25	6.22
1 avril 1931	93.25	5.87
1 mars 1937	97.25	5.252
1 décembre 1922	99.60	5.78
1 mai 1923	98.60	6.11
1 décembre 1927	98.12	5.853
1 mai 1933	97.35	5.80
1 décembre 1937	99.40	5.56
1 mai 1924	96.85	6.52
1 mai 1934	95.25	6.02

LA MATINÉE A LA BOURSE

L'INACTIVITE DU MARCHE LOCAL SE CONTINUE EN FIN DE SEMAINE. — TON GENERAL DE FERMETE. — WALL STREET CHOME PAR ANTICIPATION. — CONGE DEMAIN ET LUNDI.

La dernière matinée de la semaine à la Bourse de Montréal a été aussi inactive que les autres. Le ton général du marché est ferme mais les ventes sont peu nombreuses. Iron a été encore la valeur la plus active avec une légère tendance à la hausse, faisant jusqu'à 31¾. Steel est remonté d'un cran à 57.

Au compartiment des pâtes et papiers, Abitibi était en hausse de quelques fractions, à 36¾, 36½ et 36⅞. Laurentide a gagné un point à 91. Spanish River a fléchi à 72 et Brompton à 35½. Le Wayagamac fait 67. Riordon se reprend faiblement. Il cotait ce matin 18½ et 19.

Canada Steamship est remonté d'un point depuis hier, faisant 23. National Breweries est en hausse à 54 et 54¼. Un lot de Dominion Bridge s'est vendu 75½. General Electric a fait 112¾ puis 113 pour revenir à 112¾. Lake of the Woods, ex-dividende, fait 135. L'action de priorité fait 101½.

Chez les utilités publiques, Winnipeg Railway est à 40, Illinois Traction à 20 et Brazilian Traction à 32 1-4.

Au tableau des valeurs non inscrites le nouveau Riordon fait 3, le nouveau Riordon de priorité 21 3-4. Tram. Power, 11. Ames Holden Tire, 22.

A *Wall Street*, l'ouverture a été inactive et les prix ont été irréguliers. Il n'y avait pas beaucoup de membres sur le parquet, ce qui s'explique par l'approche du congé de trois jours. Les rails et les huiles étaient fermes, particulièrement Chicago and Northwestern, St-Paul, de priorité, Mexican et Pan-American Petroleum, General Asphalt et American Linseed. Les tabacs, les moteurs, les sucres et les cuirs étaient en baisse de fractions de point. Les quotations de l'échange sur Londres indiquaient une accentuation de la réaction.

A Montréal, la Bourse sera fermée demain. A *Wall Street*, c'est congé demain et lundi.

Ce matin, sur la place new-yorkaise, la prime sur le dollar canadien était de 11 1-4 et 12 1-2. Le franc français faisait à Montréal .0937.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien.)

(Ventes de 10 h. à 11 h. 30 a.m.)

Dom. Steel. 15 à 30¾, 25 à 31, 30 à 30¾, 50 à 30⅞, 10 à 30¾, 100 à 30⅞, 100 à 30¾, 50 à 30⅞, 255 à 31, 25 à 31½, 25 à 31⅝, 25 à 31½.
Abitibi. 25 à 36¾, 25 à 36⅞, 50 à 37, 25 à 36⅞, 75 à 36½, 100 à 37, 25 à 36⅞, 175 à 36½.
Brazilian. 50 à 32¼.
Cement. 100 à 53½, 25 à 53⅛, 20 à 53½, 2 à 52.
Steel Co. 50 à 57.
Brompton. 15 à 36.
Laurentide. 35 à 90, 15 à 90¼.
Sugar. 30 à 30.
Smelting. 95 à 16.
Quebec Ry. 35 à 27½.
Wayagamack. 125 à 67.
Mont. Light. 2 à 85, 10 à 84½.
Can. Steam. 25 à 23.
Riordon. 25 à 18½, 120 à 19.
Toronto Ry. 10 à 69½.
Bell Tel. 60 à 103½.
Bell Tel. Rts. 92 à 10, 200 à 9¾, 110 à 9, 1 à 10, 10 à 8½.
Detroit. 20 à 81.
Can. Car priv. 40 à 55.
Dom. Bridge. 15 à 75, 45 à 75½.
Gen. Elec. 35 à 112¾, 3 à 113, 2 à 112¾.
Lake of Woods priv. 10 à 101½.
Winnipeg Ry. 10 à 40.
Can. Cot. priv. 5 à 75.
B. E. Steel. 5 à 9.
B. E. Stel priv. 3¼ à 31.
New Riordon. 3.
Banque N. E. 3 à 254.
Bons
Textile "C". 1 à 95.
Cedars. 1 à 88½.
Cité de Mont. mai 1923. 200 à 105¾.

De 11 h. 30 a.m. à 12 h. 30 p.m.

Dom. Steel. 80 à 31½, 100 à 31¾.
Steel Co. 40 à 57.
Brazilian. 25 à 32.
Brompton. 10 à 36, 25 à 35½.
Laurentide. 2 à 91.
Can. Steam. 75 à 23.
Breweries. 10 à 53½, 150 à 53¼, 25 à 53¾, 100 à 54, 25 à 54¼, 25 à 54, 100 à 54½, 25 à 54, 50 à 54⅝, 5 à 54½, 15 à 54¾, 55 à 54½ 25 à 54⅝.
Spanish. 35 à 72.
Wayagamack. 100 à 135.
Textile. 100 à 135.
Riordon. 25 à 19.
Mont. Cot. priv. 10 à 97.
Lake of Woods. 50 à 135.
Car. Fact. 25 à 10.
Ilinois. 1 à 20.
Illinois priv. 1 à 69.
Bons de la victoire
1933. 2000 à 97.25, 1000 à 97.30.
1937. 18000 à 99.25.
1924. 3000 à 96.75.
1934. 12000 à 95, 10000 à 95, 2000 à 95.
1922. 1000 à 99.30.
Banques
Commerce. 5 à 184.
Union. 151.
Bons
Dom. Iron. 2 à 78.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:

Livre sterling à New-York:

Papier à 60 jours	.383.50	431.25
Papier à demande	.388.50	436.25
Par câble s.-marin	.389.00	436.75

Cours du change new-yorkais à Montréal, 12 1-4.

Le franc .0835.

Taux d'escompte à Londres, 5 1-2.

Taux d'escompte à la Banque d'Angleterre, 6 1-2.

Les chemins de fer nationaux

Les recettes brutes des Chemins de fer nationaux du Canada, pour la semaine se terminant le 21 mai, ont été de $1,891,435, une diminution de 854,672 sur la période correspondante l'an dernier.

Un mot

"Un mot dit chez lui en vaut cent, bien qu'il ait cent fois moins de lecteurs que les journaux à grand tirage", a-t-on dit d'un journal de Paris. Cela peut se dire aussi bien du Devoir. *Lisez-le. Trois sous le numéro, $6 par an, par la poste.*

$75,000.

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

Obligations-Or à 6½%

Remboursables à la Banque d'Hochelaga, à Montréal et à Québec, le 2 juillet 1924

Coupures de $500 et $1,000

PRIX: au pair (100%) et l'intérêt courn

BEAUSOLEIL, LIMITEE

BONS ET OBLIGATIONS

112 rue St-Jacques, - - MONTREAL.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 90-ouest, rue Notre-Dame, Montreal.

	Ouv	Midi
Am. Beet Sugar	37½	37½
Am. Can.	31	29¾
Am. Inter. Corp.	46	44⅞
Am. Smelting	43⅞	43⅞
Am. Sumatra Tobacco	62¾	59¾
Am. Tel. and Tel.	104½	104¾
Am. Woolen	46	45¾
Anaconda Copper	41⅜	41⅞
Baldwin Loco.	82½	81½
Baltimore et Ohio	41¼	40⅞
Bethlehem Steel (B)	57⅝	57⅝
Central Leather	36⅝	36⅝
Chicago Rock Island	33½	33⅛
Chino Copper	25⅛	24¾
Corn Products	70	68⅞
Crucible Steel	71	70
Endicott Johnson	63¼	62½
General Motors	11⅛	11
General Electric	134¾	133⅛
Erie RR.	14¼	14
Inspiration Copper	35⅝	35¼
Midvale Steel	27⅛	27⅛
Missouri Pacific	21¾	21¾
New York Central	69¼	68⅝
Northern Pacific	71¼	70¾
New Haven	19¾	19
Pan Amer. Petrol.	66⅞	66
Vanadium Steel	32¾	32¾
Pierce Arrow	23½	23¼
Reading	72	70¾
Republic I. and S.	57¼	56¼
Sinclair Oil Cons.	25	24⅜
Southern Pacific	76⅞	76¼
Studebaker	73¼	71¼
Texas Oil	37¾	37¼
Union Pacific	120	120¼
United Fruit	109	108¾
U.S. Indust. Alcohol	68⅝	68¼
U.S. Rubber	67⅝	67⅝
U.S. Steel	82⅞	82¾
Westinghouse	46	45¾
Willys-Overland	8¼	8⅛
Atlantic Gulf	38½	38
Mexican Petrol	150¾	150¼

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Stobie Forlong et Cie.

	Offre	Demande
Adanac	⅞	1
Atlas	20½	22
Bailey		2⅞
Beaver	32	33
Coniagas		175
Cr. Reserve		15
Dome	21	22
Gold Reef	3¼	3½
Holly	725	730
Keora	12½	14½
Kirkland	46	48½
La Rose	18	20
McKinley	15	
McIntyre	196	200
Mining Corp.	105	115
Nips	500	515
Newray	6	6¾
Pete Lake	5½	6
Porc Crown	20	22
Porc V.N.T.	21	22½
Preston	3¼	3¾
Schumacher	23	24¾
Teck Hughes		17
Temiskaming	20	
Trethewey	16	17
West Tree	4½	4¾
West Dome	7	8½

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie. banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

	Cours moyen à New-York.
Londres, (livre sterling)	$3.905
Paris, (franc)	0.0839
Bruxelles (franc)	0.0839
Genève (franc)	0.1805
Madrid, (peseta)	0.1315
Berlin, (mark)	0.0162
Vienne, (couronne)	0.0026
Roterdam, (florin)	0.3505
Rome, (lire)	0.0532

	Cours moyen à Montréal.
New-York	12 ¼%
Londres	$4.40
Paris	0.0948
Bruxelles	0.0948
Genève	0.2010
Madrid	0.1630
Berlin	0.0188
Vienne	0.0037
Rotterdam	0.4030
Rome	0.0620

Au barreau

Les délégués au Conseil Général du Barreau se sont réunis hier. Ce sont MM. G.-W. McDougall ; J.-Z. Filion ; Arthur Jodoin, tous conseillers du roi, et H.-R. Mulvina.

Le bureau des examinateurs pour les examens du Barreau se compose de MM. J.-O. Lacroix, R.-C. MacMichael, J.-A. Julien, F.-O. Fauteux et Antonio Perrault.

Pas du tout

Vous êtes marchand. Un homme vient vous dire: "Je veux acheter de vous. Vous m'enverrez votre marchandise chaque jour. Je vous paierai peut-être à la fin de l'année." Vous trouvez qu'il n'est pas raisonnable. Vous refusez de lui vendre. C'est bien. Le journal est comme vous. Il veut être payé au plus tôt, pour payer ses fournisseurs, comme vous. Envoyez-lui donc le prix de votre abonnement tout de suite.

Nous avons placé depuis six semaines

$900,000

d'obligations 7% 1ère hypothèque

de la

Cie P.-T. LEGARE, Limitée

Cette compagnie, dont les origines remontent à 1871, fait aujourd'hui le plus grand commerce de matériel de ferme de la Province de Québec. — En face d'un emprunt de $1,200,000 destiné à accroître encore son fond de roulement, elle donne plus de $3,000,000. — Demandez prospectus. — On souscrit à nos bureaux et chez nos agents, et les notaires, nos correspondants.

Versailles Vidricaire Boulais LIMITÉE

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU-CHEF:

Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

NOUVEL EMPRUNT

CINQ ANS Rendement: 6%

$138,400

Obligations à 5 ans de la Ville de

Shawinigan Falls, P. Q.

Datées 1er mai 1921. Echéant 1er mai 1926.

Intérêt 5½% payable semestriellement à la Banque Nationale, Montréal, Québec et Shawinigan Falls, P.Q.

PRIX : 98 PLUS L'INTERET COURU

(pour rapporter 6% près)

L. G. BEAUBIEN & CIE, Limitée

Banquiers en valeurs de tout repos

50 rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, P.Q.

On peut aussi souscrire à nos succursales :

A Québec, 70 rue St-Pierre. A Trois-Rivières, 153 rue Notre-Dame.

Un sursis

Québec, 27. (D.N.C.) — L'exécution de "Big Mike" et de "Little George" condamnés à mort pour le meurtre de Kohleman à Kénogami, et qui devaient monter sur l'échafaud le 8 juillet, sera retardée de plusieurs mois.

La Cour d'Appel a accordé un cas réservé à Me A. Taschereau, procureur des condamnés, et cette cause ne pourra pas être entendue avant le mois d'octobre prochain. Les deux condamnés auront donc ainsi un sursis de plusieurs mois.

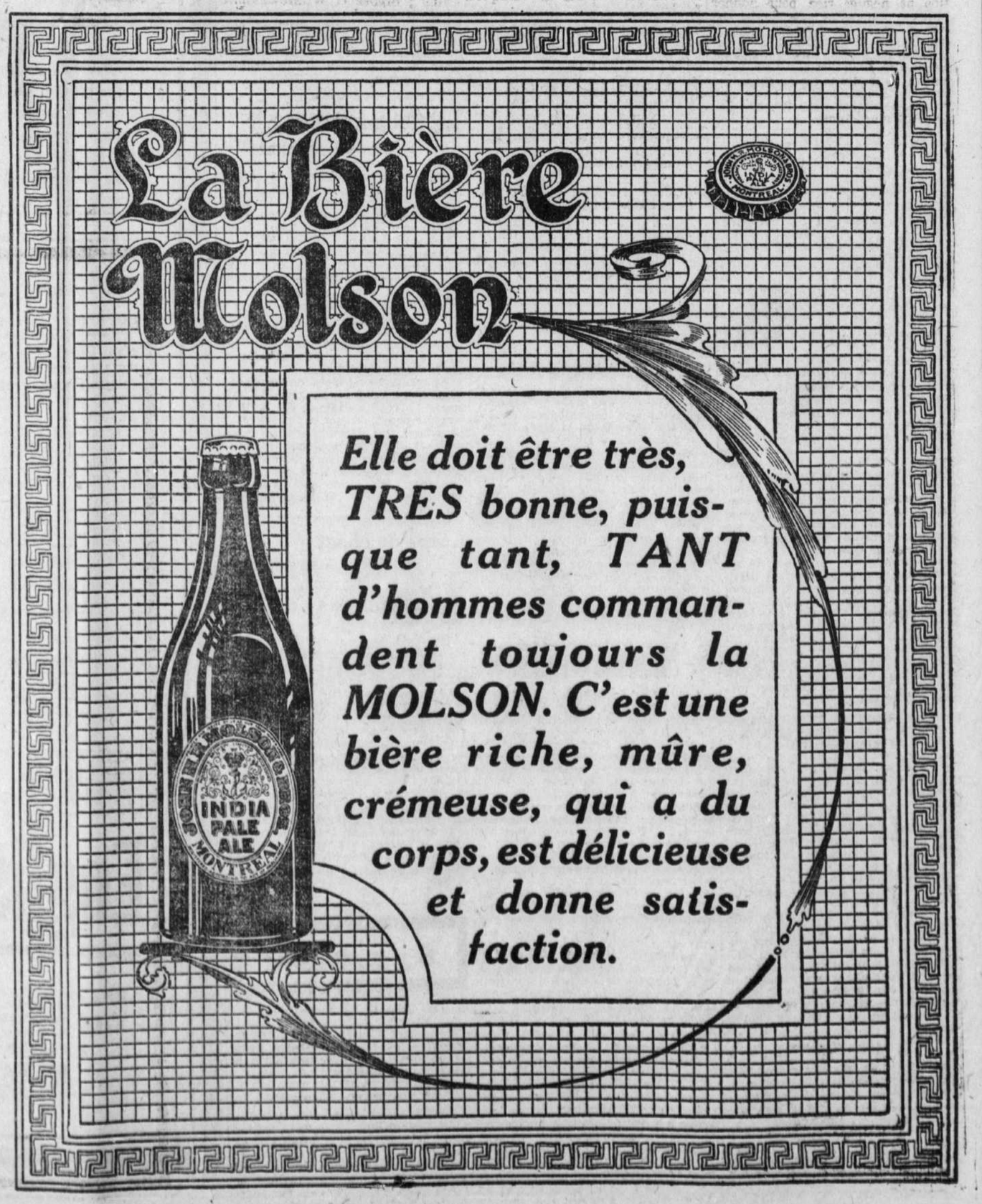

LA VIE SPORTIVE

LES SÉANCES DE DIMANCHE AU SHAMROCK ET AU NATIONAL

Deux parties seront jouées à chaque terrain. — Métropole vs Lachine et Crescent vs Royal Canadien au Mile-End.

Les séances de base-ball de dimanche au terrain de Maisonneuve et à celui des Shamrocks promettent de faire époque dans les annales sportives. La Ligue de la Cité a en effet mis à l'affiche pour le 29 juin l'un des plus intéressants programme qu'elle pouvait offrir. Maintenant que les joueurs sont en forme, qu'ils sont habitués les uns aux autres, on peut s'attendre à de brillantes exhibitions de baseball, à des exploits sensationnels. Le programme qu'offrira la ligue du président Narbonne est le suivant:

A Maisonneuve:
1.30 — Indiens vs Athlétique.
3.30 — Saint-Arsène vs Syndi-Henri.

Au Shamrock:
1.30 Metropole vs Lachine.
3.30 — Crescent vs Royal-Canadien.

La rencontre entre les Indiens et l'Athlétique promet d'être la partie par excellence de la journée. Les Indiens avec Malcolm Fraser comme lanceur, ont gagné quatre parties de suite. Mardi dernier, avec Maxwell dans la boîte à la place de Fraser, ils ont été défaits grâce au jeu phénoménal du lanceur Jean Dubuc qui a accompli des prodiges. Les Indiens auront à faire face à l'Athlétique, la formidable équipe de Billy Innes et de Arthur Normandin. Ce sera là la première rencontre de la saison entre ces deux fameuses équipes. Les lanceurs Grenier et Fraser se feront sûrement une lutte sensationnelle.

Dans la dernière partie de l'après-midi à Maisonneuve, le Syndicat Saint-Henri s'attaquera au Saint-Arsène. Le club de Charles Ducharme a accompli des prodiges depuis le commencement de la saison, et a remporté quatre victoires tout comme les Indiens. Il a subi sa seule défaite aux mains des Indiens par un score de 2 à 0 dans une partie dans laquelle le Saint-Henri a eu autant de chances que ses vainqueurs.

La séance qui aura lieu au Mile End fournira aussi deux grandes exhibitions de baseball. Le lanceur Duchesnil du Métropole qui a l'ambition de se mettre en évidence, se surpassera dans la partie avec le club Lachine, mais il est certain qu'il n'aura pas une sinécure, car Desforges a amplement prouvé depuis le comencement de la saison qu'il est de taille à rivaliser avec les meilleurs et qu'il faut compter avec lui. Le Royal-Canadien, le club de Rod. Lamoureux qui a réussi à gagner sa première partie va sûrement s'efforcer de rester dans la voie du succès et il va faire une dure lutte au Crescent, l'équipe qui a battu les Indiens, mardi. Les habitués du terrain des Shamrocks verront deux bonnes joutes.

LES JUGES SE MONTRENT SÉVÈRES À LA PISTE MONT-ROYAL

Le jockey McDowell a été suspendu indéfiniment — Une mauvaise journée pour les favoris — Fair and Warmer est retrouvé

La réunion de Mont-Royal remporte un véritable succès tant au point de vue sportif que financier et les nombreux amateurs du sport des Rois qui se rendent à la piste de Saint-Laurent semblent être satisfaits de la façon dont les courses sont conduites. En effet, ils ont raison d'être contents car la direction ne négiige rien pour donner pleine et entière satisfaction au public et les juges, chargés de conduire ce meeting se montrent sévères et veillent aux intérêts des amateurs. Les officiers ont démontré encore hier après-midi, qu'ils entendent que les jockeys respectent les règlements des courses en suspendant indéfiniment le jockey McDowell parce que celui-ci n'était pas en état d'accepter des montures lorsqu'il s'est présenté au pesage.

A l'exception de la défaite de six favoris sur sept, il n'y a pas eu grand chose d'extraordinaire, hier après-midi, à la piste de Saint-Laurent. Un programme de courses à réclamer avait été mis à l'affiche par le secrétaire et les deux principales épreuves, quatrième et sixième, ont été gagnées par des seconds choix.

La nouvelle annonçant que Fair and Warmer avait été retrouvé a causé de nombreux commentaires chez les fervents du turf qu étaient à la piste, hier après-midi. Inutile de dire que toutes sortes d'histoires ont circulé à cet effet. Les uns prétendent que Whatley savait toujours où était son pur sang et d'autres avancent que c'est un autre coursier qui avait couru sous son nom à Blue Bonnets, et les coupables, craignant d'être découverts, avaient trouvé qu'il valait mieux faire disparaître le coursier. Naturellement, le petit Whatley n'a pu s'empêcher de rire de toutes ces impressions qui lui ont été rapportées et il a déclaré qu'il avait, tel que promis, versé une forte récompense au détective Gladu, qui a retrouvé le coursier.

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse $500.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $400.00.
Dudle Bug, 115, E. Taylor.
Golden Red, 115, J. Penalver.
Sam Houston, 118, R. Pauley.
Tony Bean, 109, E. Barnes.
Suez, 109, R. Estep.
Clean Sweep, 113, C. Underwood.
Billy Reedy, 112, J. Smith.
Trans. Hessian, 113, C. Jackson.
Temps, 1.09. Piste rapide.
Pari de $2.00 sur Dudle Bug a rapporté $8.30 en première, $3.80 en deuxième et $3.30 en troisième. Golden Red $4.10 en deuxième et $3.30 en troisième. Sam Houston $5.00 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, $500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $400.00.
Old Pop, 111, N. Foden.
Shore Acres, 104, J. Huntamer.
Last Chance, 111, E. Taylor.
All Amiss, 111, C. Martin.
Galopin, 111, J. Dawson.
Tyrone, 111, O. Atwell.
Temps: 1.14¾.
Pari de $2.00 sur Old Pop a rapporté $11.20 en premier, $3.90 en deuxième et $2.80 en troisième. Shore Acres $3.50 en deuxième et $2.40 en troisième. Last Chance $2.60 en troisième.

TROISIEME COURSE, 5½ furlongs. Bourse $300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $400.00.
Plum Blossom, 107, R. McCrann.
Sporting Chance, 109, J. Dawson.
Cavalier, 118, R. Estep.
Pewaukee, 115, J. Rooney.
Lady Freeman, 113, P. Maderia.
Golden Dry, 11, E. Atkinson.
Josie Gorman, 102, Boganowski.
Axion, 102, J. Huntamer.
Big Bill, 105½, B. Bulcroft.
Temps: 1.08 2-5.

Pari de $2.00 sur Plum Blossom a rapporté $10.40 en premier, $4.70 en deuxième et $3.40 en troisième. Sporting Chance $5.00 en deuxième et $3.90 en troisième. Cavalier $4.00 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse $600. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $450.
Olive James, 108, H. Laferty.
Twenty Seven, 118, C. Atkinson.
Safranor, 108, R. Pauley.
Vim, 115, N. Foden.
Lillian G., 108, J. Smith.
Sir Mortimer, 105, R. McCrann.
*Dottas Best, 110, O. Atwell.
Peareful Star, 112 1-2, J. Penalver.
Dr Campbell, 110, J. Bulrroft.
*George W., 109 1-2, R. Esteps.
Dixie Flyer, 113, J. Connors.
Temps: 1.15 4-5.
Pari de $2.00 sur Olive James a rapporté $12.00 en premier, $6.30 en deuxième et $4.30 en troisième. Twenty Seven $18.00 en deuxième et $8.20 en troisième. Safranor $6.30 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $400.
Harry Rudder, 113, R. Pauley.
Right Angle, 113, E. Atkinson.
Miss Holland, 96, J. Huntamer.
Walter Witaker, 113, G. Bulcroft.
Lady Granite, 101, Boganowski.
Doctor D., 113, E. Barnes.
Elkton, 113, J. Rooney.
Col. Rockinghorse, 113, P. Maderia.
Temps: 1.15 4-5.
Pari de $2.00 sur Harry Rudder a rapporté $13.80 en premier, $5.20 en deuxième et $3.40 en troisième. Right Angle $4.10 en deuxième, et $2.70 en troisième. Miss Holland, $2.80 en troisième.

SIXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $400.
Fait Accompli, 106, J. Huntamer.
Pokey Jane, 111, J. Connors.
Rayverty, 113, C. Jackson.
Scotch Kiss, 113, C. Mahoney.
Hot Foot, 111, N. Foden.
Sandab, 111, E. Taylor.
Tony, 113, W. Erickson.
Nick London, 104, E. Atkinson.
Frenchy, 113, R. Pauley.
Temps: 1.02.
Pari de $2.00 sur Fait Accompli a rapporté $6.50 en premier, $3.80 en deuxième et $2.90 e ntroisième. Pokey Jane $5.10 en deuxième et $2.80 en troisième. Rafferty $2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 mille. Bourse $600. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $450.
Ravensea, 107, E. Barnes.
All Smoke, 109 1-2, R. Estep.
American Soldier, 110, J. Connors.
Baby Faust, 100, J. Huntamer.
First Consul, 104, E. Atkinson.
Capitania, 107, Boganowski.
Bober-na-Brena, 106, N. Foden.
Homan, 102, G. Bulcroft.
Temps: 1.45.

La semi-finale de lundi prochain

Une semi-finale qui promet de valoir le combat principal, sera à l'affiche lundi soir, au Monument National, alors que Charley Rose de Philadelphie, rencontrera Hamelin, le protégé de Jean Dubuc.

Rose est à Montréal depuis quelques semaises et ceux qui l'ont vu à l'entraînement chez Sam Shears ont été surpris de sa tenue. Le boxeur américain est un vrai batailleur et ceux qui ont pratiqué avec lui sont unanimes à déclarer qu'il bûcne fort. Rose a rencontré tous les hommes de sa division y compris Lew Tendler, à jui il a donné du fil à retordre pendant dix rondes, à Pittsburg.

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg:
Cincinnati . . .201000010—4 10 0
Pittsburg . . .001000000—1 4 3
Marquard et Hargraves; Hamilton, Zini, Carlson et Schmidt.

A Philadlephie:
Brooklyn . . .000000001—1 7 3
Philadelphie . .01520001x—9 19 4
Cadore, Braley et Krueger; Ring et Bruggy.

A Boston:
New-York . . .200010110—5 12 3
Boston . . . .000002001—3 8 2
Benton, Douglas et Smith; McQuillan, Scott et O'Neil.

DEUXIEME PARTIE

New-York . . .100020000—3 7 0
Boston . . . .300000001—4 10 2
Douglas, Sallee et Smith; Fillingim et Gawdy.
Note—Il ny avait que trois parties cédulées pour jeudi.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Pittsburg	25	8	.758
New-York	23	12	.657
Chicago	15	14	.517
Brooklyn	19	18	.514
Boston	16	16	.500
Philadelphie	11	20	.355
Saint-Louis	10	19	.345
Cincinnati	12	24	.333

LIGUE AMERICAINE

A Détroit:
Première partie
Chicago . . . .000000010— 1 8 1
Détroit . . . .80102000x—11 15 0
Faber, Davenport et Yaryan ; Dauss et Bassler.
Deuxième partie
Chicago . . . .020202000—6 9 4
Détroit . . . .000210101—5 9 1
Kerr et Yaryan; Oldham et Ainsmith.

A Saint-Louis:
Cleveland . . .00241002—12 16 2
Saint-Louis . . .00301010—5 10 2
Coveleskie et O'Neil ; Palmero, Kolp, Bayne, Vangilder et Severeid.
Note — Il n'y avait que deux parties cédulées pour jeudi.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cleveland	24	13	.649
New-York	19	14	.576
Détroit	21	19	.525
Washington	18	18	.500
Saint-Louis	17	19	.472
Boston	17	18	.448
Chicago	15	19	.441
Philadelphie	12	21	.364

LIGUE INTERNATIONALE.

A Reading:—
Première partie.
Jersey City . .400100400—9 9 2
Reading. . . .200102202—8 12 3
Batteries: Wurm, Tecarr et Freitag ; Brown, Fisher et Celtar.
Deuxième partie.
Jersey City. . .000000011—2 7 1
Reading. . . .00011201x—5 6 0
Batteries: Lucey et McNeill ; Craft et Johnson.

A Baltimore:—
Baltimore. . .10441201x—13 17 4
Newark. . . .001120121— 8 14 0
Batteries: Groves et Egan Manning ; Bigbee et Withrow, Smith.

A Syracuse:—
Syracuse. . . .000101000—2 9 1
Buffalo. . . .100080111—7 14 0
Batteries: May et Gilham ; Rogers et Bengough.

A Toronto:—
Rochester. .0003003001—10 11 1
Toronto . . .00101010— 3 8 2
Batteries: Conkwright et Mattox; Fortune Bochling et Sanberg.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
BBaltimore	23	10	.607
Buffalo	17	16	.515
Toronto	17	17	.500
Jersey City	16	16	.500
Rochester	17	17	.500
Newark	16	19	.457
Syracuse	14	18	.438
Reading	12	21	.364

Trot et amble à Maisonneuve

Le secrétaire Deschatelets, du Maisonneuve Driving Club, a hier, annoncé les inscriptions de dimanche prochain et s'il n'y en a pas trop de retirés à la dernière ment intéresantes, car les coursiers sont bien groupés.

Voici la liste des entrées à date:

FREE FOR ALL TROT:
Geers, à H. Berthiaume ; Baron Layburn, à B. Sauvé ; Vivianni, à H. Dubuc ; Polemis, à O. Coulombe ; Bob Weakley, à Alex. Landry; Dolly Duroc II, à Arthur Faulkner.

CLASSE NOMMEE, TROT ET AMBLE
Captain George, à O. St-Charles; Baron Colette, à J Corbeil ; Dream Pointer, à J. Corbeil ; Alice E., à J. Stewart ; Black Jenny, à P. Labelle ; Honest Joe, à L. Lanctôt ; Robert Allerton, à J. Archambault; Jose Brigon, à P. Vandelac.

FREE FOR ALL, AMBLE.
Ralph McCarron, à L. Tremblay; Easter Be Sure, à E.-N. Deschatelets ; Miss Nico, à D. Langevin ; Dick Bison, à H. Hémond ; Daisy C., à H. Chevalier ; Billy Sunday, à O. Perrault.

Idéal victorieux

Dimanche dernier, l'Idéal, de Beauharnois a continué sa marche victorieuse en triomphant du St-Edouard, par le score de 18 à 11. Tel que l'indique le score élevé la partie ne fut pas intéressante, et ceci fut causé par la pluie et le grand vent. Tout de même les messieurs du St-Edouard qui s'étaient associés à quelques joueurs du fameux Montréal-Nord, furent déçus dans leurs espérances de vaincre les premiers l'Invincible Idéal. Dimanche prochain, nous aurons la visite du White Sox, de Lachine. Noms des joueurs de l'Idéal: Caron Art., capitaine; Primeau Henri, 1b; Pigeon Louis, rec.; Daunais Ph., lan.; Létourneau Andéol, 2e b.; Dufresne Geo., ss.; Morrisseau Hon., 3e b.; Monette Emilien lf.; Marchand Alf., cf.; Huot J. rf.; Desgroseillers Lucien, subs.; Primeau Léo., subs.

Prochain congrès

Le prochain congrès semi-annuel des publicistes canadiens aura lieu les 2, 3, et 4 puin prochain, à l'hôtel Windsor. On compte qu'environ soixante-quinze gérants d'annonce venant des différentes parties du Canada seront présents.

Une église incendiée

Saint-Chrysostôme, Châteauguay, 27. (D.N.C.) — L'église de Saint-Chrysostôme a été complètement détruite par un violent incendie au cours de la nuit dernière. Cette église avait été construite il y a déjà plus de soixante annees.

L'incendie s'est déclaré vers les 9 heures 15 hier soir. Malgré un groupe nombreux de pompiers volontaires qui ont travaillé ardûment, le feu a fait son oeuvre destructive.

L'église de Saint-Chrysostôme, qui avait été restaurée il y a quelques années, était considérée comme l'un des plus beaux temples ruraux du diocèse. Les pertes subies par la fabrique du fait de ce sinistre, s'élèvent à plus de $100,000.

La paroisse est desservie par le chanoine Préville, curé, et par l'abbé Desloges, vicaire.

Personne n'a été blessé parmi les pompiers volontaires qui ont travaillé à éteindre l'incendie. Il est for heureux que ceux-ci aient pu empêcher une conflagration générale.

Chemin de fer Pacifique Canadien

TRAINS SPECIAUX POUR LES COURSES DE DORVAL.

Tous les jours, du lundi 30 mai au jeudi 2 juin, inclusivement, ainsi que le lundi 6 juin, le chemin de fer Pacifique Canadien, fera circuler des trains spéciaux directs jusqu'à la piste de courses de Dorval, lesquels trains partiront de la gare Windsor à 12 h. 15 p.m. et à 12 h. 50 p.m., temps normal de l'est. Ces trains n'arrêteront pas à Westmount. Les mêmes jours, les trains réguliers qui partent de la gare Windsor à 3 h. p.m. (temps normal de l'est) pour Ottawa ,arrêteront à la station de Dorval, pour faire descendre les voyageurs.

Les vendredi et samedi, 3 et 4 juin, des trains spéciaux directs pour la piste de courses de Dorval, partiront de la gare Windsor à 12 h. 5 p.m., à 12 h. 25 p.m. et à 12 h. 50 p.m., heure normale. Ils n'arrêteront pas à Westmount.

Au retour, des trains spéciaux partiront de la piste immédiatement après la dernière course, tous les jours, pour la gare Windsor, arrêtant à Westmount, pour faire descendre les voyageurs. (réc.)

Augmentation de salaire

Windsor, 27. — (S. P. A. — Le bureau d'arbitrage chargé d'étudier la question des salaires permanents pour les briquetiers a fixé le salaire de ces derniers à $1.15 l'heure à partir du 1er juin jusqu'au 31 mars 1922. D'ici le mois de juin, les briquetiers recevront $1.12½ l'heure.

Les sourds-muets sur la scène

Quelques sourds-muets de l'Institut des Clercs Saint-Viateur, ont donné, hier soir, au Monument National, une séance dramatique et musicale. Ils ont joué un drame en quatre actes, "Les Martyrs de Nantes".

Nous pouvons dire à la louange des Clercs de S.-Viateur que leurs pupilles ont très bien exécuté leurs rôles. La diction était très bonne.

Une pantomine fut également donnée ainsi que quelques chansons par les sourds-muets.

Mgr de LaDurantaye, vicaire-général, sous la présidence d'honneur de qui la soirée avait lieu, a tenu à féliciter, à la fin de la séance, les Clercs de Saint-Viateur des résultats qu'ils ont obtenus avec leurs élèves.

Voici les noms des sourds-muets qui ont paru hier soir sur la scène du Monument National:

A. Collette, J. Filteau, E. Gauthier, J. Collette, G. Johnson, J. E. Laroche, O. Picotte, R. Jacques, D. Doyon, Louis Duchesne, H. Anctil, J. Lamothe, C. H. Fournier, O. Gauthier, R. Mallette, P. Breton, A. Groulx, D. Caron, G. Lavoie, A. Turcotte.

Une rencontre

Williamson, W. Va. 27. — (S.P. A.) — Les quartiers généraux de la police de l'Etat ont été avertis hier soir qu'un troupier et un garde avaient été tués lors d'une rencontre sur la rivière Tug. Un civil a aussi été blessé. Une dépêche venant de Norton dit que deux hommes ont été arrêtés.

La brochure de Mgr Ross

UN NOUVEAU TIRAGE

La première édition de la brochure de Mgr Ross: *Question scolaires. Le nouveau programme primaire*, s'est enlevée en huit jours. Un nouveau tirage a été ordonné et est actuellement en vente.

Cette brochure contient, on le sait, avec la substance des articles publiés dans le *Devoir*, par Mgr Ross, un préambule inédit et trois appendices importants, contenant, le premier, une lettre des supérieurs des congrégations enseignantes à Mgr Ross, le deuxième, le mémoire des directeurs de l'*Action française* aux membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le troisième, les déclarations de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce (Cercle de Montréal et Cercle de Québec), du Comptoir Coopératif de Montréal, de la Ligue du Ralliement français en Amérique, de la Ligue Nationale de Colonisation de Québec, du Cercle Jacques-Cartier de l'A. C. J. C. et de la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski. Elle se vend au détail 25 sous, franco. Par quantités de cinquante et plus, 30 pour cent de réduction aux propagandistes, frais de port à leur charge. Conditions spéciales pour le commerce.

En vente au détail aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, Montréal, et dans les principales librairies. Adresser les commandes par quantités à l'administration du *Devoir*.

N.-B. — Pour répondre au désir d'un certain nombre de pdopagandistes, un prix spécial a été fait pour la douzaine: $2.50, plus les frais de port: 12 sous.

Mis en accusation

Chicago, 27. — S. P. A.) — Seize chefs d'union ont été accusés hier, par le grand jury de s'être rendus coupables de concussion au cours de certaines constructions.

DORVAL JOCKEY CLUB
REUNION DU PRINTEMPS — 1921
DU LUNDI, 30 MAI, AU LUNDI, 6 JUIN
COURSES DU CIRCUIT CANADIEN

SERVICE DE TRAINS
Des trains spéciaux du C.P.R. se rendant directement au champ de courses, à Dorval, partiront de la gare Windsor, tous les jours, à 1.15 et 1.50 p.m. (heure de Montréal).
Train supplémentaire à 1.40 p.m. les 3 et 4 juin.
Train régulier du C.P.R. à 12.15 a.m. tous les jours.
Trains réguliers du G.T.R. à 12.15 a.m, 1.30 et 3.45 p.m., tous les jours.
Les trains spéciaux du C.P.R., revenant à Montréal, partiront du champ de courses immédiatement après la dernière course.
Première course à 2 h. 30 p.m.

Prix d'entrée au champ de course, $2.00.
Taxe du gouvernement, 30c.
LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS.

COURSES
à la piste Mont-Royal
DU 21 AU 28 MAI
La première course à 2 heures 30 p.m.
ADMISSION : $1.75

$1.50
MESSIEURS ! Achetez votre chapeau de paille immédiatement et profitez d'un choix extraordinaire.
PRIX SPECIAL PAR DOUZAINE
McComber
103 STE-CATHERINE EST
420 ST-PAUL OUEST, MONTREAL

Michaud
—LE CHAPELIER—
ne vend que deux Choses
Chapeaux et Satisfaction
55 RUE BLEURY
PLATEAU 3048
Faites nettoyer et remodeler vos chapeaux par les seuls véritables chapeliers spécialistes à Montréal.

Théâtre St-Denis, vendredi, 3 juin :
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK
Billets en vente samedi chez Lindsay et Ed. Archambault.
Dir. : Louis H. Bourdon.

PARC DOMINION
MAINTENANT OUVERT
où tout le monde va
Adultes, 15 sous. Enfants, 7 sous, taxe comprise.

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED
EKERS' BREWERY
REGISTERED TRADE MARK
INDIA PALE ALE
MONTREAL
SUCCESSORS TO EKERS BREWERY

EKERS I.P. ALE
de la
QUALITÉ D'AUTREFOIS

POSSEDE les PROPRIETES TONIQUES et NUTRITIVES que toute BIERE DE CHOIX doit avoir.

BRASSERIE EKERS
The National Breweries Limited.

IRLANDE

ON ESCOMPTE UNE VICTOIRE

LES UNIONISTES S'ATTENDENT A FAIRE ELIRE 40 DEPUTES AU NOUVEAU PARLEMENT DU NORD. — LE COMPTAGE DES BULLETINS N'EST PAS ENCORE TERMINE.

Belfast, 27. (S.P.A.) — Les unionistes ont obtenu plus qu'ils n'espéraient aux élections, les Sinn Feiners moins que leurs prophètes ne prédisaient, et les nationalistes pas plus qu'ils ne comptaient. Les unionistes, sont, par conséquent le seul parti à n'être point désappointé.

Tous, cependant, chantent victoire, les unionistes pour avoir triomphé ; les nationalistes et les Sinn Feiners pour avoir protesté contre la séparation de l'Irlande et avoir fait impression sur l'opinion mondiale.

Les unionistes s'attendaient de remporter 34 des 52 sièges, y compris ceux de l'université, qui seront contestés samedi. Ils obtiendront probablement près de 40 sièges.

Daniel McCann, principal lieutenant de Joseph Devlin à Belfast, espérait remporter quatorze sièges, mais réellement il ne croyait pas que plus de douze nationalistes et Sinn Feiners pourraient être élus et il était bon prophète.

Le comptage des bulletins ne sera pas terminé probablement avant la fin de la semaine, mais d'après les rapports actuels les unionistes ont remporté leurs plus grandes victoires à Belfast, où ils ont obtenu quinze ou seize sièges. Joseph Devlin est le seul nationaliste à représenter Belfast au nouveau parlement, s'il se résigne à y siéger. Le premier sur la liste a été son adversaire unioniste T.-H. Burn. Son collègue, l'échevin Byrne, était au bas de la liste. Il n'a obtenu que 311 votes, soit 10,000 de moins que son chef. Ceci est dû à ce que les nationalistes ont donné leurs premiers votes à Devlin.

Les Sinn Feiners ont fait mieux que Byrne, mais au premier scrutin ils étaient en arrière des unionistes et vu que les nationalistes et les Sinn Feiners n'ont pas tenu leur pacte de donner leur second vote aux candidats de l'un ou l'autre parti, il y avait peu d'espoir pour eux dans le deuxième scrutin.

Les socialistes de Belfast, comme ceux des autres divisions, ont perdu leur dépôt.

A Antrim, les choses vont comme on s'y attendait. Les unionistes sont certains de six sièges sur les neuf. Le septième va à Devlin.

Louis Walsh, Sinn Feiner, qui a été remis en liberté pour prendre part à l'élection et qui a obtenu la majorité des voix aux élections du conseil du comté, est maintenant près du bas de la liste. L'unioniste Barbour est en tête de la liste avec 17,000 voix contre Walsh, moins de 5,000.

Derry a voté comme les unionistes le prédisaient. Leurs trois candidats ont été élus. Les deux autres sièges ont été remportés par le professeur John MacNeil, Sinn Feiner, et un nationaliste.

Dans le comté de Down, où Sir James Craig, premier ministre désigné de l'Ulster, et Eamon de Valera, chef républicain, se faisaient la lutte et où ils ont été élus tous les deux, les sièges seront partagés également des deux côtés.

Le comptage à Armagh et à Tyrone est retardé. Les résultats sont inconnus. Le pourcentage des votes a été très élevé dans West Belfast. Il a été de 94 et ce chiffre a été égalé dans plusieurs divisions, et nulle part le pourcentage a été moindre de 87.

On remarque dans plusieurs cas que le candidat dont le nom était le premier sur la liste, qui était arrangée alphabétiquement, a reçu le plus grand nombre de voix. Par exemple, sir R. Anderson, unioniste, a obtenu près de 2,000 voix de plus que le professeur MacNeil à Dery, où l'on s'attendait que le Sinn Feiner serait en tête de la liste.

Les bulletins ont été comptés dans des chambres scellées et gardées par des agents armés de carabines pour empêcher toute tentative de détruire les boîtes de scrutin.

Les nationalistes vont probablement remporter huit sièges et les Sinn Feiners quatre.

Belfast, 27. — (S. P. A.) — Belfast était aussi tumultueuse hier soir que durant la campagne électorale. Les rues étaient remplies et des processions marchaient çà et là acompagnées par la police et par des automobiles armées. Deux de ces automobiles ont été plus tard placés en face du National Club dans le centre de la ville pour arrêter une manifestation organisée par les partisans de Devlin, ce qui aurait pu être le signal d'une émeute. Mais dans les autres parties de la ville les manifestations n'ont pas été entravées, bien que toutes les mesures aient été prises pour tenir les factions opposées éloignées.

Beaucoup d'excitation a été causé par le placement de pétards sous les roues des tramways, ce qui a provoqué des détonations semblables à une fusillade. Les nationalistes tinrent enfin leur manifestation, mais en vinrent à un cheveu de causer une tragédie vu que les soldats étaient sous une extrême tension nerveuse et à cause des signaux de brume et des coups de revolver qui étaient tirés des fenêtres.

Shankhill Road était en surexcitation. Les fameux tambours orangistes soulevaient les gens du district qui étaient retenus dans leurs propres quartiers par des troupes considérables de police et de militaires.

Jusqu'ici les troupes de la Couronne se sont abstenues de répondre aux coups de révolver tirés des fenêtres et n'ont pas même tiré au-dessus de la tête des manifestants.

L'agitation a règné aussi dans Ballymacarret. Short Strand, bureaux Sinn Feiner, a été entouré par une foule que les militaires furent de la difficulté à tenir sous contrôle.

FRANCE

UN VOTE DE CONFIANCE

LE MINISTERE BRIAND OBTIENT HIER UN VOTE DE CONFIANCE A LA CHAMBRE DES DEPUTES AU SUJET DE SA POLITIQUE ETRANGERE — ON EST OPTIMISTE.

Paris, 27 (S. P. A.). — La Chambre des Députés a donné hier un vote de 419 contre 171 en faveur de la politique du gouvernement touchant les réparations allemandes.

Ce vote a suivi un débat de trois jours durant lequel le premier ministre Briand a défendu l'attitude du gouvernement sur la question silésienne et plusieurs autres questions étrangères importantes.

La première partie de l'ordre de jour déclarant que l'ultimatum de Londres offrait le minimum indispensable de garanties pour la France a obtenu 403 voix contre 163; la deuxième impliquant confiance dans le gouvernement pour imposer le désarmement, l'entier paiement et l'application immédiate des pénalités dans le cas d'évasion par l'Allemagne a été adopté par un vote de 390 voix contre 162.

Le vote sur l'ordre du jour a été de 419 contre 171.

La discussion sur la politique étrangère du gouvernement, particulièrement au sujet de la Haute-Silésie, a donc été continuée à la Chambre hier. Le premier ministre Briand a réitéré sa confiance que le gouvernement allemand remplirait ses obligations. Il a déclaré que la politique de la France était une politique de modération et de justice.

"La France, aujourd'hui, dit-il, a de la vigueur et de la force; il lui sied d'user de modération à moins que la sécurité de la France ne soit menacée. Elle ne se servira pas de cette force autrement.

"Il y a quelque chose de plus que l'opinion continentale. Nous regardons du côté des Etats-Unis pour qu'ils nous indiquent la voie à suivre."

M. Lefèvre, ancien ministre de la Guerre, a attaqué l'ultimatum de Londres. Il a déclaré que le seul instrument contre l'Allemagne était la force. Il a présenté une résolution pour référer toute la question à un comité.

Le premier ministre était visiblement fatigué. Il répondit en demandant le vote de confiance. La Chambre a consenti à le donner immédiatement.

Dollard à Fitchburg

Fitchburg, Mass., 27 (D.N.C.) — Mardi le 24, avait lieu en la salle paroissiale Saint-Joseph, sous la présidence du R. P. Anthelme Mollard, M. S., curé, une intéressante séance en l'honneur de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. Le programme suivant a été exécuté par les élèves des écoles paroissiales:

Ouverture: chant, "O Canada".

Discours "des petits" sur Dollard des Ormeaux."

Cantique à Sainte Jeanne d'Arc.

"La ruche enfantine", récits et chants.

Danse des échappes.

Chant: "The Star Spangled Banner".

M. Adonat J. Demers, a donné une causerie sur le héros du jour. Cette causerie a été appréciée par l'assemblée. Cette causerie a été suivie d'une distribution de 10 livres sur l'histoire du Canada, don de M. André A. Côté. Ces prix ont été présentés aux élèves qui s'étaient distingués par leur travail et leur conduite durant la semaine précédente. De brèves remarques ont été faites par le R. P. Mollard et par M. Côté. M. le curé a accordé un demi-congé à l'occasion de la fête. C'est la première fois que cette fête est célébrée en cette ville, espérons que ce ne sera pas la dernière.

Le creusage du Saint-Laurent

Washington, 27 — (S.P.A.) —Le rapport des ingénieurs de la commission conjointe sur le projet de canalisation du Saint-Laurent, des grands lacs à la mer, sous les auspices du Canada et des Etats-Unis, est attendu avec intérêt par les sénateurs et les représentants des Etats situés sur la frontière et les grands lacs Si le rapport est favorable, comme on s'y attend, une forte pression sera exercée au Congrès afin de faire exécuter le projet au plus tot.

Il est probable qu'il sera nécessaire de négocier un traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour la construction conjointe et le baillement des fonds de ce cours d'eau. Une émission d'obligations internationales garanties par les Etats-Unis et le Canada fera probablement partie du programme financier.

La fête de Dollard à Sainte-Anne

Sainte-Anne de la Pocatière, 26— Les quatre cents élèves du collège Sainte-Anne, ont manifesté en l'honneur du héros au pied de leur Madone. La fête débuta d'abord par le chant patriotique de "O Canadiens, rallions-nous." Chacun avait la rose rouge, emblème du martyre, piquée au revers de leur habit.

Deux finissants ont pris la parole: M. Wilfrid Latulippe, qui a rappelé avec émotion les exploits du Long-Sault, et M. Antonio Poulin, qui s'est attaché surtout à exposer les leçons d'énergie et de fierté qui doivent se dégager de la page d'histoire canadienne écrite par Dollard et ses seize fidèles compagnons d'armes.

Le chant national "O Canada, terre de nos aïeux", accompagné par la fanfare du collège, a terminé cette manifestation.

Le cirque Robinson

Le cirque John Robinson sera à Montréal, angle des rues Ontario et Delorimier, les 6 et 7 juin prochains.

LES RÉPARATIONS

UN DEUXIÈME VERSEMENT

L'ALLEMAGNE ENVERRA DEMAIN A LA COMMISSION DES REPARATIONS UNE SOMME DE 840,000,000 DE MARKS EN OR. — C'EST LE DEUXIEME VERSEMENT DEPUIS UN MOIS.

Berlin, 27. — Le gouvernement allemand enverra samedi, à la commission des réparations à Paris, vingt billets du trésor de dix millions de dollars chacun, équivalant à 840,000,000 de marks-or, tel que le veut le traité de Versailles. Les billets sont approuvés par les grandes banques allemandes.

Sur la somme, 880,000,000 sont payables à New-York et soixante millions de dollars séparément à Paris et à Londres.

Le gouvernement a envoyé le sous-secrétaire de l'intérieur Freund sur la frontière de la Haute-Silésie avec l'autorisation de prendre les mesures necessaires pour empêcher les corps libres de traverser la frontière.

DEMISSION ACCEPTEE.

Varsovie, 27. — Le président Pilsudski, de Pologne, a accepté la démission du prince Eugène Sapicha, comme ministre des Affaires Etrangères. Jean Dombsky, sous-secrétaire des Affaires Etrangères, a été créé ministre intérimaire.

Une dépêche de Varsovie en date du 18 mai mandait que le prince Sapicha, qui revenait de Londres, Paris et Bruxelles, où il avait conféré avec les chefs alliés touchant la question silésienne, donnerait sa démission à cause du fait que la diète polonaise avait désapprouvé sa politique au sujet de Vilna.

Un concert trilingue

Un concert trilingue a été donné, hier soir, à la salle Sainte-Brigide, par M. F. Manetta, ténor, aidé de quelques artistes locaux. On y a entendu tour à tour du français, de l'anglais et de l'italien.

On peut dire que le professeur Manetta a été la principale attraction, tant à cause de sa puissante voix que l'allure de chanteur italien qu'il a conservée en dépit de son séjour prolongé au Canada. Mme Manetta l'a bien appuyé. Elle s'est particulièrement fait remarquer pour la manière avec laquelle elle a rendu la *Valse des Bijoux* de Faust, de Gounod. Quant à M. Manetta, il a été vivement applaudi dans un morceau de Léoncavallo, et dans *Solo Mio*, de Capua, qu'il a chanté en duo avec Mme Manetta.

Mlle E. Joly et M. J. Harrison, ont aussi remporté un franc succès dans leur chant. Le programme portait également plusieurs morceaux de violon, qui ont été joués avec distinction par Mlle Annette Lasalle, qui semble faire de véritables progrès dans son art.

Le concert était fort varié, car outre du chant et du violon, l'assistance a pu entendre de jolis morceaux de piano joués avec science et sûreté de touche par Mlle C. Bernier. Il serait injuste de ne pas mentionner le rôle discret de l'accompagnatrice, Mlle Berthe Sauvé, qui a grandement contribué par son doigté habile et son jeu à point à faire de cette soirée un petit régal artistique.

Sur un précis d'architecture

La dernière séance de l'année de la Société Historique de Montréal a eu lieu, mercredi soir, à la salle Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Victor Morin.

Après la besogne de routine, les membres ont pris connaissance de quelques ouvrages offerts à la Société, ainsi que d'une communication faite par MM. Vaillancourt, Gariépy et M. l'abbé Maurault, au sujet du manoir Lussier, à Saint-Vincent de Paul.

M. l'abbé Olivier Maurault a donné ensuite lecture d'une étude sur le livre de l'abbé Jérôme Demers, "Précis d'architecture," composé pour les séminaristes de Québec, en 1828. L'abbé Maurault a fait une rapide revue des architectes venus au Canada avant le XIXe siècle et un examen des sources auxquelles l'auteur du précis a puisé.

Au Conservatoire Lasalle

M. de Verneuil, consul de France, présidera la distribution solennelle des prix qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30, dans la salle de l'Assistance Publique, 349-est, rue Lagauchetière. M. Léon Lorrain, secrétaire général du Conservatoire, donnera lecture de son rapport de l'année scolaire, qui sera suivie d'une audition des principaux lauréats et lauréates, grands et petits.

M. le consul de France, fera une allocution de circonstance à laquel répondra M. Eugène Lassalle, directeur de l'institution.

Tous les parents des élèves, des bienfaiteurs et amis de l'oeuvre, sont invités.

Retraites fermées des chorales

Une retraite fermée pour les chorales aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du mercredi soir, 1er juin, au dimanche matin suivant.

Les membres des chorales des différentes églises de Montréal sont tous invités à prendre part à cette retraite. Ils voudront bien adresser leur nom soit à M. F. Larivière, 911 Blvd. Saint-Laurent (Tél. Plateau, 1000), soit au R.-P. Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués pour dimanche soir, à 8 heures, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins, pour l'office des Quarante-Heures.

ETATS-UNIS

UNE PREMIÈRE CONFÉRENCE

LE PRESIDENT HARDING RENCONTRE HIER LES PRINCIPAUX BANQUIERS AMERICAINS ET DISCUTE AVEC EUX DU RELEVEMENT ECONOMIQUE DES ETATS-UNIS.

Washington, 27. — (S. P. A.)— Le président Harding et ses conseillers ont inauguré des "réunions des meilleurs esprits financiers", comme moyen d'étudier la situation industrielle. Il a été question de l'octroi d'autres prêts des Etats-Unis aux gouvernements étrangers pour stimuler de cette façon le commerce américain. Quelques-unes des plus éminentes figures de la finance et de l'industrie ont déjà donné au président les lumières de leur jugement sur ces problèmes qui affectent le monde et dans un avenir très rapproché d'autres seront appelés à la Maison Blanche pour conférer sur les moyens à prendre pour rétablir l'équilibre et hâter le retour de la situation normale.

Cette série de discussions a été arrêtée à un banquet qui a eu lieu mercredi soir à la Maison Blanche. Les détails en ont été communiqués pour la première fois hier.

Le président avait comme hôtes M. Mellon, secrétaire du Trésor, M. Hoover, secrétaire du Commerce, J. P. Morgan, Paul Warburg et une demi douzaine d'autres hommes de grande influence dans les milieux financiers de Nw-York.

On a discuté s'il fallait encourager d'autres prêts privés aux gouvernements étrangers. La plupart des financiers prétendirent que ces prêts constituaient le moyen le plus pratique de placer les finances étrangères sur une base solide de nouveau et d'améliorer ainsi le champ des exportations américaines. Cette question a déjà été étudiée par le cabinet.

Quelques banquiers, dit-on, ont exprimé des doutes sur l'utilisation des obligations étrangères lancées aux Etats-Unis pour l'achat de produits d'autres pays étrangers. Ils ont déclaré qu'employer l'argent du pays de cette sorte était nuire à l'industrie du pays, spécialement aux fermiers.

L'administration a, cependant, rejeté les rumeurs qui veulent que l'argent des Etats-Unis soit destiné à être employé sur les marchés étrangers. La plupart des sommes qui seront prêtées ici, a-t-on affirmé, seront employées pour racheter ou amortir les dettes contractées envers le gouvernement des Etats-Unis.

Courtes nouvelles

Ottawa, 27 — Le maire de Hull est mécontent du gouvernement provincial à cause d'une loi qui défend à la municipalité de faire des améliorations sans l'assentiment des électeurs.

* * *

Londres, 27 — Lord Burham a invité, au nom de l'*Empire Press Union*, les journalistes américains à venir l'an prochain à une conférence des journalistes anglo-américains, à Londres.

* * *

Paris, 27 — Le Conseil suprême se réunira probablement vers le 4 juin. Cette réunion remplacera l'entrevue que devaient avoir à Boulogne M. Briand et Lloyd George.

* * *

Londres, 27 — M. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, est arrivé à Londres, hier. Il n'est pas opposé à l'alliance anglo-japonaise, pourvu qu'on laisse à la Nouvelle-Zélande le droit de refuser ou d'accepter l'immigration japonaise.

Couvent de Marie-Réparatrice

Récollection pour jeunes filles, dimanche prochain, le 29 mai.

Retraite fermée pour jeunes filles du 24 au 28 juin prochain.

Prière de s'inscrire à l'avance et d'inclure une enveloppe timbrée pour la réponse.

Société d'une messe

M. l'abbé Joseph Alphonse Jacques, curé de Sainte-Julienne, décédé le 24 mai courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, ptre.,
Chancelier.

Mgr Grivetti à New-York

New-York, 27 — (S.P.A.) — Mgr L. Giuseppe Grivetti, le nouveau secrétaire du délégué apostolique au Canada, est arrivé ici hier à bord du *Pesaro*, venant de Gênes et Naples.

Un nouvau pont

Sainte-Emilie de l'Energie, 27 (D. N.C.)—Un nouveau pont, qui reliera nombre de villages et facilitera les communications, a été inauguré ici dernièrement. Ce pont a été construit dans le quatrième rang, canton de Joliette, sur le chemin Brossard.

Joseph Riel est mourant

Winnipeg, 27 (S. P. C.)—Joseph Riel, le frère de Louis Riel, est mourant à son domicile, à Saint-Vital, près de Winnipeg. Il est âge de 64 ans.

Deux journaux

Lequel préférez-vous? Celui qui vous endort, ou celui qui vous éveille? Le Devoir *est un éveilleur. S'il tape dure, c'est que, parfois, vous allez vous endormir. Or, il ne faut pas s'endormir, en ces temps-ci. S'endormir, c'est abdiquer. N'abdiquer pas. Debout! Lisez le* Devoir.

GRANDS MAGASINS DUPUIS

VENTE COLOSSALE DE COMPLETS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET GARCONS

Complets pour Hommes et Jeunes Gens

Modèles demi-ajustés ou ordinaires, en tweed mélangé brun ou gris. Valeur de 35.00 pour **28.50**

Le même modèle avec demi-doublure en soie.

En tweed worsted mélangé ou rayé brun. Valeur de 45.00 pour **37.50**

En serge bleu marin ou noire tout laine ou en tweed homespun rayé gris pâle. Spécial à **37.50**

Au rez-de-chaussée.

Complets pour Garçons de 9 à 17 ans

Modèle Norfolk en tweed de fantaisie gris ou brun **10.95**

En tweed mélangé brun **15.00**

SPECIAL DU MATIN

COMPLETS pour hommes et jeunes gens. Modèle demi-ajusté en tweed mélangé brun ou gris ou en worsted rayé gris et noir. Valeur de 28.50 pour **18.45**

Au rez-de-chaussée.

CHEMISES DE NÉGLIGÉ POUR HOMMES

CHEMISES DE NEGLIGE en percale et zéphir à rayures de couleur sur fond blanc ; coupe très ample, manchettes souples. Toutes ces chemises sont parfaites. Encolures : 13½ à 17½. Valeurs de 2.50 à 3.00 pour . . **1.49**

CRAVATES EN SOIE

suisse ou italienne, forme à bout flottant ; grand choix de dessins. En décembre dernier nous vendions ces cravates 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00 et 4.50, demain **1.29**

Échahtillons de Sous-Vêtements Combinaisons

SOUS-VETEMENTS en balbriggan blanc, jaune ou crème, marque Penman, pour hommes. Manches et jambes longues ou courtes. Grandeurs : 34 à 46. Valeurs jusqu'à 2.50 pour . . **1.39**

Genre athlétique, en soiesette ou en nansouk, marque Forsyth ou Delparck. Grandeurs : 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Valeurs jusqu'à 4.00 pour **1.69**

Chaussettes

CHAUSSETTES en soie ou en fil mercerisé, pour hommes. Couleurs : gris, noir, taupe, brun, blanc et mauve. Pointures : 9½ à 11. Régulier jusqu'à .75, 1.00 et 1.50 pour . . . . . **.49**

GANTS

GANTS blancs en soie ou en cachemirette gris pâle ou brune ; pointures : 7, 7½, 8, 8½ et 9. Régulier jusqu'à 1.50 pour . . . . . **.98**

Au rez-de-chaussée.

ARTICLES POUR GARCONS

BLOUSES

BLOUSES de négligé à rayures de couleur sur fond blanc ou blanc uni, pour garçons de 6 à 14 ans. Faux-col à même. Rég. 1.00 et 1.25 chacune pour . . . . . **.59**

Pas de commande par poste ni téléphone.

CHAPEAUX

CHAPEAUX de paille pour enfants. Variété de modèles et de qualités ; toutes pointures. Prix

1.25, 1.50, 2.50, 3.00 et 3.50

BÉRÊTS

BERETS en toile blanche pour enfants. Pointures : 6 à 7. Prix, chacun . . . **1.00**

BÉRÉTS

BERETS en soie de couleur et de dessins variés ; pointures : 6 à 7, pour enfants. Prix, chacun **1.50**

Au rez-de-chaussée.

BOTTINES ET SOULIERS

960 paires, en veau noir, brun ou acajou, ainsi que bottines en cuir verni avec tige en cuir mat ; forme fuyante ou mi-pointue, toutes à trépointe Goodyear. Ces bottines et ces souliers portent la fameuse marque "Ames-Holden McCready". Chaque paire est absolument garantie par le fabricant et par nous-mêmes. Pointures: 5½ à 10 dans chaque série. Valeurs de 7.00 à 10.00 pour. . . . **5.95**

Au rez-de-chaussée.

Cigares et Pipes

Chicago, Daily, Tom Keene, Manilla Smokes. Rég. 3.00. Très spécial, samedi. . . . **2.09**

50 cigares Artiste, Peg Top, Stonewall, Lord Tennyson, Grand Mother. Rég. 3.25. Très spécial, samedi. **2.89**

PIPES de différents modèles, en bruyère. Rég. .60 et .75 pour. . . **.49**

Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
447 à 449 rue Sainte-Catherine Est,